

PROCÈS - VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉES 1859 - 1860.



NIMES

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE SOUSTELLE

BOULEVART SAINT-ANTOINE, 9.

1859



S. H. C. P.

Pez. 80

10 201

PROCÈS - VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 12 novembre 1859.

M. le président Aurès, après avoir annoncé la reprise des travaux de l'Académie, dépose les recueils des sociétés correspondantes qui lui sont parvenus pendant les mois de septembre et octobre, savoir :

Mémoires des sociétés des sciences et arts de Carcassonne ;

D'émulation des Vosges ;

Du Havre ;

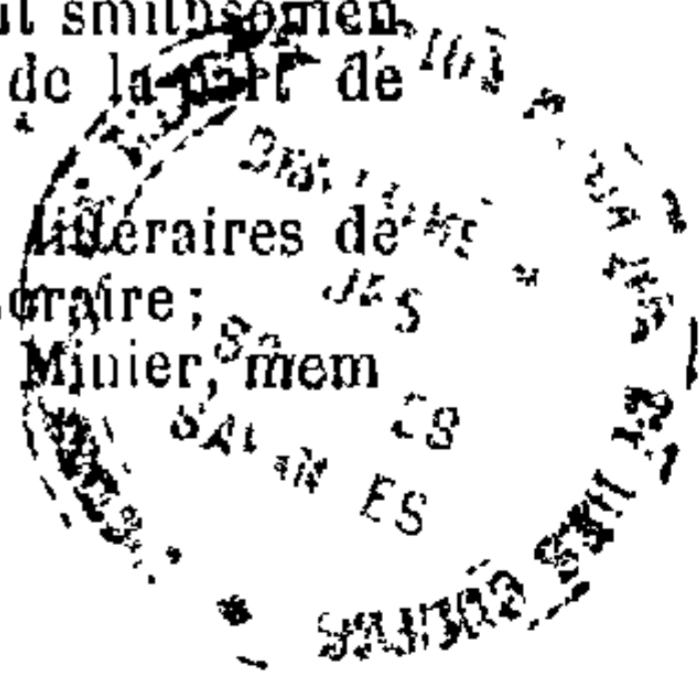
Des Academies d'Amiens, de Bordeaux, Poitiers, Rochefort et Toulouse ;

Des antiquaires de Picardie et les publications de 1857 et 1858 de l'institut smithsonien.

Il offre ensuite en hommage de la part de plusieurs auteurs :

1° Un volume de mélanges littéraires de M. Maillet Lacoste, membre honoraire ;

2° Une nouvelle satire de M. Minier, membre correspondant ;



3° La traduction en vers français d'*œdipe à Colone* par M. Richaud, proviseur à Troyes;

4° Réflexions sur les monts de piété de M. Bousquet, correspondant ;

5° Un mémoire sur la création des notaires à Metz, par M. Chabert, correspondant ;

6° Un plan figuratif du tombeau de Mgr Cart, par M. Revoil.

M. Salles, secrétaire adjoint, donne communication de la correspondance. Elle consiste en une dépêche ministérielle relative à la composition du dictionnaire géographique des Gaules : en diverses lettres 1° de MM. de Gasparin, Barbaroux, Roustan, Valz, Bechard, Remacle et Maillet Lacoste, récemment nommés membres honoraires ; de M. Schilizzi et Destremx de St Christol, qui passent de la classe de simples correspondants dans celle de membres non résidants ; enfin, en une réponse de M. Guizot à qui a été déferée la présidence honoraire.

Cette réponse étant pour l'Académie comme un titre précieux, elle décide que la lettre sera imprimée avec le procès-verbal de la séance et conservée dans les archives.

A M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, Paris, 4 septembre 1859.

« Monsieur et cher confrère,

» Je suis très touché de l'affectueux souvenir de l'Académie que je me permettrai d'appeler mon académie natale, et de l'honneur qu'elle veut bien me faire en me nommant son président honoraire.

» Veuillez être, auprès d'elle, l'interprète de ma reconnaissance. Je ne désespère pas, mal-

gré tant d'années, d'aller encore un jour lui en porter moi-même l'expression et jouir momentanément dans son sein de la présidence effective.

« Agréez pour vous-même, monsieur et cher confrère, mes remerciements bien sincères et l'assurance de mes sentiments les plus affectueux. Guizot. »

M. le président fait part de l'offre du secrétaire de la société littéraire et scientifique de Manchester, qui propose un échange de publications. Cette offre est unanimement acceptée.

L'ordre du jour appelle le vote sur la place laissée vacante par M. Fontanès, nommé membre honoraire. Après le dépouillement du scrutin, M. Viguié est proclamé membre résidant.

Une autre élection était indiquée pour la séance. M. Aragon, président de chambre à la cour impériale de Montpellier, auteur de quelques écrits remarquables, avait été proposé comme associé correspondant. Le vote de l'assemblée lui ayant été favorable, le secrétaire perpétuel est chargé d'en informer le nouveau membre.

M. de Castelnau communique une note sur la température de l'été de 1858, comparée à celle des années antérieures.

Il a trouvé qu'en 1858, le thermomètre a indiqué 16 fois de 34° à 36°, et a des intervalles plus ou moins éloignés, ayant pour limite le 14 juin et le 16 août.

En 1859, le mercure s'est élevé 32 fois à 34° et au dessus, savoir :

Du 4 au 27 juillet, 14 fois de 35° à 40°.

Cette élévation de 40° — notée le 15 juillet —

n'avait pas été observée sur le même thermomètre, occupant la même place depuis 34 ans. Elle a été constatée par un instrument de même nature, placé, par M. R. de Castelnau fils, sur la même façade, à 2 mètres de distance.

La moyenne de cette journée — des 24 heures — est exprimée par 32°. Il survint un orage à 4 heures du soir. Le lendemain, un vent du nord, très-sensible, suivit. Du 17 au 24, brouillard, nuageux, couvert, pluie le 22 et 23, vent nord sec du 26 au 29.

Ces états atmosphériques amenèrent une température de 29° à 34° les 19, 20 et 21 juillet.

Du 29 juillet au 9 août inclusivement, 12 jours, le liquide observateur resta entre 35° et 38°. Les journées des 13, 15, 23 et 24 furent rechauffées à 34° et 36°.

La température minimale de chaque jour est restée 53 fois dans les limites de 20° à 26°. Cette dernière fut notée le 2 août.

Du 4 juillet au 9 août, 27 jours, la moyenne des 24 heures s'est élevée de 28° à 32°.

Pendant les 9 jours intercalaires elle resta entre 24° et 27°.

La plus grande différence entre les *minima* et les *maxima* a été de 16° — de 24° à 40° — le 15 juillet.

La moindre, de 5°, a eu lieu le 22 du même mois : — de 22° à 27°.

D'où il résulte que l'été de 1859 a fourni la plus grande chaleur, appréciée par la fréquence des grandes élévations des *maxima* et des moyennes.

M. le secrétaire perpétuel, chargé de rendre compte des Mémoires de la Société de Seine et-Oise, le fait en ces termes :

Le Recueil de la Société de Seine-et-Oise contient des Mémoires très-intéressants. Je ne les analyserai pas tous , d'abord parce que beaucoup n'ont qu'un intérêt local ; secondement parce que je recule devant les longues énumérations.

Je ne m'arrêterai qu'à deux écrits : une notice sur M^{me} Dubarry , un éloge de Ducis.

La notice sur la célèbre favorite de Louis XV a été écrite d'après un grand nombre de documents déposés à la prefecture de Seine et-Oise , et qui furent trouvés autrefois au château de Louveciennes , près Marly , que le trop galant monarque lui avait fait bâtir ; c'est dire que cette nouvelle biographie de M^{me} Dubarry renferme des détails et des particularités ignorés jusqu'à ce jour.

Je n'ai pas besoin de rappeler à vos souvenirs les tristes débuts de Jeanne Vaubernier et les honteuses manœuvres des hommes qui la présentèrent au roi qui commençait à se lasser des amours obscures du Parc aux-Cerfs. Vous savez comment pour lui donner un rang à la Cour , on lui fit épouser le comte Guillaume Dubarry , frère de Jean Dubarry , qui avait été son amant. Vous savez que dès la première entrevue , le roi fut subjugué. Il voulut lui assurer non seulement quelques avantages par contrat de mariage , mais il fit rédiger l'acte de manière que la comtesse demeurerait chargée seule de la conduite et de toutes les dépenses du ménage , tant pour la nourriture que pour les loyers , entretien d'équipages et toutes autres dépenses quelconques sans exception , c'est-à-dire que le vieux roi voulut que M^{me} Dubarry fût libre de faire tout ce qu'elle voudrait.

Quant au comte , assez peu scrupuleux , il

consentit à tout, et quoiqu'il vit bien qu'il ne figurait dans l'acte que pour donner un nom à M^{lle} Vaubernier, il regarda comme très-heureux de pouvoir recueillir les avantages de la position. Dans ce singulier contrat, la future se constituait une somme de 30,000 fr. en mobilier, dont le curieux état était annexé. Nous ne craignons pas de le transcrire en l'abrégé :

Collier de diamant.....	8,000 liv.
Aigrette et boucles d'oreilles en girandole	8,000
Lit complet, rideaux, bonnes grâces de damas vert, quatre fauteuils.....	3,000
Trente robes et jupons soie or et argent.	3,000
Dentelles d'Angleterre, valenciennes. . .	6,000
Six douzaines chemises toile de Hollande, avec manchettes, douze déshabillés et deux douzaines de corsets.....	2,000
	<hr/>
	30,000

Tels furent les cadeaux de noce du royal amant.

M^{me} Dubarry mariée, le comte retourne à Toulouse et madame s'installe au château de Versailles, dans un appartement dont l'accès était facile, et bientôt reçoit 100,000 livres de rentes viagères sur la ville de Paris et 10,000 livres de rente sur les États de Bourgogne. Les libéralités de Louis XV ne s'arrêtent pas là, il achète la belle terre de Louveciennes et fournit à toutes les folles dépenses de cette nouvelle maîtresse qui, n'ayant pas reçu, comme M^{me} de Pompadour, une brillante éducation, ne faisait pas des dépenses de bon goût : peinture, sculpture, concert, etc., mais dirigeait toutes ses dépenses vers la toilette, le luxe et la recherche de ses appartements intimes.

On peut juger, dit l'auteur du mémoire, de ce goût effrené de toilette, d'après ce qu'on trouva après sa mort. Il y avait, en étoffes, linge et dentelles, pour 460.029 livres, plus bijoux et diamants 400,000, et elle devait 40 000 livres à M^{lle} Bertin, sa marchande de modes, et 2,275 livres à M. Bataille, son parfumeur, à Versailles.

Les mémoires conservés aux archives de Seine-et-Oise, où a puisé l'auteur, lui ont fourni des renseignements complets sur toutes les pièces de l'appartement de Versailles. M^{me} Dubarry en avait fait un délicieux boudoir, ou pour emprunter l'expression un peu crue de M. Leroy, un charmant lupanar. A Louveciennes on s'en doute, c'était à peu-près le même luxe, les mêmes folies.

La favorite était arrivée au comble de la grandeur, quand tout-à coup Louis XV fut atteint de la petite verole et succomba le 10 mai 1774. Le même jour, la favorite, reçut une lettre de cachet lui intimant l'ordre de se rendre au couvent de Pont-aux-Dames, près de Meaux. Elle obéit, passa un an ainsi renfermée, puis obtint de revenir habiter son pavillon de Louveciennes, où elle mena, jusqu'au moment de la révolution, une vie fort tranquille. Belle et bonne, elle s'était fait beaucoup d'amis; on vit même le frère de Marie-Antoinette, l'empereur Joseph II, venir lui faire une visite et lui offrir le bras en se promenant avec elle dans ses jardins; on vit M. le duc de Brissac séduit, par les grâces de M^{me} Dubarry, entretenir avec elle des relations fréquentes et qui bientôt devinrent intimes. M^{me} Dubarry était à Louveciennes lorsque le duc de Brissac fut massacré à Versailles. On dit qu'un des forcenés meurtriers

lui porta la tête du duc et la mit sous ses yeux. Ce terrible coup la plongea dans la plus profonde douleur. Enfin, elle fut arrêtée et conduite à Versailles, et enfermée dans les prisons de la ville, et bientôt Fouquier Tinville dressa l'acte d'accusation que l'on ne peut lire sans un vif sentiment de curiosité. Quand on entend un pareil homme dire qu'il ne peut pas ne pas se laisser aller à son indignation d'honnête homme et de bon patriote, quand on songe d'autre part que la bonté de M^{me} Dubarry était inépuisable, on éprouve un sentiment des plus pénibles. Le cœur se serre encore quand on lit les détails du supplice. Quand on nous montre cette infortunée, invoquant le secours de la foule qui l'entoure, puis demandant grâce au bourreau.

M. Leroy a rappelé, avec une scrupuleuse fidélité, les circonstances de la scène, et a terminé par un résumé historique des opérations des commissaires qui furent nommés pour la conservation des droits des créanciers et de la république, et par l'exposé du procès qui s'éleva, en 1804, entre la famille Becu et les Gomard de Vaubernier, pour être remis en possession des objets qui avaient appartenu à M^{me} Dubarry et existant dans les établissements publics. M. Leroy cite l'arrêt de la Cour royale de Paris qui reconnaît les Becu comme les vrais et seuls héritiers (1).

Enfin, il a patiemment, à l'aide de toutes les pièces qu'il a eues à sa disposition, fait le relevé des sommes que M^{me} Dubarry a coûté à la France, et a trouvé qu'elles s'élevaient à l'énorme chiffre de 1,248,803 livres 11 deniers.

(1) M^{me} Dubarry était fille naturelle de Anne Bécu.

Pour effacer l'impression douloureuse de ces tableaux, je vous entretiendrai un instant d'un éloge de Ducis que l'Académie de Versailles avait mis au concours. Le sujet était bien choisi, il était important de faire connaître l'auteur qui avait, au moins autant contribué que Voltaire lui-même, à introduire Shakespeare, qui avait peu à peu modifié le goût public autrefois si délicat, jusqu'à lui faire accepter, non pas l'imitation, mais la traduction exacte et complète des œuvres du plus grand poète de l'Angleterre. Puis le caractère de Ducis était si pur; cette honnêteté, cette conscience littéraire qui respire dans tous ses écrits avaient tant obtenu d'estime et d'admiration que les concurrents n'ont pas manqué. Le plus heureux ne vous est pas inconnu. C'est M. de Lachapelle, professeur de rhétorique à Cherbourg, dont je vous ai fait connaître le beau travail sur le paupérisme. Dans sa récente composition, il a montré les mêmes qualités, c'est-à-dire une pensée haute et juste, et un style brillant et animé. Un court passage contenant un jugement sur Shakespeare va vous montrer la légitimité de mon opinion toute favorable.

« Shakespeare, nous dit M. de la Chapelle, laisse à d'autres la tâche de construire laborieusement des pièces savantes, ou les lettrés pussent retrouver, bien enchassés, les souvenirs de leurs études, et une certaine ressemblance avec l'art poétique ou oratoire des anciens. Pour lui, il parcourt d'un pas libre ce vaste domaine, partout il repand la vie et la lumière. Il a sous les yeux Plutarque, Saxon le Grammairien, des recueils de contes français ou italiens, des chroniques anglaises, des ballades, tout ce qui se rencontre, et partout il prend ce qui lui convient. Il n'a souci ni de la couleur locale, ni des règles; une seule chose l'occupe, faire entrer ses personnages dans le

monde réel et vivant. Il jette devant lui, comme une fee, des étincelles de poésie ; elles rejaillissent, tantôt en sillons rouges comme le feu des volcans, tantôt en rayons diaprés ou leur douce clarté glisse comme la pâle clarté de la lune sur l'herbe immobile. Rien de plus facile et de plus capricieux que ses mouvements ; il fait tout ce qu'il veut. Rien de plus pénétrant que son esprit. Il sait la politique, il connaît les caractères et les passions des hommes, les mystères de la magie et de la féerie, les arts et métiers, le langage des Dieux, les dictons populaires et l'*Euphuisme* de la cour. Son théâtre est tout un monde, un monde d'hommes, et un monde matériel où il y a des villes, des campagnes, des îles inconnues. Partout on voit devant soi, on pose le pied sur le sol. Voilà la plateforme du palais d'Elseur, le château de Macbeth et ses créneaux où nichent les hirondelles. On se promène sur la place Saint-Marc avec Romeo ; on s'égare dans la forêt des Ardennes parmi les sentiers ombragés et frais. Comme tous les grands poètes, Shakespeare est concis dans l'expression des sentiments et dans la peinture des choses visibles. Un vers lui suffit pour dire beaucoup. Que de choses dans ces mots de Macduff : *He has no Children !* Il n'a point d'enfants ! Et Macbeth qui *a tué le sommet !* Dans la peinture d'un paysage, l'accumulation des traits ne fait que troubler le regard de l'esprit ; Shakespeare avait deviné cela. La peinture et la poésie, que l'on assimile trop, en abusant d'un passage d'Horace, ont des procédés différents : l'une s'adresse au regard direct ; il suffit à l'autre d'éveiller une idée que l'imagination va compléter. »

Séance du 26 novembre 1859.

- M. le président Aurès dépose :
- 1° Un numéro de la *Revue agricole et industrielle* de Valenciennes ;
 - 2° Le tome XIV de la Société académique de la Sarthe ;
 - 3° Cinq numéros du *Bulletin* de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer ;
 - 4° Les *Mémoires* de l'Académie de la Sarthe, 1^{er} et 2^e trimestres ;
 - 5° Un compte-rendu de M. Bellin ;
 - 6° Un opuscule de M. Gautier, de Dijon, intitulé : *Les deux Arithmétiques ou la Zononomie*.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Aragon, président de chambre à Montpellier, qui témoigne toute sa gratitude pour sa nomination de membre correspondant. M. Jules Salles communique également une lettre de M. Benjamin Valz qui, après avoir adressé ses remerciements pour le titre de membre honoraire que lui a accordé l'Académie, fait part de quelques récents travaux, dont il offrira sous peu l'exposé.

M. Nicot, chargé de rendre compte du *Recueil* de l'Académie de Reims, se borne à analyser trois Mémoires.

Le premier est relatif à la bataille livrée par

Clovis aux Allemands et à la suite de laquelle le chef des Francs se fit chrétien. Nous avons tous été élevés dans l'opinion que le lieu de la grande bataille était Tolbiac ou Zulpich, près de Cologne. Suivant M. Ravenez, ce ne fut point le duché de Juliers qui fut le théâtre de ce mémorable événement; mais *Argentorat* ou Strasbourg, et voici les preuves spécieuses qu'il en donne.

Et d'abord, il ne veut pas qu'on l'accuse de n'être qu'un novateur et un démolisseur, et il se hâte de dire que l'opinion qu'il défend n'est pas nouvelle. Il y a près de 200 ans qu'elle a été professée par les savants collaborateurs de *Bollandus*; qu'elle a été accueillie par les auteurs de l'art de vérifier les dates et soutenue encore par deux annalistes consciencieux, le P. Laguille et l'abbé Grandidier.

Ainsi rassuré sur sa tentative, il entre en matière.

Il commence par déterminer l'emplacement occupé par les Allemands, ils n'étaient nullement vers Cologne. Les contrées du Rhin inférieur étaient depuis deux cents ans au pouvoir des Francs. Les Allemands étaient séparés des Francs par le Mein, des Romains par la ligne de circonvallation qui s'étendait du Rhin au Danube. C'est ce territoire que Tacite appelle les champs Décumates, (Germ. c, xxix) Il est donc à croire que Clovis n'a nullement cherché à combattre ses ennemis là où ils n'étaient pas; mais dans cette région où ils frémis-saient dès longtemps enfermés par la ligne des fortifications romaines, qu'ils s'efforcèrent plusieurs fois de franchir (*le Pfahlgarden*).

Une autre raison que donne M. Ravenez, c'est que Tolbiac est à dix lieues du Rhin et que suivant l'auteur des *Gesta Francorum*,

l'action eut lieu : *circa ripas Rheni fluminis Alemanni obviaverunt regi* ; enfin , il est dit dans la vie de saint Vaast, recueillie par Duchesne et dans la vie de saint Remi , écrite par Hincmar , dont l'autorité est d'un si grand poids : « Quand les Allemands virent qu'ils furent desconfis et que leur roy fust mort , ils s'abandonnèrent au service du roy des Français et devindrent ses tributaires. »

« Le roy retourna en France après cette victoire » ;—il passa par la ville de Tours ; or, comme le fait remarquer l'auteur , il suffit de jeter les yeux sur une carte des routes romaines pour reconnaître que si Clovis a dû passer par Tours pour rentrer a Reims et à Soissons, il devait revenir d'une direction tout opposée à celle de Tolbiac et précisément il existait d'*Argentorat* (Strasbourg) a *Durocortorum* (Reims) une route passant par *Tres Tabernæ*, Pons Saravi , *decem pagi* , *Audesina et Tullium*.

Non-seulement M. Ravenez déplace le lieu de la grande bataille , mais il pense que Clovis n'a point assisté a la bataille de Tolbiac , et qu'en admettant qu'il y ait figuré , il n'y a rempli que le rôle d'auxiliaire. Les intérêts qu'il représentait, le danger qu'il a pu courir, n'étaient pas assez grands pour le déterminer a un acte aussi grave et aussi périlleux qu'une abjuration. Cette abjuration a eu lieu a la suite de la victoire qui lui a assuré la possession du territoire allemand, c'est-à dire, après le combat livré sous les murs de Strasbourg.

Mais comment, dira-t on, a-t-on pu répéter depuis si longtemps, que c'est à Tolbiac que Clovis remporta la plus décisive de ses victoires ? Comment, je cite ici les piquantes expressions de M. Ravenez , comment Tolbiac

a-t-il reçu ses lettres de naturalisation dans l'histoire ?

Le voici : Grégoire de Tours , suivant M. Ravenez , racontant la bataille de Vouglé , près de Poitiers , dit (liv. 2 , p. 104 , de l'édition de M. Guizot), les Goths ayant pris la fuite, le roi Clovis , aidé de Dieu, remporta la victoire. Il avait pour allié le fils de Sigebert , le boiteux , nommé Chlodéric. Ce Sigebert boîta d'un coup qu'il avait reçu au genou à la bataille de Tolbiac , contre les Allemands.

A quelques pages de distance , l'évêque de Tours venait de raconter que Clovis avait remporté une victoire quelconque sur les Allemands. Un jour, un historien , je ne sais lequel , n'a vu qu'un même fait dans ces deux événements et a cru faire preuve d'une grande critique historique, d'une sagacité hors ligne en plaçant à Tolbiac la victoire de Clovis.

Telle est , en abrégé et grandement en abrégé , la dissertation du critique champenois ; il a été , comme tant d'autres , animé de ce zèle de recherches qui s'est emparé , depuis quelques années , de tant d'hommes sérieux, il a été poussé par ce patriotisme local qui s'applique volontiers à connaître la part que chacune de nos provinces a prise au développement de la civilisation et du progrès.

Après cet intéressant écrit , je me suis aussi arrêté avec plaisir et profit à un essai sur le *Labarum* et plus spécialement sur l'étymologie de ce mot.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler cette fameuse enseigne connue dans l'histoire de l'empire romain , ni les circonstances miraculeuses où elle apparut à Constantin , près de combattre Maxence. L'auteur du mémoire que j'analyse , M. Lorin, membre de la société des

antiquaires de France, n'a dit que quelques mots sur l'origine de cet étendard, sur l'espèce de culte dont il était l'objet, ainsi que sur les diverses enseignes portées à la tête des légions romaines; il a voulu surtout examiner les diverses conjectures sur l'étymologie du mot et résoudre le problème proposé par notre illustre compatriote, M. Guizot, qui a dit dans sa belle traduction de Gibbon (*Hist. de la Déc. de l'Emp. rom.*, ch. 20, tom. iv, p. 105):

« L'origine et le sens du mot *Labarum* ou
» *Laborum* sont encore inconnus, malgré les
» efforts qu'on a faits inutilement pour lui
» extraire une étymologie du laun, du grec,
» de l'espagnol, des langues celtique, teu-
» tonique, illyrique. »

Voici la solution proposée par M. Lorin, ou plutôt l'exposé des diverses opinions des historiens et des linguistes:

Quelques historiens ont prétendu que le *Labarum* tire son nom de celui de Labare, ville de Carie. Selon d'autres, le mot *Labarum* serait formé du mot Labares, nom d'une peuplade égyptienne, renommée par sa valeur. Un savant espagnol, Cobarrevias, prétend que le mot *Labarum* est formé du verbe *labi*, *labare*, tomber, parce que le voile du *Labarum*, suspendu par deux cordons au bout d'une lame, retombait de son propre poids.

D'autres plus hardis encore, soutiennent que *Labarum* est un mot hybride composé du latin *labor* travail, et du grec *opus* fin, terme but. Parmi les écrivains qui ont indiqué le latin *labor* comme racine du mot *Labarum*, les uns veulent qu'il fût ainsi nommé parce que la vue de cette enseigne consolait les soldats des peines et des travaux de la ba-

taille, peut-être parce que l'honneur de porter cet étendard était la récompense de longs et pénibles travaux, ou parce que Constantin, en adoptant le signe sacré de notre religion, mit fin aux pénibles travaux, aux persécutions auxquelles l'Eglise chrétienne avait été exposée jusque là, ou enfin parce qu'en déployant ce vexille, on donnait aux soldats le signal des travaux et des fatigues qu'ils allaient avoir à supporter. Selon Nicol Fuller ce mot pourrait être formé du grec λαβρος, vorace, rapide, véhément, qualités de l'aigle qui était devenu la principale enseigne des armées romaines. Un savant plus ingénieux, mais qui ne nous semble pourtant pas beaucoup plus heureux dans ses conjectures, dérive le mot *labarum* des mots grecs λαβειν αρην, *martem seu pugnam capessere*. Après les hellénistes viennent les hébraïsants qui voient dans le mot *labarum* la réunion des deux mots *labari*, cœur et par métaphore, courage du lion. Selon Bulet (*Mémoires sur la langue celtique*), ce mot n'est autre chose que le basque *Labarua*, étendard, drapeau. S'il fallait en croire le P. Haramendi, le mot *Labarum* serait composé, soit des deux mots cantabres ou basques *lau* quatre, *baru* tête, *lau-baru* les quatre têtes, les quatre chefs, les quatre extrémités, à cause des quatre bouts de la croix; soit des mots *lau* quatre, *aro* temple; *lau-aro* les quatre temples, les quatre climats, la croix représentée sur le *labarum* regardant les quatre climats, les quatre points principaux du monde.

M. Lorin, après avoir ainsi exposé les origines latines, grecques, orientales, basques ou cantabres, finit par les origines septentrionales qu'il adopte de préférence. Il remar-

que que l'étendard romain qui n'était d'abord, comme nous l'a appris notre docte confrère Pelet, qu'une botte de foin ou d'herbes simplement placée au bout d'une pique, puis tressée en forme de couronne, puis une main, une aigle, une statue, que l'étendard romain, dis-je, ne devint bannière qu'à l'époque des guerres des Romains, contre les peuples de l'ancienne Germanie. Ducange cite un passage de l'auteur des *miracles de saint Martin* qui semble indiquer que le *labarum* était une bannière propre aux Danois. C'est donc dans les langues septentrionales et spécialement la langue teutonique, que M. Lorin a cherché la racine du mot *labarum*. Il le croit formé du monosyllabe teuton, *lap*, *lab*, morceau de drap, d'étoffe et de *hair*, *her*, *arum*, *lab hair*, *lab-arum*, (*panniculus exercitus*,) et il signifierait le lambeau d'étoffe qui sert de guide, de point de ralliement à l'armée, de signal pour le combat.

Cette étymologie ne manque certainement pas de vraisemblance; mais j'avoue qu'il est bien difficile de faire un choix au milieu de tant et tant de savantes suppositions. On éprouve un véritable embarras à déclarer que telle ou telle opinion est admissible ou inadmissible. On se console pourtant en pensant qu'une conjecture, fût-elle fautive, peut mettre sur la voie d'une idée meilleure, peut-être même de la vérité.

Le dernier écrit sur lequel j'appellerai un instant votre attention, est un récit historique de M. Henry, professeur d'histoire au Lycée de Rheims. Dans ce récit sont retracés les événements qui ont marqué le cours des dix-huit mois d'exil de Gerson, cet illustre chancelier de l'Université qui déploya dans ces fonctions

tant de talent et de courage, et qui peut être a fait plus encore, en nous donnant le beau livre de *l'Imitation* (1).

Vous comprenez sans peine que M. Henry a surtout voulu montrer le caractère, la physionomie de Gerson pendant le temps d'épreuves, décrire les mouvements de cette belle âme, rappeler les compositions où elle s'épanchait et non point faire l'histoire de cette époque si déplorablement agitée.

M. Henry prend Gerson au sortir du Concile de Constance. Il est plein de joie et sa joie il l'exprime d'une manière touchante : « Oiseau souvent envoyé vers les pays étrangers, à mon retour, enfin, je revois les murs de ma patrie, salut donc terre natale, heureuse France, illustre Paris, noble Palladium. »

« Dulcis ave natalis humus, tu Francia felix,
Inclyta Parisiis, nobile Palladium. »

Mais en approchant de ce Paris qui lui est si cher, il apprend les excès commis par les Bourguignons, il apprend le meurtre de ses amis, les massacres de la populace qui s'est ruée sur le collège de Navarre. Au milieu de ces violences, il n'y avait pas de place pour l'ami de la justice et de la paix. Il aime mieux aller vivre sur la terre étrangère; pour lieu d'exil, il choisit l'Allemagne, il erre quelque temps dans les montagnes du Tyrol, voyageant à petites journées d'abbaye en abbaye, de presbytère en presbytère. On perd la trace de ses pas, mais on retrouve facilement la

(1) On ne sait pas encore parfaitement si *l'Imitation* est l'œuvre de Gerson ou de Thomas à Kempis, ou de Gersen, moine Bénédictin de Cavaglia, en Piémont.

trace de ses souffrances physiques et morales dans ses ouvrages écrits à cette époque et surtout dans sa *Joséphine*, espèce de poème épique qu'il composa en l'honneur de la sainte Famille. Comme Joseph il fuit aussi un cruel Hérode (le duc de Bourgogne), comme lui il quitte sa patrie et ses amis, malgré les fatigues de l'âge, *gravis ævo*; comme lui debout au haut d'une montagne, il s'écrie : « Adieu, ô Nazareth, doux sol natal, amis et toi temple de Jérusalem sur la montagne de Sion. »

Enfin il trouve un asile dans la petite ville de Rattemberg (Bavière). Là, dans une vieille abbaye, il est reçu comme un frère : on lui offre *la réfection du corps et de l'âme*. Gerson passe plusieurs mois dans cette maison hospitalière. Il y revient aux études chéries, à la poésie, à la théologie, aux doux entretiens sur la foi, la grâce, la tribulation. C'est là qu'il compose, à la manière de Boëce et de Platon, un dialogue très-étendu, mêlé de vers et de prose où, sous le nom de Volucer et de Monicus, il raconte ses douleurs personnelles et les malheurs publics du passé. Ce passé il l'examine en juge et s'en console en chrétien. Il faut surtout l'entendre quand il se demande s'il n'a point à se reprocher quelques-uns des maux présents, s'il n'a jamais été égaré par son zèle ou ses passions. Cette sorte de confession religieuse où Gerson se montre avec tous les scrupules et les inquiétudes d'un homme craignant Dieu, d'un pécheur ; cette confession religieuse, vraiment curieuse à lire, est suivie d'une confession politique. Gerson juge, approuve ou condamne sa vie publique. Ses réponses sont nettes et précises. Il signale le mal général, trace la ligne de conduite à suivre, indique les principes qui, pour le

chrétien, doivent être une loi inviolable. Puis il laisse tomber des paroles de découragement profond, fruit de trente années de déception. Le lutteur est épuisé ; il se retire plein de tristesse, il vante la vie contemplative et solitaire.

Cet ouvrage , pour le fond comme pour la forme , paraît avec raison à M. Henry, rappeler le beau livre de l'*Imitation*. Même élévation de la pensée, même dégoût des choses terrestres, même aspiration à vivre en soi et en Dieu.

Tandis que Gerson écrivait ainsi ce que nous pourrions appeler son testament, car nulle part ses volontés et ses sentiments n'ont été mieux manifestés, le duc d'Autriche lui offre un asile. Gerson l'accepte et se rend à Vienne. Là, prince, docteurs, étudiants et peuple s'assemblent auprès du grand docteur. Il admire le bonheur de la studieuse Vienne, de l'heureuse Autriche sous un prince sage et chrétien ; mais ses regards et ses pensées sont sans cesse tournés vers Sion et son temple. Il désire ardemment revoir ses amis, sa patrie ; il n'attend qu'un signal. Ce signal vient enfin en septembre 1419, aussitôt après l'assassinat de Montereau et la mort du duc de Bourgogne. Après des adieux touchants au prince, son hôte, *fidèle à son nom* (1), il reprend en pèlerin et avec joie le chemin de la France, et après dix-huit mois d'exil, arrive sans obstacle dans la ville de Lyon.

M. Henry ne présente pas la suite de la vie de Gerson, qui fut obscure et comme murée dans le couvent des Célestins, il a seulement retracé un épisode de cette vie, le temps de

(1) Ce nom signifie en hébreu *pèlerin*.

l'exil, et il nous semble l'avoir fait de manière à satisfaire les hommes studieux et tous ceux qui aiment à voir revivre ces grandes figures du moyen-âge, qu'on ne contemple jamais qu'avec respect et sympathie.

Séance du 10 décembre 1859.

M. le président dépose le recueil de la société libre de l'Eure ; un bulletin de la société des antiquaires de Picardie et un autre de la société de la Lozère et un numéro d'un journal, *Bibliographie de France*.

M. Jules Salles, secrétaire adjoint, donne communication de quatre lettres de remerciements de MM. Roux-Ferrand, Vinard, Frossard et Colin, récemment nommés membres honoraires.

M. Ollive-Meinadier fait part des recherches qu'il a faites relativement au théorème de Fermat. Il ne s'est pas proposé de donner une solution complète d'un problème ardu qui a défié jusqu'ici les efforts des plus habiles géomètres, mais il a voulu seulement présenter la question sous un point de vue qui lui a paru nouveau.

Il remarque d'abord que dans l'équation

$$x^n + y^n = z^n,$$

tout diviseur commun à deux des trois

quantités x , y et z doit nécessairement diviser la troisième. En effet, si l'on a $x = p\delta$ et $y = q\delta$, δ étant le plus grand commun diviseur de x et y , on aura en substituant

$$\delta^n (p^n + q^n) = z^n$$

ce qui ne peut avoir lieu qu'autant qu'on a $z = \delta r$, r étant un nombre entier, l'équation proposée devient alors

$$\delta^n (p^n + q^n) = \delta^n r^n,$$

ou bien en divisant les deux termes par δ^n ,

$$p^n + q^n = r^n;$$

d'où il résulte que si la solution de l'équation proposée est possible, elle doit avoir lieu entre des nombres premiers entre eux, et qu'elle aura lieu aussi indéfiniment entre ces mêmes nombres multipliés par un facteur commun.

Cela posé, si l'on suppose que x est le plus petit des trois nombres x , y et z , on pourra poser

$$z = x + a \text{ et } y = x + b,$$

a et b étant des nombres entiers et premiers entre eux, et $a > b$.

On aura alors, en substituant dans l'équation

$$x^n + y^n = z^n,$$

x , y et z étant supposés premiers entre eux,

$$x^n + (x + b)^n = (x + a)^n,$$

d'où l'on tire :

$$x^n - n(a-b)x^{\frac{n-1}{1}} - \frac{n(n-1)}{2}(a^2-b^2)x^{\frac{n-2}{2}} - \dots - (a^n - b^n) = 0$$

équation qui revêt une forme particulière et digne de remarque, puisque tous ses coefficients sont négatifs, et que chacun d'eux se compose du coefficient numérique du terme correspondant du binôme de Newton, multiplié par la différence des puissances de a et b , dont le degré est exprimé par le nombre inférieur d'une unité à celui qui désigne le rang de ce terme; et comme cette équation n'a que son premier terme positif, elle ne peut avoir qu'une racine positive, et c'est à rechercher dans quels cas cette racine peut être en même temps rationnelle que nos efforts doivent tendre.

Or, si on a $n = 1$, l'équation à résoudre est la suivante :

$$x - (a - b) = 0,$$

d'où l'on tire $x = a - b$, et par suite $y = a$ et $z = 2a - b$, et l'on obtient en substituant dans l'équation $x^n + y^n = z^n$

$$(a-b) + a = 2a - b.$$

L'équation proposée sera donc satisfaite, lorsqu'on aura $n = 1$, en donnant arbitrairement des valeurs quelconques à a et b .

Si l'exposant n devient égal à 2, l'équation à résoudre est dans ce cas :

$$x^2 - 2(a-b)x - (a^2 - b^2) = 0,$$

d'où l'on tire :

$$\begin{aligned} x &= (a - b) + \sqrt{(a^2 - b^2) + (a - b)^2} \\ &= (a - b) + \sqrt{2a(a - b)} \end{aligned}$$

et comme a et b sont deux nombres premiers entre eux, pour que x soit une quantité rationnelle, il est nécessaire et il suffit que le radical quarré qui entre dans son expression soit aussi une quantité rationnelle, ce qui ne peut avoir lieu qu'autant qu'on a simultanément $2a$ et $(a-b)$ égaux à des quarrés; on peut alors poser $2a = M^2$, d'où l'on tire $a = \frac{1}{2}M^2$, et comme a doit être un nombre entier, M doit être nécessairement un nombre pair. On doit avoir aussi $a - b = N^2$; b doit donc être un nombre impair, et calculé de manière que, retranché de a , le reste soit un quarré premier avec ces deux nombres.

C'est ainsi que si l'on fait $2a = 64$, et par conséquent a égal à 32, on pourra faire b égal à 31, à 23 ou à 7; on aura alors dans le premier cas $x = 9$, $y = 40$ et $z = 41$, dans le second $x = 33$, $y = 56$ et $z = 65$, et enfin dans le troisième $x = 65$, $y = 72$ et $z = 97$. Ces divers nombres satisfont pleinement à l'équation proposée; on a, en effet,

$$9^2 \text{ ou } 81 + 40^2 \text{ ou } 1600 = 41^2 \text{ ou } 1681,$$

$$33^2 \text{ ou } 1089 + 56^2 \text{ ou } 3136 = 65^2 \text{ ou } 4225,$$

$$\text{et } 65^2 \text{ ou } 4225 + 72^2 \text{ ou } 5184 = 97^2 \text{ ou } 9409.$$

Dans le cas où l'exposant n deviendrait égal à 3, on aurait à résoudre l'équation.

$$x^3 - 3(a-b)x^2 - 3(a^2 - b^2)x - (a^3 - b^3) = 0,$$

et l'on tire de cette équation :

$$x = (a-b) + \sqrt[3]{\frac{1}{2} \sqrt{\frac{1}{2} \left[3(a-b)^2 - ab \right] + \sqrt{-32a(a-b) + 9[(a-b)^2 - ab]}}} + \sqrt[3]{\frac{1}{2} \sqrt{\frac{1}{2} \left[3(a-b)^2 - ab \right] - \sqrt{-32a(a-b) + 9[(a-b)^2 - ab]}}}$$

Or, comme dans cette expression, les quantités qui se trouvent sous les radicaux cubiques, renferment le facteur 1/2, qu'il est impossible de faire disparaître, on doit conclure que la valeur de x ne saurait être rationnelle, et qu'ainsi la solution de l'équation proposée ne peut être obtenue, lorsque l'exposant n est égal à 3.

On pourrait essayer du même moyen pour parvenir à la résolution de l'équation proposée, lorsque l'exposant n est égal à 4, mais il est probable qu'on l'essaierait sans succès; et comme au-dessus de ce nombre, on ne possède encore aucun moyen pratique de résoudre l'équation de la résolution de laquelle dépend celle de l'équation proposée, et que c'est inutilement que nous avons tenté de résoudre, dans ce cas, cette équation en donnant des valeurs particulières à x , y et z , on peut se croire fondé à conclure que l'équation proposée ne saurait avoir de solution en nombres entiers et

inégaux , qu'autant que l'exposant n n'est pas plus grand que le nombre 2.

Séance du 24 décembre 1859.

M. le président dépose : ~

1° Trois brochures de M. Ollive-Meinadier sur des questions mathématiques ;

2° Six numéros du Bulletin de la société d'agriculture et du commerce de Caen ;

3° Un bulletin de la société cantonale d'agriculture , t. xiv, 2e série ;

4° Un bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

M. l'abbé Azais , chargé de faire connaître l'essai sur les troubadours de Béziers , par M. Gabriel Azais , ancien magistrat et secrétaire de la société archéologique de Béziers , commence son compte-rendu par un exposé des travaux de la compagnie bitterroise ; il signale surtout les intéressantes recherches de M. Boudard sur les Ibères et les efforts de plusieurs autres membres , entre lesquels se fait remarquer l'auteur de l'étude nouvelle qui vient de montrer encore autant d'érudition que de goût. Pour en bien indiquer le but et l'importance , le rapporteur jette un premier regard sur la langue romane provençale qu'il considère avec raison comme l'initiatrice de toutes les langues de l'Europe latine.

« C'est au XII^e siècle, dit-il, que la poésie provençale se révèle dans toute sa richesse. On n'entend alors dans tout le Midi que chansons, tençons et sirventes. Ces chants nouveaux trouvent partout un écho et retentissent dans tous les donjons et dans toutes les cours de l'Europe. Les rois eux-mêmes ambitionnent le titre de troubadours et se montrent aussi fiers des tençons qu'ils composent que des victoires qu'ils remportent. Partout les troubadours sont accueillis avec honneur. Dames et seigneurs rivalisent dans leur empressement à les fêter. Voici à Narbonne, la fille d' Aimery II, la vicomtesse Ermengarde, femme de tête et de cœur, qui se repose des soins du gouvernement et des fatigues de la vie guerrière.—Car l'héroïque femme savait marcher à la tête de ses troupes en écoutant les chants des troubadours. A Marseille, Alzais de Roquemartine, de la maison des Porcelets, épouse du vicomte des Baux, applaudissait les chansons du troubadour Folquet, que ses talents devaient élever plus tard au siège de Toulouse. A Montpellier, la princesse Eudoxie, fille de l'empereur de Constantinople et femme de Guillaume, seigneur de cette ville, accueillait avec non moins d'honneur les poètes de la Provence.

» Ce qui domine dans ces inspirations poétiques, ce sont les hommages plus ou moins purs des troubadours pour la dame de leurs pensées. Selon les principes de chevalerie de cette époque, chacun a sa dame et en fait l'objet de ses chants. Il faut voir dans cette galanterie, à l'usage des chevaliers et des troubadours, quelque chose de plus élevé qu'un sentiment profane. Il faut y reconnaître le respect et le culte de la femme qu'on veut

protéger contre la force oppressive de cette époque grossière. Ce sentiment pur et noble dans sa source, adoucit les mœurs, devient le principe de la loyauté, du dévouement et une source féconde de poésie.

» Quelquefois nous trouvons dans les sirventes la satire des vices et des passions de l'époque. Le poète, s'armant de ses vers comme d'un fouet vengeur, flagelle sans pitié la corruption et la félonie des seigneurs et du peuple. Tel est ce troubadour, chanoine du Puy, Pierre Cardinal, qui a été appelé le Juvénal du moyen-âge.

» D'autres fois l'ardeur guerrière de ces temps de luttes et de combats respire dans leurs chants. On les voit, Tyrtées chrétiens, répéter le noble cri des croisades : Dieu le veut ! Dieu le veut ! et pousser dans leurs vers belliqueux, princes, barons et chevaliers à la délivrance du Saint-Sépulcre.

» M. Gabriel Azaïs moissonne avec intelligence dans ce champ de la littérature provençale et forme comme une gerbe poétique auquel chaque troubadour a fourni son épi. On suit avec un vif intérêt ce mouvement littéraire dans lequel se reflète, avec la physionomie des événements, la peinture fidèle des mœurs de cette époque, et l'on reste sous le charme de tout ce qu'il y avait de grâce et de fraîcheur dans cette poésie simple et naïve.

» C'est au 14^e siècle que se clôt l'ère des troubadours. La guerre des Albigeois porta un coup mortel à cette poésie qui demandait les fêtes pacifiques des châteaux, et ne pouvait se plaire au milieu du bruit des armes. La réunion du comté de Toulouse à la couronne de France acheva ce que la guerre

avait commencé. La Provence elle-même, cette terre classique des troubadours, cessa d'accueillir leurs chants, lorsque Charles d'Anjou tourna ses pensées ambitieuses vers le royaume de Naples. A Toulouse, la société de Clémence Isaure recueillit ce poétique héritage, et dans son sein, les fleurs du gai savoir n'ont point perdu leur éclat. Tandis qu'un poète dont une légitime renommée a couronné les travaux, Jasmin, rajeunit le vieil idiome des troubadours.

» Plus près de nous, la Muse romane se réveille et fait entendre des chants dignes de nos anciens rhapsodes. Les poésies des Félibres, le beau poème *de Miréio*, par Mistral, et *lis Oubretto* de Roumanille, fleurs suaves et parfumées, dont la récente éclosion a signalé le réveil des triomphantes lettres provençales, sont un écho harmonieux de ce brillant passé. La Provence a retrouvé ses chants d'autrefois, et les inspirations des nouveaux poètes provoquent de sympathiques admirations et de vifs applaudissements.»

Après cet aperçu plein d'intérêt sur la poésie provençale et ses plus célèbres représentants, l'auteur et après lui le rapporteur s'attachent à faire connaître particulièrement les cinq troubadours de Béziers, dont les poésies sont venues jusques à nous : Gaucelin, Bernard d'Auriac, Guillaume et Maffre de Mengaud et Azalais de Porteragues près de Béziers, qui fut contemporaine d'une autre châtelaine de nos contrées, qui cultivait aussi les muses, Clara d'Anduze.

Par quelques citations des sirventes et des chansons de ces cinq poètes, M. l'abbé Azais a caractérisé la direction de leurs idées, le

genre de leur talent et le degré de leur mérite et a terminé ainsi son attachant rapport.

» L'ouvrage de M. Gabriel Azaïs nous fait parfaitement connaître cette brillante époque des troubadours qui a jeté un si vif éclat dans notre Midi. Ce n'est pas sans doute une poésie large et profonde, qui ait un vol hardi et qui laisse une empreinte durable. Ce n'est, selon l'expression de M. Villemain, qu'une poésie à fleur d'âme, qui se joue généreusement à la surface des choses, sans pénétrer bien avant dans le cœur humain. C'est l'enfance poétique du monde moderne, enfance légère et joyeuse, qui a plus d'imagination que de cœur, mais qui attache singulièrement par sa candeur ingénue et sa grâce naïve. A ces premiers mouvements de l'âme qui s'éveille, à ces chants légers, à ces impressions superficielles devaient succéder des pensées plus graves et des horizons plus larges. L'enfance devait faire place à la jeunesse et à la virilité. Après les sirventes, les canzones, les tençons, des troubadours, nous devons avoir les œuvres sérieuses des poètes. Cette première semence poétique a mûri sur notre sol fécond et nous admirons aujourd'hui son riche épanouissement dans *les Traditionnelles*, le *Tasse à Sorrente*, et les autres chants des poètes de notre cité.»

M. Maurin lit un mémoire étendu sur les inscriptions tumulaires de Nîmes, dont l'étude lui a fourni de quoi ajouter une nouvelle page à l'histoire de notre pays et non pas seulement à l'histoire générale, mais à la peinture de la famille, au tableau de la vie de nos pères qui jusqu'à présent nous était très-peu

connue. La première question qu'il se pose est celle-ci : Où était situé, à la période gallo-romaine, le champ de repos des habitants de notre cité ?

Pour la résoudre, il remarque d'abord que cet emplacement devait être en dehors des limites de la muraille-enceinte, puisque la loi des XII tables (1) défendait d'enterrer les morts dans l'intérieur de la ville, et il rappelle les découvertes, qu'a faites M. Pelet, de pierres tumulaires dans les environs du chemin de Montpellier et de celui de Beaucaire ; puis il examine l'opinion de Ménard, renouvelée et développée par M. Teissier, qui pense que ce fut autour du Champ-de Mars que furent élevés les tombeaux des principaux citoyens, et le long des chemins d'Avenio, d'Ugernum, d'Arilate, de Narbonne, ceux des habitants d'une condition plus obscure.

A ces conjectures, M. Maurin oppose différents passages d'auteurs latins qui semblent prouver que telle ne fut pas la place assignée aux mausolées des grands personnages, et si pour les simples citoyens on mettait les tombes sur le bord des routes, ce que ne permet pas de contester le grand nombre des inscriptions : *Siste viator, iter aspice viator*, ce que démontrent les monuments funéraires des voies Appienne, Aurélienne, Flaminienne et Tiburtine, il faut reconnaître aussi que ce n'est pas indistinctement sur toutes les routes que se plaçaient les tombeaux. Il y avait des voies particulièrement affectées à l'ensevelissement. Nîmes devait avoir la sienne dans de moindres proportions

(1) *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito*, Cic. d. leg. 14. 23.

sans doute que Rome (Nîmes avait 100,000 âmes et Rome un million). Elle devait même, comme il est permis de l'inférer par l'exemple d'une cité voisine , avoir non-seulement des bords de route à occuper , mais peut-être un lieu particulier de sepulture , comme le sont les Aliscamps d'Arles.

M. Maurin , après avoir exprimé la pensée, contrairement à l'opinion généralement admise que c'était comme par exception que les bords de toutes les routes étaient des lieux d'ensevelissement et que la dissémination des tombes , en tous lieux , n'était pas le fait commun et général, M. Maurin arrive à l'examen particulier des inscriptions. Il ne s'occupe pas, parce que tel n'était pas le plan de son travail destiné à faire connaître seulement l'intérieur des familles , leurs affections et leurs sentiments ; il ne s'occupe pas des fonctionnaires de l'ordre civil , militaire et religieux , ni des grands noms de l'aristocratie romaine; il s'arrête, de préférence, aux inscriptions qui témoignent des regrets d'un père ou d'une mère , d'un fils ou d'une fille , d'un époux ou d'une épouse , d'une sœur ou d'un frère, même d'un affranchi qui faisait partie de la famille ; enfin aussi d'un ami , *car l'amitié est , par l'affection mutuelle, entre deux êtres à qui les liens du sang sont étrangers, une sorte de parenté.*

Ces inscriptions ne sont pas pour M. Maurin une espèce de formule officielle et vulgaire, empruntée à un vocabulaire convenu. Il y trouve toutes les nuances du sentiment en rapport avec la douleur ressentie. « Ainsi , dit-il , s'agit-il d'un père , d'une mère , d'un aïeul, d'une aïeule, nous rencontrons une épithète qui rappelle la déférence, comme *honora-*

tus, ou une épithète qui rend la bonté, la tendresse pour les enfants : *optimus*, *piissimus* ou *pietissimus*, expressions qu'il faut traduire dans le sens où se prend le mot de piété filiale, l'adjectif français très-pieux ne correspondant pas à son similaire latin.

» Les épithètes d'*optimus*, de *piissimus* ou de *pietissimus* sont celles qui font le plus souvent retour. Elles sont appliquées indistinctement à toutes les relations de parenté. Nous l'avons dit pour les ascendants ; nous pouvons le dire pour les époux, les épouses, pour les enfants, pour les frères et sœurs, et rien de moins surprenant. Il est des termes consacrés dans la langue des regrets et qui sont propres à rendre la douleur éprouvée par tous les degrés de parenté.

» On pleure la perte du meilleur des pères, du meilleur des époux, du meilleur des fils, du meilleur des frères, comme on pleure celle de la plus tendre des mères, de la plus tendre des épouses, de la plus tendre des filles, de la plus tendre des sœurs et *vice versa*.

» Il est assez curieux de rencontrer les expressions d'*optima* et de *piissima* que je qualifie de consacrées, dans la *Vie d'Agriola*, le chef-d'œuvre, comme on sait, de la notice biographique, de les rencontrer, dis-je, appliquées à une femme et à une fille. Tacite racontant qu'Agriola, dans une pensée de prévoyante sollicitude, crut devoir, par son testament, associer l'empereur Domitien à sa femme et à sa fille qu'il laissait pour héritières, appelle l'une *optima uxor*, la meilleure des épouses, et l'autre *piissima filia*, la plus tendre des filles.

» Il n'est donc pas étonnant que le témoignage rendu à des personnes vivantes, se re-

trouvât après leur mort sur la pierre qui recouvrait leurs cendres.

» Je ne prétends, du reste, tirer du rapprochement du livre et de la tombe, d'autres conséquences, si ce n'est qu'il était des termes consacrés dans la langue des regrets, mais qui n'étaient pas pour cela insignifiants, quand on peut voir qu'ils étaient employés à l'égard d'une femme et d'une fille en pleine possession de la vie par un écrivain chez qui le cœur ne brillait pas moins que le génie.

» La fréquence d'emploi des diverses qualifications que j'énumérais tout-à-l'heure n'implique donc que le retour de la même situation de l'âme, quelle que soit du reste la nature du lien que la mort ait rompu.

» A la différence de celles-ci qui s'appliquent indifféremment à tous les ordres de parenté, il en est d'un accent plus délicat, si je puis ainsi parler, et qui n'indiquant pas moins la spontanéité du sentiment qui a pénétré la pierre, ne semblent convenir néanmoins qu'à une classe particulière d'affections domestiques.

» Ainsi, il n'y a guère qu'un père, une mère, un époux, une épouse qui puissent traiter l'objet perdu de très-cheri, de très doux, de très-aimant, *carissimus*, *dulcissimus*, *amantissimus*.

» L'expression d'*amantissima*, soit dit en passant, se retrouve encore, dans l'ouvrage précité de Tacite, appliquée à l'épouse d'Agriola.

» Et maintenant, dirai-je, qu'importe si quand il s'agira d'un mari, d'une femme, d'un enfant ravis à l'affection des leurs par l'impitoyable mort, nous voyons se reproduire les expressions: le plus chéri, le plus doux, le

plus aimant des êtres. Si ces expressions répondent à d'uniformes sentiments en présence de l'identité des impressions de deuil éprouvées, la variété des termes, si elle existait, ne prouverait qu'une chose, c'est le travail de l'esprit qui s'ingénierait à rechercher des combinaisons de mots propres à rendre moins un sentiment du cœur, qu'une fantaisie de l'imagination qui colore ce qu'elle touche. A une douleur profonde il ne faut pas beaucoup de paroles pour exprimer ce que l'âme ressent. N'est-ce pas un poète latin qui a dit :

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent (1).

Les douleurs légères bavardent, les grandes se taisent.

» Cependant il ne faudrait pas trop généraliser l'application de cette maxime qu'il n'y a que les douleurs légères qui parlent beaucoup. Il en était du monde ancien sans doute ce qu'il en est du nôtre. Toutes les organisations ne se ressemblaient pas. Il était des natures recueillies et concentrées qui sentaient plus qu'elles n'exprimaient ; mais il en était d'autres plus disposées aux épanchements, qui ne pouvaient garder pour elles-mêmes ce qu'elles ressentaient et qui avaient besoin de le répandre au dehors. Cela ne prouvait pas toujours qu'elles sentaient moins, cela voulait dire uniquement qu'elles sentaient d'une manière différente. »

L'auteur discute ensuite avec le même savoir et la même délicatesse les expressions qui s'appliquent à tous les ordres de parenté, l'é-

(1) Perse.

poux, le père, *amantissimus*, l'épouse, *amantissima*.

Ce sont ici des prolégomènes que M. Maurin termine par l'indication des sources où il a puisé ; d'abord l'histoire de Ménard, ensuite la topographie de Baumes et Vincens, et divers mémoires de son docte confrère M. Pelet, et notamment ceux qu'il a publiés sur le Musée de la Maison-Carrée et la Porte-d'Auguste, qui lui ont offert le précieux avantage de contenir un assez grand nombre d'inscriptions inédites

Après les prolégomènes, M. Maurin commence son étude des inscriptions tumulaires par quelques réflexions générales sur la douleur des mères qui, mieux que d'autres, peuvent dire : *Non est dolor sicut dolor meus*. Il commente d'abord deux inscriptions laconiques, celle d'Oppia « Aux dieux mânes de la plus chère des filles, morte à l'âge de 6 ans, 9 mois, 6 jours, et celle de Julia Sergia décédée à l'âge de 7 ans, 35 jours. » Et il remarque combien le compte même si minutieux des années, des mois et des jours qu'ont vécu ces jeunes enfants est une indication éloquente de la vivacité des regrets maternels.

Ensuite M. Maurin passe en revue quelques Cippes du Musée d'Arles et de notre Musée de la Porte d'Auguste, notamment celui du jeune Domitius Tatianus, et pour continuer ce tableau de tous les deuils de famille, il en vient à la catégorie des pères et des mères qui perdent des adolescents ou adultes. (*Mater infelicissima*), à propos d'une mère du nom de Cassia, qui a dédié la tombe de son fils (mort à l'âge de 23 ans) *sub asciâ*. M. Maurin fait part de ses idées sur la valeur de ces deux mots, objets de tant et tant de dissertations,

ou pour mieux dire, il rattache son opinion à celle de Mongis (1). Il signale comme un de nos plus intéressants monuments épigraphiques l'inscription en vers grecs, qu'on lit encore aujourd'hui sur une pierre qui se trouve dans la maison de M. le conseiller honoraire, Eugène Ferrand de Missols, et qu'il traduit ainsi :

« Vibius, nous souhaitons que les fleurs
» croissent en abondance sur cette tombe que
» nous venons de te faire construire; qu'il
» n'y vienne ni ronce, ni mauvaise plante;
» qu'on n'y voie que des violettes, des marjo-
» laines, des narcisses, et qu'il ne croisse
» autour de toi que des roses. »

A ce souvenir donné à une ombre chérie en de si riantes images, M. Maurin oppose les cris déchirants qu'on entend retentir à son oreille en lisant l'inscription d'un sarcophage découvert à Arles en 1844, et surtout celle qui figure sur la tombe de Julia Lucina que renferme également le Musée d'Arles.

Il s'agit encore d'une mère (Julia Parthenope) qui a perdu sa fille à l'âge de 27 ans, 10 mois, 15 jours. Voici en quels termes touchants s'exhale la désolation de cette mère.

« O douleur ! que de larmes a coûté le
» sépulchre ! Cette fille si chère à sa mère qui
» se la voit ravir à la fleur de son âge, la
» voilà couchée sous cette pierre. O plût au
» Ciel que l'âme (*spiritus*) lui fût rendue, afin
» qu'elle pût juger de toute l'étendue de l'af-
» fliction maternelle. »

» On serait peut-être tenté au premier abord de prendre le mot de *spiritus*, non pas dans

(1) *Dictionnaire des Antiquités.*

le sens de l'âme se réunissant au corps pour l'animer de sa vie spirituelle, mais dans celui de souffle de vie matérielle, ce qui semblerait exclure l'opinion que la pensée de l'immortalité de l'âme n'était pas toujours absente chez les anciens des souvenirs donnés aux morts. Mais tout doute disparaît si on considère le cartouche qui entoure l'inscription et qui est soutenu par deux génies qui volent, symbole bien reconnu de l'immortalité de l'âme.

» Dans l'antiquité, c'est ainsi qu'a toujours été interprété, du reste, le mot de *spiritus* pour les archéologues qui ont décrit et expliqué le monument de Julia Lucina. Il faut bien d'ailleurs dire que les anciens n'entendaient pas la chose autrement. C'est l'analyse physiologique moderne qui a distingué le principe vital du principe pensant ; mais pour eux l'un se confondait avec l'autre.

» On peut interpréter dans le même sens peut-être la figure ailée de la pierre de Domitius Tatianus, dont j'ai parlé ci-dessus.

» Bornons là nos recherches et nos citations, en ce qui touche l'expression du sentiment paternel et maternel manifesté sur les pierres tumulaires de l'antiquité, retirées de notre sol. Il eût été aisé de multiplier les exemples ; mais quelques inscriptions de plus n'auraient rien ajouté à l'évidence de la démonstration.

» Il demeure bien certain que chez nos ancêtres de la Gaule romaine, il y avait des cœurs de père et de mère qui ressentaient aussi vivement que de nos jours les tendres affections pour les enfants, qui sont mêlées de tant de douceur et d'amertume. S'il leur manquait quelque chose, ce n'était pas à coup-sûr le sentiment. •

» On peut même présumer que, sans avoir

des idées fort arrêtées sur ce point , ils entrevoyaient la lumière d'une nouvelle existence par-delà la nuit du tombeau.

» Cela n'était qu'un aperçu fort vague et fort incertain sans doute , et c'est avec tristesse qu'ouvrant les pages d'un illustre historien de la Rome impériale, on y lit des paroles comme celles-ci , indice de la faible croyance des classes éclairées de l'époque :

« S'il est un lieu destiné aux mânes des êtres pieux, si comme le pensent les sages , les âmes ne s'éteignent pas avec le corps... (1). »

» S'il est un lieu . . . Quelle consolation qu'une espérance exprimée dans des formes aussi dubitatives ! Mettons à présent en face de cette douteuse espérance la réalité cuisante d'une douleur de père et de mère, pour comprendre combien celle-ci devait croître en amertume. Que cette amertume n'eût pas quelque peu débordé sur la pierre , c'eût été fort extraordinaire. »

Après avoir étudié avec curiosité , sur les tombeaux , le degré de tendresse que décèlent les regrets d'un père et d'une mère qui y ont enfermé leurs enfants, il doit être intéressant aussi de juger par la pierre tumulaire , d'y lire quelle a été l'affection des enfants pour leurs père et mère , aieuls et aieules qui ont soigné leur enfance et ouvert , pour ainsi dire, les portes de la vie.

A cet égard , M. Maurin a fait les plus patientes, les plus complètes recherches. Une multitude d'inscriptions portant les qualifications les plus variées , ont été examinées et interprétées. Premièrement, celle de Fulvinus dont M. Pelet a traité dans un de ses mémoi-

(1) Tacite. *Vie d'Agricola*.

res, et de plus une inscription trouvée autrefois dans la maison de Bouillargues (1) ; une autre qui fut découverte jadis près la porte de la Madelaine (2) ; une troisième dédiée à Quadratus et qu'on voit aujourd'hui dans les Arènes ; enfin une inscription qu'il a trouvée en Suisse et dont il fait ressortir la touchante signification.

Pour compléter le tableau qu'il a entrepris de retracer, M. Maurin a recueilli et rapproché les diverses inscriptions qui lui ont offert le témoignage d'une vive affection fraternelle et quoiqu'on ait dit dans l'ancienne Rome *rara concordia fratrum*, il montre par de nombreux cippes bien étudiés et bien expliqués, *que le lien des âmes qui unit les enfants sortis du même sang n'était pas le partage exclusif de quelques natures d'élite, mais qu'il se rencontrait dans toutes les classes, dans toutes les conditions, et assez communément même, et que ce sentiment de famille ne saurait être refusé à l'antiquité.*

Séance du 7 janvier 1860.

M. le président dépose les recueils adressés par les Sociétés de Toulon, Bordeaux, Angoulême, Valenciennes et par la Société protectrice des animaux,

(1) A la mémoire éternelle de Satia et de Calvinus.

(2) Aux dieux mânes de Pompus, Flavia, mère très-malheureuse.

Et M. le secrétaire donne communication d'une lettre de la Société des arts et sciences de Carcassonne et d'une dépêche de M. le Garde des Sceaux qui remercie de l'envoi des mémoires de l'Académie, qu'il a trouvés dignes d'un vif intérêt.

M. Maurin achève la lecture de son étude sur les pierres funéraires de nos contrées. Il examine aujourd'hui les tombes sur lesquelles l'amour conjugal a déposé l'expression de ses regrets. Cette expression semble indiquer, plus encore que les autres inscriptions, un vif degré d'affection,

La première inscription qu'il a recueillie et interprétée, est celle de Senucia Maxima à Emilius Diocletianus, qu'on voit au musée de la Maison-Carrée; puis celles de Paulus Alexander à Hortensia, celle de Suius Chrysoptus à Casunia Phileta et celle de Licinia Faustina à son mari, de Valerius à Domitia. Toutes offrent par leurs épithètes *de piissimo, incomparabili, rarissimo, omnibus amantissimo*, des traces et des nuances tout-à fait en rapport avec la nature du sentiment intime que réveille l'idée du mariage.

M. Maurin a surtout été frappé d'une inscription trouvée à Saint-Privat, près Remoulins, où Silvius Paternus rend à sa femme (*rarissimi exempli*) le témoignage délicatement exprimé qu'il a vécu avec elle trente-deux ans sans blessure du cœur, *sine læsurâ animi*.

Puis après avoir noté sur beaucoup d'autres tombes et cippes des expressions qui révèlent le charme attaché à la société conjugale chez les Romains, il s'arrête plus particulièrement à une pierre sur laquelle on lit qu'Attius Saturninus avait élevé une tombe à son épouse

chérie , Lucilia Secundilla , avec laquelle s'étaient écoulés vingt ans de sa vie. Sur les côtés de l'inscription et en travers, se trouvent ces mots qui, formule funèbre ou expression d'un vœu, laissent percer une espérance d'immortalité : *Salve , Secundilla Lucilia, lucet ,* adieu Secundilla Lucilia, un monde nouveau (sous-entendu) lui pour toi.

« *Il y a là, continue M. Maurin, comme une révélation que, chez nos pères dans les grandes douleurs qui éclataient sous leur toit domestique, l'espérance n'était pas bannie du cœur de l'époux qui perdait sa femme ou de la femme qui perdait son époux. Mais toujours est-il que la manifestation de cette espérance, à raison du vague des croyances officielles et du scepticisme des opinions philosophiques, ne se produisait pas très-communément chez eux.* »

D'autres relations domestiques d'une nature moins étroite que celles des pères, mères, fils, filles, frères, sœurs, épouses et époux, dont l'auteur vient de s'occuper, ont aussi appelé son attention, ce sont des affranchis qui ont élevé des tombes aux patrons qui leur avaient donné la liberté ; ce sont des maîtres qui, en mémoire des services dévoués de leurs affranchis, leur en ont élevé à leur tour ; ce sont des affranchis qui, entre eux, ont voulu perpétuer le souvenir d'une affection qui, commencée dans la servitude, s'était continuée dans la liberté dont ils avaient été dotés par le même patron ; ce sont des héritiers qui ont cherché à éterniser leur reconnaissance ; ce sont des élèves qui ont laissé le témoignage de la gratitude pour les maîtres dont les leçons avaient formé leur esprit et leur

cœur ; ce sont des amis à leurs amis , des nourrices à leurs nourrissons et *vice versâ*.

Parmi les tombes élevées à Nîmes, par des affranchis à leur ancien maître , il en était quelques unes qui étaient plus ornées que les autres ; celle de Graptus, rue Dorée , maison Lombard de Latour (1), touchante par sa simplicité : *Dulcissimæ Euphemiae*, un enfant de six ans , orpheline , privée probablement de ses père et mère.

M. Maurin énumère ensuite et interprète un grand nombre d'autres inscriptions d'amis , d'héritiers , et malgré le grand nombre de celles que nous possédons et quelquefois la magnificence de leurs ornements, il fait cette réflexion :

« En comparant les magnifiques tombeaux du musée d'Arles , qui brillent tout à la fois par la richesse de la matière et par l'élégance de l'art , avec les pierres en général assez modestes , recueillies chez nous , une réflexion se présente naturellement à l'esprit. C'est qu'il est probable que nous n'avons pas mis la main sur la meilleure part. Ne semble-t-il pas , en effet , qu'il nous manque quelque chose , si l'on veut bien se rappeler le degré de richesse et de splendeur auquel dut arriver notre cité à la période des Antonin et qui nous est révélé par nos monuments qui datent presque tous de cette époque.

» La plupart des pierres tumulaires que nous possédons sont en calcaire grossier , très-peu sont en marbre ; et quant aux ornements dont le ciseau du sculpteur aurait pu

(1) Aujourd'hui dans la maison Roussel , rue des Greffes.

les enrichir, ils ne brillent guère en général que par leur absence. Quelques-unes, en petit nombre, semblent faire exception; mais il faut bien ajouter que le style d'ornementation en est d'un assez médiocre caractère.

» Ménard a donné le dessin de ce qu'il y avait de plus remarquable parmi les pierres qui étaient connues de son temps. Je ne lui emprunterai que celles qui se rattachent à mon sujet. »

Ce sujet, M. Maurin le traite et le suit dans tous les développements qu'il comporte, et termine en résumant sa pensée et émettant ses vœux :

» Au temps où florissait la civilisation romaine dans nos contrées, il y avait des affections domestiques, comme de notre temps, et les souffrances qui accompagnaient la rupture de ces affections n'étaient pas moins ressenties qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais je l'ai dit déjà et le répète, à ces souffrances, il manquait le remède que le christianisme est venu apporter aux hommes, l'espérance des choses éternelles :

Ce dictame immortel qui fleurit dans les cieux.

» Il me reste à terminer cet essai par un vœu.

» Ce serait d'abord qu'il fût dressé un catalogue spécial, — catalogue spécial, je m'entends, de toutes nos richesses lapidaires, où l'épigraphie nous donnerait la nomenclature complète de toutes les inscriptions recueillies avant et depuis Ménard, en y joignant la leçon du texte, quand le texte est mutilé, et même la traduction, avec indica-

tion autant que possible de l'endroit primitif où les pierres ont été trouvées ;

» En second lieu, que toutes ces pierres fussent rassemblées et réunies dans un lieu particulier qui serait comme la nécropole de l'antiquité. Je ne pense pas qu'aucun habitant de notre cité refusât de livrer celles qui sont en sa possession ; mais, au cas contraire, il y aurait les voies légales pour l'y contraindre.

» On aurait ainsi un cours d'histoire locale, générale et privée, par les monuments. Si n'y avait pas à cette œuvre une utilité matérielle, il y aurait certainement une utilité morale incontestable.

» Je confie ce vœu à mes doctes confrères qui s'occupent d'archéologie d'une manière spéciale.

» L'histoire ne traite guère que des faits de la politique, qu'ils aient le monde ou une cité pour théâtre. Cependant, à côté de ces faits très-intéressants à connaître, certainement que d'autres qui ne le sont pas moins passent sans laisser de trace et vont s'abîmer dans le gouffre de l'oubli qui recèle tant de secrets. Les contemporains les ont bien connus sans doute, et ils en ont défrayé leurs entretiens ; mais faute d'un annaliste qui ait pu en consigner le souvenir, la postérité les ignore.

» Depuis plus de 6,000 ans que le monde est parsemé de débris humains, à tel point que nous ne faisons point un pas peut être sans fouler la cendre de nos devanciers, qui ne comprend combien il s'est fermé de pages du livre de la vie dont il est impossible de rouvrir les feuillets ? Et cependant qu'on aimerait à les parcourir, si on le pouvait ! On le peut du moins, jusqu'à un certain point, quand une pierre posée sur la dépouille mortelle

d'un père , d'un enfant , d'un époux s'offre à nous. Bien que la curiosité, en quête des événements qui sont l'histoire de la vie des familles, se brise souvent contre l'obscurité de la tombe ; si néanmoins un rayon de lumière vient à luire de manière à la dissiper en partie, grâce à quelques caractères tracés sur un cippe ou sur un sarcophage , pour si insuffisante que soit sa clarté, il peut être utile de la recueillir précieusement. C'est là la pensée qui a présidé à ce travail , esquisse sans doute susceptible de recevoir plus de développements et surtout d'améliorations, si l'on m'y encourage. »

L'Académie se montre satisfaite de la communication de M. Maurin , l'en félicite et lui demande de continuer à diriger ses fortes et patientes études vers l'histoire de notre pays , qui, malgré de nombreux et bien estimables travaux , offre encore tant d'objets de recherches intéressantes et tant d'aperçus nouveaux à la science archéologique et au patriotisme local.

Séance du 21 janvier 1860.

M. le président distribue divers recueils adressés par les Sociétés correspondantes de la Sarthe , de la Lozère , de l'Yonne , de la Vienne, de la Haute-Vienne , de la Gironde, de la Meurthe , et fait hommage : 1° d'une monographie de la Fontaine de Nîmes , par M.

Louis Boucoiran ; 2^o d'un opuscule de M. Romain , agent-voyer en chef de l'Aveyron ; 3^o d'un rapport de M. le docteur Vingtrinier, sur le compte rendu de la justice criminelle.

M. Curnier appelé par l'ordre du jour à acquitter son tribut académique de l'année, s'exprime ainsi :

« Messieurs,

» Je me propose de soumettre à l'Académie la première partie de deux études que j'ai entreprises sur deux hommes qui appartiennent à des époques bien différentes et qui, certes, n'ont entre eux rien de commun , si ce n'est un admirable talent d'écrivain , le cardinal de Retz et Frédéric Ozanam.

» Je continuerai plus tard ces deux études , si j'y suis encouragé par vos suffrages.

» Il entre dans mes projets de les mener en quelque sorte de front. Quand je serai fatigué du triste spectacle qu'offrent à l'historien les fautes du cardinal de Retz , je me reposerai , pour ainsi dire , en retraçant les vertus d'Ozanam.

» Lorsqu'on traite des sujets qui ne sont pas purement littéraires , on peut être amené à aborder des questions délicates. Je les aborderai , toutes les fois qu'elles se présenteront sous ma plume , sans rien sacrifier de mes convictions , mais avec la ferme intention de ne blesser personne , surtout dans cette enceinte ; s'il m'arrivait , ce que je ne crois pas , de laisser échapper un seul mot qui s'écarterait de la ligne de modération que je me suis tracée et que je tiens à honneur de suivre toujours, je le désavoue d'avance ; car rien ne saurait être plus éloigné de ma pensée.

» A cause de la nature même des travaux vers lesquels je me sens porté de préférence, j'éprouvais le besoin, avant de payer mon premier tribut à l'Académie, de faire ici cette déclaration qui est l'expression bien sincère de mes sentiments. L'excellent esprit qui règne au sein de cette Académie où nous sommes unis les uns aux autres par les liens d'une douce confraternité, m'est un sûr garant que votre bienveillance ne me fera jamais défaut.

» Je commencerai par vous lire la première partie de mon essai sur le cardinal de Retz et sur son temps intitulée : *Retz avant la Fronde.* »

Après avoir exposé dans un avant propos le plan de son étude dont le cadre est fort étendu, M. Curnier entre dans quelques détails sur l'enfance de Gondi et sur son orageuse jeunesse. Il raconte, en termes pénétrants, la longue lutte que l'adolescent eut, à soutenir avec sa famille qui voulut absolument le consacrer à l'Eglise, quoiqu'il eût de son aveu même, *l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers*, et il fait, au sujet des vocations si souvent contrariées alors par les parents, une réflexion pleine de justesse : « Cette déplorable profanation des choses saintes était, dit-il, un des abus les plus révoltants de l'ancien régime. La France doit aujourd'hui au triomphe d'idées plus conformes aux règles éternelles de la raison et de la justice d'avoir un clergé qui, à tous les degrés de la hiérarchie, commande le respect et par ses vertus et par ses lumières. »

M. Curnier juge ensuite cette célèbre composition, la *Conjuration de Fiesque*, dont le

jeune Gondi entreprend , à 17 ans , d'écrire l'histoire , moins peut-être pour occuper son activité intellectuelle que pour satisfaire ce besoin d'insoumission et de révolte qui lui fit donner ce surnom dont il était charmé : *le petit Catilina*. C'est cette même turbulence de caractère qui le jettera dans la guerre de la Fronde , cette guerre étrange où on vit plus d'intrigues que de combats, plus de galanterie que de fureur, où on entendit plus de propos inconsidérés et même de jeux de mots que de plaintes sérieuses.

M. Curnier termine sa première lecture à l'époque où La Rochepot , aidé par de Retz, forme une conspiration contre le cardinal de Richelieu.

Pour donner une idée de la manière dont l'auteur a considéré son sujet , nous citerons seulement les prolégomènes de cette œuvre remarquable :

LE CARDINAL DE RETZ

ET SON TEMPS.

AVANT - PROPOS.

« Le cardinal de Retz est sans contredit une des figures les plus remarquables du xvii^e siècle , et surtout une des plus originales. Il s'est rendu célèbre dans un temps fécond en illustrations de tout genre. Il fut toujours en scène et sur le premier plan à une époque mémorable de notre histoire. On le voit partout au

milieu des malheurs de cette époque « où ,
» selon l'expression de Bossuet, il remua tout
» par de secrets et puissants ressorts, et où il
» ébranla l'univers (1). » Peu d'hommes eurent
plus de popularité et exercèrent plus d'ascen-
dant parmi leurs contemporains. L'importance
du rôle qu'il a joué, l'éclat des talents qu'il a
déployés, sont bien faits pour attirer sur lui
les regards de la postérité, malgré les fautes
qui ont terni sa renommée.

» Et pourtant une étude complète du génie et
des écrits du cardinal de Retz manque à notre
littérature. Nous avons des portraits du fameux
coadjuteur dessinés à larges traits par de
grands maîtres ou plus minutieusement es-
quissés par des mains habiles, qui reprodui-
sent très bien ce qu'il y a de plus saillant
dans sa physionomie. Nous avons des appré-
ciations de sa conduite et de ses œuvres éma-
nant de nos meilleurs écrivains. Mais ces
portraits, resserrés pour la plupart dans un
cadre trop étroit, laissent dans l'ombre une
partie du modèle. Ces appréciations, éparses
ça et là, auraient besoin d'être réunies en
faisceau pour donner une juste idée d'une
nature aussi complexe. Nous n'avons rien,
en un mot, qui constitue un travail d'ensem-
ble où Retz revive en quelque sorte tout en-
tier. On n'apprend encore aujourd'hui à le
bien connaître qu'à l'aide de quelques re-
cherches.

» L'Académie française a compris qu'il y
avait là une regrettable lacune. Fidèle aux
traditions qui l'ont placées si haut dans l'estime
publique, elle a profité, pour signaler cette

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Michel le Tellier.*

lacune et pour essayer de la combler , de l'utile institution des concours.

• Nous ne sommes nullement dans l'intention de nous mêler au tournoi littéraire qu'elle a provoqué dans ce but. Nous n'oserions pas, nous l'avouons, nous lancer sur un pareil théâtre. Nous n'avons entrepris de traiter le sujet proposé tout récemment par ce corps illustre que pour payer notre tribut à l'Académie du Gard qui nous a fait l'honneur de nous admettre dans son sein. Nous l'avons choisi de préférence , parce qu'il se rapporte à une des plus curieuses périodes du grand siècle , qu'il nous fournit ainsi l'occasion d'étudier sérieusement.

» Le cardinal de Retz a raconté lui même , d'une manière admirable , les vicissitudes les plus intéressantes et les plus dramatiques de sa singulière destinée. Nous n'avons pas assurément la prétention de refaire ici un des chefs d'œuvre de notre langue : « Quiconque voudrait broder sur un tel canevas, se sentirait bientôt frappé d'impuissance , et la plume lui tomberait des mains. » C'est le mot d'Hirtius sur les commentaires de César ; il a été justement appliqué aux mémoires du cardinal de Retz. Mais nous ne saurions déterminer les caractères particuliers de son génie , sans le suivre à travers les événements dont il nous a transmis un si piquant récit. D'ailleurs, quoique Retz soit loin d'avoir composé un hymne à sa louange , quoiqu'on puisse plutôt lui reprocher de s'être complu à étaler des faiblesses qu'il eût mieux valu couvrir d'un voile , quoique ses mémoires ne rappellent que trop , à notre avis , les tristes confessions de Jean-Jacques Rousseau , on est bien forcé de reconnaître , après l'examen le

plus impartial , qu'il s'est un peu flatté à certains égards , qu'il a été entraîné , lui aussi , par ce penchant irrésistible qu'ont tous les auteurs de mémoires à se relever , à se grandir aux dépens d'autrui. Pour le présenter sous son vrai jour , nous aurons plus d'une fois à rectifier ses assertions , non moins que les jugements contradictoires , mais également passionnés, de ceux de ses partisans et de ses adversaires qui , par l'exagération de l'éloge ou du blâme , justifient ces paroles du grand orateur qu'il faut toujours citer , quand il a mis quelque part son empreinte : « On ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer , ni le haïr à demi » (1).

» La part immense qu'il prit aux troubles de la Fronde , à ces luttes stériles de l'ambition et des intérêts personnels qu'il a décrites avec un merveilleux esprit , nous indique le plan que nous devons adopter. Nous considérerons Retz avant la Fronde — pendant la Fronde — après la Fronde. Cette division nous paraît avoir l'avantage de mettre en relief dans le plan même ce qui occupe la première place dans la carrière de notre héros et ce qui a fait surtout sa célébrité. Nous montrerons ainsi les diverses phases de cette existence si agitée , appréciant tour-à-tour l'homme, le politique et l'écrivain , à mesure que l'ordre naturel des faits nous l'offrira sous ses différents aspects.

» La vie du cardinal de Retz embrasse presque trois règnes , le règne de Louis XIII et de Richelieu , le règne d'Anne d'Autriche et de Mazarin , (on peut bien nommer ainsi la régence d'Anne d'Autriche) et de brillantes

(1) Oraison funèbre de Michel Le Tellier.

années de celui que Louis XIV a marqué du sceau d'une incomparable grandeur. Retz fut mêlé au mouvement de trois sociétés bien distinctes où se succédèrent à d'assez courts intervalles la mâle vigueur du temps de Richelieu, la libre et fougueuse allure de la Fronde, l'heureux mélange de politesse, de dignité et de bon goût qui entourra le trône du grand roi d'une magnifique auréole et forma le plus beau fleuron de sa couronne.

» En traçant une esquisse rapide de ces transformations sociales, dans les limites fixées par notre sujet, nous grouperons autour du cardinal de Retz tout ce qui est capable d'expliquer ses actes, ses erreurs, ses tendances, l'énigme, en un mot, de sa vie; car si les hommes supérieurs exercent toujours sur leur siècle une certaine influence, ils subissent eux-mêmes, par une réaction inévitable, celle du milieu où ils se trouvent; ils s'imprègnent comme malgré eux de l'air qui les environne. On les peint plus fidèlement, quand on ne les isole pas de leur entourage. C'est lui qui seul peut faire ressortir leur valeur relative. C'est lui qui achève de les éclairer, et la lumière qu'il projette sur eux, est le complément nécessaire du tableau.

Séance du 4 février.

M. Curnier continue la lecture de la première partie de son travail sur le cardinal de Retz et son temps. Il raconte en détail les

menées de Gaston d'Orléans, la révolte du comte de Soissons, les périls et les vengeances du cardinal de Richelieu, qu'il dépeint et qu'il juge avec impartialité, et les mécomptes du cardinal de Retz dans l'insuccès de la coalition qu'il avait fomentée. La douleur de voir tous ses rêves de domination évanouis le fixe enfin pour toujours dans l'état ecclésiastique. Mais malheureusement c'est une pensée ambitieuse qu'il suit, celle d'arriver à l'archevêché de Paris. M. Curnier met dans une vive lumière les artifices que Gondi emploie pour y parvenir. A la mort de Richelieu, de Retz voit grandir sa position. Il est nommé coadjuteur; il se prépare, selon l'usage, par une retraite à recevoir l'onction sainte :

« Le voilà donc appelé, dit M. Curnier, à méditer devant Dieu sur les devoirs attachés à la haute dignité qu'il a si vivement ambitionnée en n'en considérant que le côté mondain. Le voilà donc appelé à mesurer dans le secret de sa conscience toute la portée des engagements sacrés qu'il aura bientôt à contracter. En présence de ce Dieu dont il sera en quelque sorte le représentant dans un des plus beaux diocèses de la chrétienté, quelles sont les pensées qui s'offriront à son esprit? En ce moment solennel, à la veille d'être investi de ce redoutable ministère qui exige la réunion de tant de vertus, et qui, au point de vue de la foi, impose une si terrible responsabilité, jettera-t-il un regard douloureux sur le passé, et déplorera-t-il amèrement les erreurs de sa jeunesse? Les larmes du repentir viendront-elles purifier son âme et y faire épanouir cette fleur mystique de la piété dont le germe divin a été

comme desséché par le souffle du vice ? Verrait-on se renouveler, pour ainsi dire, le prodige de la conversion du grand évêque d'Hippone ? Hélas ! Retz nous révèle lui-même ce qui se passa au fond de son cœur. Ecoutez cette affligeante révélation. »

L'auteur cite un passage des mémoires de Retz, où il dit que se sentant incapable de résister à ses penchants, il résolut, après six jours de réflexion, « de faire le mal par dessein, parce qu'en le faisant ainsi, on y mettait toujours des préalables qui en couvraient une partie..... »

« Voilà, ajoute M. Curnier, ce que Retz a eu le triste courage d'écrire, à l'âge de près de cinquante ans, et il a fait cette confession sans exprimer ni regrets, ni remords ! N'y a-t-il pas là quelque chose qui rappelle cette sentence de l'Écriture : *Impius, cum in profundum venerit, contemnit* ? Une telle absence de foi chez un prince de l'Église, un tel mépris de ce qu'il y a de plus saint au monde, une telle préméditation dans la profanation du caractère le plus auguste, impressionnent péniblement tout cœur chrétien. C'est avec une véritable douleur, nous l'avouons, que nous avons lu ces lignes empreintes d'un froid scepticisme et d'une profonde immoralité. Comme pour reposer notre âme de cette émotion, comme pour la rafraîchir à une source vivifiante, nous avons ouvert le livre des *Confessions* de saint Augustin, et nous nous sommes arrêté à cette page incomparable où il a tracé le tableau de l'agitation décisive qui l'avait ramené à Dieu :

« Je frémissais dans mon âme, et je m'indignais de l'indignation la plus violente contre ma lenteur à fuir dans cette vie nouvelle où tout mon être me criait qu'il fallait entrer.... Je me jetai à terre sous un figuier, je ne sais pourquoi, et je donnai un libre cours à mes pleurs. Ils jaillissaient à grands flots comme une offrande agréable pour toi, ô mon Dieu! et je t'adressais mille prières pareilles à celle-ci : « O Seigneur, ne te souviens plus de mes anciennes iniquités, et cesse d'être irrité contre moi. » Car je sentais que ces iniquités me retenaient encore. Je laissais échapper ces mots dignes de pitié : « Quand ? Quel jour ? Demain ? Après-demain ? Pourquoi pas encore ? Pourquoi cette heure n'est-elle pas la fin de ma honte ? » En me parlant ainsi à moi-même, je pleurais avec amertume dans la contrition de mon cœur. Tout-à coup j'entends sortir d'une maison une voix comme celle d'un enfant ou d'une jeune fille qui chantait et qui répétait en refrain ces mots : Prends et lis. Alors je revins à grands pas au lieu où j'avais laissé le livre de l'apôtre, lorsque je m'étais levé. Je le pris, je l'ouvris et je lus en silence le premier chapitre sur lequel tombèrent mes yeux : « Ne vivez pas, disait l'apôtre, dans les festins, dans l'ivresse, dans les plaisirs, dans la jalousie et dans la dispute ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ et apprenez à dompter vos sens. » Je ne voulus pas en lire davantage ; j'avais compris que ce n'était point nécessaire. Aussitôt, en effet, que j'eus achevé cette pensée, comme si une lumière de sécurité se fût répandue dans mon cœur, les ténèbres du doute disparurent, et à partir de ce jour, je fus en possession de ce Dieu que j'avais poursuivi, qui me poursui-

vait lui-même depuis si longtemps , et qui enfin s'était emparé de moi.»

» Qu'il y a loin de cette élévation morale à l'indigne langage de Retz ! Que ces accents à la fois touchants et sublimes contrastent avec la sécheresse de cœur qu'accusent ses odieux calculs !

» *Saint Augustin* , dit merveilleusement M. Villemain , *a su faire de la confession d'une vie longtemps égarée un livre édifiant. Cette confession est un cri d'humilité et une hymne à Dieu tout ensemble , le souvenir d'un pécheur et la prière d'un converti. Je ne crois pas qu'il y ait une plus belle histoire des mouvements du cœur de l'homme.»*

» Retz au contraire raconte ses fautes avec complaisance ; il a en quelque sorte l'orgueil du mal. On dirait qu'il se drape fièrement dans sa honte. En étalant les vices qui gâtent sa riche nature, il cherche encore la satisfaction de sa vanité, « le plus intime de tous » (1). C'est comme le cynisme de Diogène sous une forme plus raffinée. Les confessions de saint Augustin où les remords du pénitent se mêlent aux elans du néophyte qui a trouvé avec une joie ineffable la vérité et le bonheur en Dieu, où l'on sent, pour ainsi dire, couler avec les larmes brûlantes du repentir les douces larmes de l'amour divin, ne peuvent que réveiller en nous tous les bons instincts, et elles relèvent l'humanité déchue, malgré la peinture fidèle de ses faiblesses ; car le repentir qu'on a si bien nommé une secon-

(1) Expression de M. Villemain.

de innocence, efface toutes ses souillures, lui rend sa dignité primitive et la rapproche de son Créateur. Les confessions de Retz qui va jusqu'à se glorifier de ce qui devrait le faire rougir, ne font que le rabaisser encore davantage en nous la montrant sans correctif sous le plus fâcheux aspect, et personne assurément ne le contestera, elles produisent l'effet d'une mauvaise lecture.»

Après ces réflexions douloureuses empreintes d'un sentiment si chrétien, M. Curnier retrace les divers événements qui marquèrent, pendant les premières années de la régence, les commencements de la rivalité et de l'hostilité du cardinal Mazarin et de Retz. M. Curnier termine ainsi sa lecture qui s'arrête au début de la guerre de la Fronde:

« Quelques esprits timorés s'étonneront peut être que nous n'ayons pas reculé devant un sujet qui nous oblige, nous qui professons hautement pour le clergé une si grande vénération, à mettre en lumière les fautes d'un de ses membres.

• Nous ferons d'abord observer que, pour tout homme éclairé, la religion et le clergé ne sauraient recevoir la moindre atteinte de l'indignité d'un prêtre, quel qu'il soit, à plus forte raison de celle d'un prêtre attaché à l'Eglise malgré lui. Les taches qu'on découvre au sein même du soleil ternissent-elles l'éclat de cet astre radieux?

• Nous ajouterons que, l'histoire ne pouvant être supprimée, la cause de la religion et du clergé, cette cause si belle et si sainte en elle-même, n'a qu'à gagner, selon nous, à ce que de tels sujets, (quand,

surtout, une illustre compagnie (1) les a signalés à l'attention publique), soient traités par des écrivains qui regardent comme un devoir de montrer le bien à côté du mal, de placer pour ainsi dire l'antidote à côté du poison. Pourquoi, nous le demandons, seraient-ils entièrement abandonnés à ceux qui, sous l'influence d'autres idées et d'autres principes sont naturellement portés à les exploiter contre la religion et le clergé en faisant peser sur eux une injuste solidarité ? Au point de vue des intérêts sacrés qui pour nous dominent tout en ce monde, quel avantage trouverait-on à laisser en pareille matière le champ libre aux opinions qui leur sont hostiles ? Ces intérêts n'auraient-ils pas au contraire à en souffrir ?

» Si telle n'eût été notre conviction, nous aurions plutôt brisé notre plume que de nous exposer, d'une part, à scandaliser des âmes faibles mais droites dont nous respectons les scrupules, et de l'autre, à fortifier des préventions que nous sommes le premier à déplorer. Nous qui voudrions que tout écrivain fût bien pénétré de cette pensée qu'il remplit une mission sérieuse jusques dans ses délassements, nous ne pourrions jamais nous consoler d'avoir contribué en quelque manière à amoindrir, aux yeux d'un seul homme une autorité morale qui est la sauvegarde de l'ordre social.

» Mais nous n'avons pas à craindre assurément un résultat si opposé à nos intentions. En retraçant la vie du cardinal de Retz, et en peignant son époque, nous n'entendons faire et nous ne faisons réellement le

(1) L'Académie Française.

procès qu'à un régime malheureux qui, par les conditions mêmes de son existence, ouvrait la porte aux abus les plus regrettables.

« Oui, nous le confessons sans hésiter, plus nous étudions le passé, plus nous apprenons à apprécier le temps dans lequel la Providence nous a fait naître; plus nous nous sentons disposé, quoique nous soyons loin de nous dissimuler ses travers, à lui appliquer ce mot d'un homme célèbre : « Je vauX peu, sans doute, si je me considère, mais beaucoup, si je me compare. »

« Nous plaignons sincèrement ces esprits chagrins qui, dénigrant leur siècle à tout propos, rappellent un peu trop le *laudator temporis acti castigatorem minorum* (1) d'Horace, ou, ce qui est pire encore, semblent voir en quelque sorte la véritable expression du mouvement qui s'opère d'une génération à l'autre, dans ces vers du poète latin :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosorem (2).

Comme si le genre humain était fatalement condamné à une irremédiable décadence !

« Nous croyons, nous, au progrès par le christianisme, et la société où nous vivons, cette société fondée sur l'égalité civile, sur l'égalité devant la loi, corollaire évident de l'égalité devant Dieu, est, à notre avis, bien

(1) « Exaltant le passé et blâmant le présent. »

(2) « Nous valons moins que nos pères. Nos pères valaient eux-mêmes moins que nos aïeux. Nos enfants vaudront encore moins que nous. »

plus chrétienne, dans ses principaux éléments, dans ce qui constitue son essence et ses caractères distinctifs, que celle, par exemple, où vivait le cardinal de Retz. Le christianisme a continué son œuvre sans interruption, alors même que son action paraissait suspendue, et c'est lui qui par une transformation mystérieuse pour laquelle il s'est servi de ceux-mêmes qui le bafouaient tout en lui empruntant, comme à leur insu, quelque chose de son immortelle doctrine, a substitué à un milieu hérissé d'inégalités et de privilèges et fécond en scandales, un autre milieu où, sous l'empire d'une organisation plus juste et plus rationnelle, le niveau de la moralité publique s'est élevé, et où le clergé, nous ne saurions trop le répéter, nous apparaît, dans son admirable ensemble, environné d'une auréole de sainteté. Disons-le à l'honneur de notre temps, un cardinal de Retz serait impossible aujourd'hui.»

L'Académie, vivement intéressée par cette communication toujours écoutée avec la plus grande et la plus sympathique attention, remercie et félicite l'auteur qui promet d'achever cet important travail où elle a été heureuse de trouver à la fois les sentiments de l'homme religieux, le talent de l'écrivain, le savoir du publiciste et l'impartialité de l'historien.

Seance du 18 février 1860.

M. d'Hombres soumet à l'Académie les observations géorgico-météorologiques qu'il a faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1859.

Déjà, dans le mois de juin, il avait adressé des notes développées sur la température et sur les récoltes des vers-à soie, des fourrages et des céréales; il complète aujourd'hui son travail en indiquant, avec les autres produits agricoles récemment recueillis, la constitution atmosphérique de l'année. Les oscillations du baromètre ont été fréquentes, mais on n'a point eu à noter de grandes variations. Les ouragans des 25 et 27 octobre, qui ont occasionné de nombreux sinistres sur les côtes de la Manche, ont été à peine sensibles dans le Gard.

Les chaleurs ont été plus intenses qu'à l'ordinaire. Le froid, peu rigoureux en janvier et février, a été vif et soutenu en décembre; « en » mars la température s'éleva considérablement, et avec elle la végétation se ranima partout. Les arbres se couvraient de feuilles, les prairies, les champs, tout verdit, tout poussa rapidement. Ce fut un mal. Après quelques jours de pluie et par un de ces changements brusques de température assez fréquents dans notre pays, le thermomètre baissa et le vent passant au nord et traversant les montagnes encore couvertes de neige, nous amena de la gelée blanche, le 31

» mars et de la glace le lendemain 1^{er} avril.
» Cette variation subite, continue M. d'Hom-
» bres, fut d'autant plus nuisible que la végé-
» tation était plus avancée. Les prairies arti-
» ficielles, flétries par les gelées, furent arrê-
» tées dans leur croissance et ne donnèrent
» plus tard que des produits médiocres. Les
» premières pousses des vignes furent brouies,
» beaucoup de raisins coulèrent, les mûriers
» eux-mêmes furent atteints, mais pour ceux-
» ci le mal n'a pas eu d'aussi graves résultats ;
» sous l'influence de l'humidité et de la tempé-
» rature d'avril et des premiers jours de mai,
» la feuille jaunie et petite arriva bientôt à son
» entier développement. »

Juin fut un mois fort pluvieux, mais les vents qui soufflèrent dans la dernière quinzaine et la chaleur exceptionnelle du mois suivant eurent bientôt enlevé au sol le bénéfice des pluies qui l'avaient pénétré. Le mois d'août a été plus chaud qu'il ne l'est habituellement. Dans ce mois, ainsi que dans celui de septembre, il est tombé bien peu de pluie. Aussi les pommes de terre, les maïs, les regains furent à-peu-près nuls.

Les vendanges furent terminées en septembre. Les raisins bien mûris et recueillis dans de bonnes conditions, ont donné un excellent vin. Les fruits en général ont manqué. Les châtaigniers, qui avaient beaucoup souffert de la sécheresse de l'été, n'ont donné que dans les terrains bas une récolte à-peu-près moyenne.

Pour les vingt-six jours de pluie de l'été, M. d'Hombres a noté 134,80 millimètres d'eau. Ordinairement la moyenne dans cette saison est de 123,53 ; mais s'il faut considérer l'été de 1859 comme un été pluvieux, cette année

n'en sera pas moins citée dans les annales météorologiques à cause de la haute température et de la sécheresse qui y ont régné.

M. d'Hombres a résumé toutes ces observations et d'autres encore sur la direction des vents, dans un tableau qui sera imprimé dans le prochain recueil de l'Académie.

Après cette lecture M. l'abbé Azaïs lit la première partie d'une étude sur la célèbre abbaye de Cluny. Il commence, afin de faire apprécier les motifs de son choix et l'intérêt qui s'attache à son travail, par rappeler sommairement les titres d'honneur, de gloire même de la congrégation des bénédictins. Elle a donné à l'Eglise des Papes illustres, des écrivains éminents et ses premiers abbés étendirent tellement sa renommée, que plusieurs monastères de France et des royaumes voisins vinrent se lier avec empressement à l'ordre florissant dès son origine.

Ce sont ces souvenirs du passé, qui a eu sa grandeur, que M. l'abbé Azais est allé chercher dans un récent voyage; il en décrit ainsi la première journée.

« La route qui conduit de Mâcon à Cluny
» traverse ces vignobles renommés qui font la
» richesse de cette contrée. Deux grands do-
» maines rappellent le nom de l'illustre poète,
» enfant du Mâconnais. Voici le château de
» Monceau avec son vaste enclos, ses vignes
» si bien cultivées et son élégant pavillon où
» le poète, devenu historien, composa l'his-
» toire des Girondins. Cette douce retraite et
» ce paysage si calme étaient faits pour lui
» communiquer une inspiration meilleure.

» Plus loin, sur le coteau, c'est Milly, le toit
» paternel, cette demeure bien aimée que le

- » poète a si admirablement chantée dans une
- » de ses harmonies poétiques et religieuses ;
- » Milly ou la terre natale.

Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père,
La salle où résonnait sa voix mâle et sévère

- » Nous distinguons de la route ce château
- » modeste où fût le berceau de Lamartine, ces
- » vieux ormes qui furent témoins des jours de
- » son enfance, et ce sentier qui conduit à
- » l'église du village et qu'il aimait à suivre
- » avec sa mère, dans ses jeunes années. Pour-
- » quoi le poète n'est-il pas toujours resté fidèle
- » le aux souvenirs si purs de son enfance chrétienne ?

- » Après avoir salué Milly et redit, avec un
- » sentiment, où le regret se mêle à l'admiration,
- » le nom du poète qui a si bien chanté
- » ces lieux, le voyageur franchit une dernière
- » hauteur et voit se dérouler à ses pieds une
- » longue vallée, coupée de champs et de prairies
- » et arrosée par une petite rivière qui coule
- » lentement entre deux longues lignes de hauts
- » peupliers.

- » Des tours, des bastions, des clochers commencent à poindre à l'horizon, c'est Cluny.
- » A mesure qu'on approche on distingue les
- » remparts avec leurs créneaux et les portes
- » ornées encore de leurs machicoulis. La ville
- » semble conserver dans sa physionomie quelque chose de monastique, qui rappelle la
- » paisible cité d'Assise, dans l'Ombrie. On
- » s'engage dans des rues étroites et sinueuses
- » qui montrent encore leurs belles maisons romanes
- » avec leurs fenêtres géminées à plein cintre et leur ornementation sculpturale du XII^e
- » siècle. On arrive en face d'une construction

» immense qui a été pendant plusieurs siècles
» l'ame et la vie de Cluny , et qui n'est plus
» aujourd'hui qu'une triste ruine. C'est l'Ab-
» baye. En face de ces débris imposants , on
» aime à évoquer les noms des hôtes illustres
» de cette demeure , et il semble qu'on voit
» planer sur les ruines de l'antique basilique
» les nobles figures de saint Odon, de saint Hu-
» gues du moine Hildebrand et de Pierre le
» Vénérables.»

L'auteur interroge ces pierres renversées, ces murs qui s'écroulent, ces pierres profanées et cette immense église dont il reste à peine quelques vestiges et leur donne la vie en redisant quelques pages de l'histoire de Cluny.

Il en rappelle d'abord la fondation due à Guillaume, le pieux seigneur de Mâcon, duc d'Aquitaine, marquis de Gothie, comte d'Auvergne, qui voulant sur la fin de ses jours fonder un monastère pour le bien de son âme, appela un religieux d'une abbaye voisine, le pieux abbé Bernon, qui eut pour successeur Odon de Tours. Celui-ci ne trouvait encore que de pauvres huttes de feuillage et une œuvre à peine ébauchée. Il fit plus que de la continuer : il la développa. M. l'abbé Azais retrace les efforts du saint abbé, ses heureuses innovations ; il mentionne et caractérise ses écrits et signale son irrésistible influence. Après Odon vint Saint-Maieul, puis Saint Odilon qui tous deux s'appliquèrent et réussirent à l'agrandissement de la maison de Cluny. L'un pour ne pas la quitter refusa l'archevêché de Besançon et même la tiare, l'autre se mit en relation avec les rois de France, Hugues Capet et Robert, et le roi de Pologne, Casimir ; il refusa l'archevêché de Lyon et établit cette forte discipline qui porta

si haut son ordre et *laissa sur les principales vérités de la religion chrétienne des discours qui se recommandent à la fois par l'intelligence des saintes Ecritures et par une éloquente douceur.*

Mais parmi les moines qui ont vécu à Cluny, l'histoire signale surtout un homme à grand caractère, Hildebrand. L'auteur a retracé en termes saisissants les événements qui ont marqué le cours de la vie de ce Pontife, qui fit tant d'efforts, soutint tant de luttes pour émanciper la puissance ecclésiastique ; qui, hardi, inflexible dans ses résolutions et austère dans ses mœurs, a mérité d'être mis au rang des saints et des hommes supérieurs.

Après ces détails biographiques sur les divers moines de Cluny et à l'occasion de l'un des plus vénérés, l'auteur arrive à l'époque où l'étendue et la distribution de l'abbaye, ne répondant plus au nombre toujours croissant des moines et à la splendeur du monastère, saint Hugues conçut le dessein d'élever un monument religieux qui, par ses vastes dimensions et sa magnificence, répondit à la grandeur de l'abbaye. Il en jeta les fondements l'an 1089 et l'édifice fut achevé en 20 ans.

Voici comment M. l'abbé Azaïs décrit ces constructions et termine cette première partie de son attachante communication.

« L'architecture ogivale n'avait pas fait
» encore monter vers le ciel ses faisceaux de
» colonnes légères, ses voûtes élevées et ses
» flèches aériennes. Le style roman dominait
» encore dans les constructions de cette époque.
» L'église de Cluny fut la plus belle et la plus
» grandiose de ses créations.
» L'église nouvelle était divisée en deux

» parties ; la première avait les dimensions
» d'une église avec la nef principale et les
» deux collatéraux. On y entrait par un portail
» large et haut, encadré entre deux grandes
» tours, orné de colonnes et de statues. Au-
» dessus s'épanouissait une immense rosace
» avec ses nombreux meneaux sculptés qui
» s'échappaient du centre comme autant de
» rayons. Vingt deux fenêtres éclairaient l'é-
» difice.

» Ce n'était là que le vestibule, et cependant
» ses dimensions étaient si grandes que très-
» souvent les étrangers, qui visitaient Cluny,
» croyaient, en entrant dans cette première
» partie, avoir vu toute l'église. Elle avait
» 110 pieds de longueur et 100 de hauteur.

» Quel était l'usage de cet immense vestibule
» qui précédait l'église ? L'avait-on construit
» pour recevoir, les jours de grand concours,
» la foule que l'église ne pouvait contenir ?
» Ne faut-il pas plutôt y reconnaître un sou-
» venir des temps primitifs ? On sait qu'il
» n'était pas permis, dans les temps anciens,
» à ceux qui étaient soumis à la pénitence
» publique de pénétrer trop avant dans l'in-
» térieur de l'église et de s'approcher du sanc-
» tuaire. Cependant, comme on ne voulait
» pas les priver de la parole sainte et de la
» célébration des divins mystères, on plaçait
» sous le vestibule une chaire, on y érigeait un
» autel, et nous pensons que telle était la des-
» tination du vestibule de Cluny.

» Cette première enceinte communiquait à
» la grande église par un portail encore plus
» orné que celui du vestibule. On voyait sur
» l'imposte, dans le tympan et le long des archi-
» voltes ces sculptures symboliques qui font la
» richesse du beau portail de Saint-Gilles.

» En franchissant cette porte on entrait dans
» l'église principale, elle avait 410 picds de
» long et était divisée en cinq nefs. Bâtie en
» forme de croix archiépiscopale, elle avait
» deux transsepts de dimensions inégales.
» Trois cents fenêtres y laissaient tomber de
» haut une lumière douteuse, et lorsque plus
» tard elles furent enrichies de splendides
» verrières, elles répandaient ce jour mysté-
» rieux, si favorable au recueillement.

» Sur la croisée principale s'élevaient trois
» clochers avec leurs étages inégaux de fenê-
» tres cintrées, de cordons, de frises et de
» légères colonnes. Les deux autres clochers,
» placés à l'entrée du vestibule, achevaient de
» donner à l'église un aspect vraiment gran-
» diose et monumental.

» N'oublions pas cette belle peinture qui rem-
» plissait la voûte de l'abside. Elle représentait
» la figure majestueuse du Christ, portée sur
» des nuages, une main levée, l'autre posée
» sur le Livre sacré fermé des sept sceaux. A
» ses pieds, reposait l'Agneau sans tache.
» Cette composition gigantesque était accompa-
» gnée des figures symboliques des quatre
» évangélistes. Toute cette belle peinture se
» détachait sur un fond d'or. Le nom du pein-
» tre est resté inconnu; mais ce remarquable
» ouvrage atteste que les traditions de l'art
» chrétien s'étaient encore fidèlement conser-
» vées.

» Embrassons maintenant dans son ensem-
» ble la vaste basilique. En ajoutant la longueur
» du vestibule à celle de l'église, elle avait
» 520 pieds, 20 de plus que Saint-Paul de
» Londres, et 45 de moins que Saint-Pierre de
» Rome. Ce serait donc aujourd'hui la plus
» grande basilique du monde, après la métro-

» pole chrétienne. L'époque qui , en vingt ans,
» élevait un semblable édifice n'était pas sans
» grandeur , et si les monuments sont l'ex-
» pression des idées du temps qui les a vu
» bâtir , il y avait une ardeur généreuse et une
» foi très-puissante au cœur de ces générations
» qui consacraient à Dieu une si magnifique
» demeure. »

Séance du 3 mars 1860.

M. le vice-secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. Jules Canonge , nommé membre honoraire, remercie l'Académie de lui avoir conféré ce titre.

M. le président distribue divers recueils des sociétés correspondantes , savoir :

1° Mémoires de l'Académie de Stanislas ;

2° Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest ;

3° Bulletin de la société archéologique de Béziers ;

4° Un numéro des publications de la société centrale d'agriculture , et il offre ensuite , de la part des auteurs , les ouvrages suivants :

1° *Numismatique ibérienne* , par M. Boudard ;

2° *Œdipe à Colone* , traduit en vers français , par M. Richaud , proviseur du lycée impérial de Troyes ;

3° *Vie du général Merle* , par M. Elie Mazel ;

4° Observations de M. de Quatrefages sur la maladie des vers-à-soie ;

5° *La Silhouette du jour*, par M. Bellin de Lyon.

M. l'abbé Azais continue la lecture de son étude sur Cluny :

Il commence cette seconde partie par l'exposé des travaux de Pierre Maurice, que ses vertus firent surnommer le *Vénéralle*, il l'examine et l'apprécie sous toutes les formes. C'est d'abord l'abbé, le saint abbé à la tête de son monastère, ensuite le négociateur investi de la confiance des Papes et des Rois ; enfin, l'écrivain distingué qui occupe une si large place dans le mouvement des esprits au XII^e siècle.

Ces trois divisions sont méthodiquement suivies par M. l'abbé Azais, Dans la première, il a pu placer des récits attachants sur différents traits de la vie de cet homme si remarquable par l'ardeur de sa foi, l'affectueuse bonté de son cœur et par son habileté à gouverner son ordre dans lequel il sut établir une si sévère discipline.

Quand il sortit de l'enceinte de son monastère pour se mêler aux grands événements du siècle, il fit paraître pareillement une rare aptitude et les plus hautes facultés. M. l'abbé Azais nous le montre assistant successivement au concile de Pise, au deuxième concile de Latran ; puis usant de l'ascendant que lui donnent ses vertus pour rétablir la paix entre les habitants de Pise et de Lucques, allant en Espagne où l'appellent les intérêts de la religion, revenant en France où Louis-le-Jeune a recours à son intervention pour négocier sa réconciliation avec son oncle, le comte Amédée de Savoie.

M. l'abbé Azaïs , après avoir peint le cœnobite et l'homme d'action , arrive à l'appréciation de l'homme de lumières , de l'écrivain ; il caractérise et juge ses lettres , ses traités théologiques et ses nombreux écrits de controverse. Il s'arrête surtout au livre de Pierre-le-Vénérable contre les mahométans. Pour le composer , Pierre avait besoin d'une connaissance approfondie du Coran ; afin de se la donner , Pierre fait rechercher les manuscrits , en confie la traduction à des hommes habiles , et comme le remarque fort bien M. l'abbé Azaïs , *cette première traduction du Coran en Europe fut une initiative qui ne fut pas sans gloire.*

La traduction faite , Pierre engage saint Bernard à prendre la plume ; mais l'abbé de Clairvaux n'en a pas le temps et c'est Pierre qui fait le livre. Les relations , l'amitié qui existaient entre ces deux hommes célèbres devaient exiger une mention et des développements particuliers. M. l'abbé Azaïs n'y a pas manqué.

« Nous aimons , dit-il , dans cette étude , à » mettre en présence saint Bernard et Pierre- » le Vénérable , ces deux chefs des deux ordres » monastiques les plus célèbres de la Bourgo- » gne. Saint Bernard remplit le XII^e siècle de » l'éclat de son éloquence et de la grandeur de » ses vertus. Pendant vingt-cinq ans , on vit » cet étonnant spectacle d'un homme qui » n'était pas du monde , et qui gouvernait le » monde , d'un solitaire en relation avec les » Papes et les empereurs , les princes et les » évêques , les moines et les soldats , les peuples des villes et les anachorètes du désert , » avec l'Orient et l'Occident ; dominant tout » l'univers par l'attrait de sa parole , l'ascen-

» dant de son génie, la grandeur de ses mira-
» cles, et l'exemple de ses vertus. Nature d'élite,
» d'une puissance irrésistible, dont les mères
» éloignaient leurs fils et les femmes leurs
» époux pour les soustraire à ses séductions
» entraînant; prodige d'éloquence, qui par-
» lait à tous le langage austère du devoir et
» se faisait aimer de tous jusqu'à l'enthousias-
» me; miracle vivant du pouvoir de la religion
» et des saints attrait de la grâce. Il y a deux
» hommes dans saint Bernard : l'homme d'ac-
» tion qui gouverne son siècle, et l'homme de
» lumières qui l'éclaire. Du fond de sa soli-
» tude de Clairveaux, comme Pierre de sa cel-
» lule de Cluny, il exerça une telle influence,
» qu'il était comme l'âme du monde. Cette
» célébrité, qui le poursuivait au désert, l'im-
» portunait souvent et il se plaignait de mener
» une vie qui ne convenait ni à un religieux,
» ni à un séculier. Elle convenait à un saint
» qui était appelé à présider aux destinées du
» XII^e siècle.

« Ces premières relations de saint Bernard et
» de Pierre-le-Vénérable commencent par un dé-
» bat. Bernard s'était jeté, avec toute l'ardeur
» de son âme, dans les austérités de la vie
» monastique. L'ordre de Cîteaux, plus récent
» que celui de Cluny, se distinguait, comme
» toutes les institutions naissantes, par la sé-
» vérité de sa règle. Cluny s'était un peu re-
» lâché de son ancienne discipline. De ce con-
» traste naquit la lutte : le monde se divisa
» en deux camps; les uns prirent parti pour les
» Cisterciens, les autres pour les Clunistes.
» Saint Bernard et Pierre-le-Vénérable écri-
» virent, chacun de son côté, une apologie de
» leurs instituts. La lutte fut belle, et chacun
» des deux nobles champions y déploya les

» ressources de son talent. D'un côté c'est une
» parole vive , ardente , passionnée comme le
» caractère de saint Bernard. De l'autre c'est
» un esprit de modération , une raison calme
» qui contraste avec l'impétueuse éloquence de
» son adversaire. La discipline gagna à cette
» lutte , dont une sainte émulation était le
» principe , et Pierre-le-Vénéralble en profita
» pour ramener l'institut de Cluny à la pieuse
» austérité de sa fondation.

» Depuis cette polémique , les liens de l'a-
» mitié la plus étroite eurent ces deux grandes
» âmes , si dignes l'une de l'autre. « S'il était
» permis , écrivait Pierre le-Vénéralble à saint
» Bernard , si la Providence ne s'y opposait
» pas , si l'homme pouvait choisir lui-même la
» voie où il doit marcher , j'aimerais mieux me
» mettre sous votre direction , que de dominer
» ou de régner nulle part sur les mortels.
» Toutes les couronnes du monde pourraient-
» elles en effet , valoir le bonheur de votre so-
» ciété ? » De son côté saint Bernard remettait
» à Pierre une lettre pour le Souverain-Pontife
» où il s'exprimait en ces termes : « Ce serait
» une extravagance de vous recommander l'ab-
» bé de Cluny et de vouloir servir de patron
» à celui dont tout le monde recherche le pa-
» tronage. Mais si ma lettre est superflue , je
» satisfais mon propre cœur. Grâce à elle , je
» voyage en esprit avec un ami que je ne puis
» suivre de corps. Est il rien qui soit capable
» de nous séparer ? La hauteur des Alpes , la
» neige qui couvre leurs sommets , la longueur
» du chemin , rien ne me détournera de lui.
» Je suis présent , je l'assiste partout , il ne
» peut-être nulle part sans moi. Je supplie Votre
» Sainteté d'honorer , dans ce grand homme ,
» un membre illustre du corps de Jésus-Christ

» un vase d'honneur et d'élection , comblé de
» mérites et de bonnes œuvres.» Noble et tou-
» chant langage d'une amitié qui avait la
» vertu pour principe et le ciel pour commune
» espérance!

» Si ces deux grandes âmes se rencontraient
» dans une commune affection , leurs carac-
» tères présentaient une opposition singulière.
» Saint Bernard, homme de privations austères,
» de zèle ardent, de caractère absolu , contras-
» trait avec l'abbé de Cluny , vertueux sans
» sévérité, abstinent sans rigueur, d'une bien-
» veillance universelle , d'une indulgence ai-
» mable , apportant à tout les sages tempéra-
» ments de son caractère. La fougue éloquente
» de saint Bernard entraînait les masses ; la
» raison calme et judicieuse de Pierre-le-Véné-
» rable excellait dans le conseil. L'abbé de Clair-
» vaux subjuguait les cœurs : l'abbé de Cluny
» les attirait doucement à lui par des vertus
» moins austères , par des sollicitations moins
» impétueuses , mais plus insinuantes. On ad-
» mirait saint Bernard , on vénérail Pierre , et
» ce nom de *Vénérable* que mérita l'abbé de
» Cluny le peint mieux qu'un parallèle. Le
» style des deux grands écrivains offre les mê-
» mes contrastes que leur caractère. Celui de
» saint Bernard , plus bref plus abrupte , plus
» véhément ; celui de Pierre plus diffus , plus
» lent , plus tempéré , plus limpide. Dans
» l'un plus d'élévation , de grandeur et de
» mouvement, dans l'autre plus de calme, de mé-
» thode et d'onction. Dans Pierre-le- Vénérable
» c'est la réflexion qui domine. Dans saint
» Bernard, c'est la spontanéité ; car l'éloquence
» devait être naturelle à celui qui disait qu'il
» n'avait eu d'autres maîtres que les chênes et
» les hêtres des forêts. »

Après ce parallèle aussi exact que brillant, vient un récit sommaire des soins et de la protection que Pierre accorda au savant et malheureux Abeilard. Souvent on semble ne connaître de ce philosophe que son amour pour Héloïse, M. l'abbé Azais a voulu rappeler qu'il a fini sous la robe de religieux et qu'il est mort en saint. Voici ce passage :

« La douceur et l'indulgence de Pierre-le-
» Vénérable paraissaient avec éclat dans sa
» conduite si bienveillante à l'égard du grand
» dialecticien de cette époque, du célèbre
» Abeilard. On connaît le talent prodigieux,
» les égarements et les malheurs de ce philo-
» sophe. Après avoir occupé l'Europe entière
» du bruit de ses triomphes, il se vit accusé
» d'avoir altéré la pureté de la foi par des
» théories rationalistes, et la parole ardente
» de saint Bernard le réduisit au silence et le
» terrassa. L'auteur de *sic et non* en appela
» au Pape et prit le chemin de Rome. Pierre-
» le-Vénérable fut ému des malheurs de ce
» pauvre proscrit que venaient de frapper les
» condamnations des conciles et il lui offrit
» une hospitalité généreuse dans son monas-
» tère. Abeilard, touché d'un accueil aussi
» bienveillant, renonça au tumulte de l'école,
» aux applaudissements du monde dont il
» s'était enivré lorsqu'il voyait trois mille disci-
» ples se presser autour de sa chaire, aux
» nouveautés hardies qui avaient troublé ses
» vieux jours, et demanda au cloître cette paix
» qu'il n'avait point connue dans le siècle.
» Pierre-le-Vénérable écrivit au saint Pontife
» pour obtenir la grâce d'Abeilard repentant
» et soumis. « Nous vous prions, lui disait-il,
» et Abeilard vous prie avec nous, de lui per-

» mettre de passer à Cluny les derniers jours
» qui restent à sa vieillesse. Ne souffrez pas
» que les persécutions le troublent ou le chas-
» sent de cette maison, ou, comme le passe-
» reau, il se réjouit d'avoir trouvé un asile, de
» ce nid où, comme la tourterelle, il est heu-
» reux d'avoir trouvé le repos. »

» Abelard s'éteignit paisiblement à Cluny
» sous les ailes de la charité qui l'avait si
» affectueusement accueilli, laissant aux reli-
» gieux des exemples de fervente piété et d'hu-
» milité profonde. Pierre-le-Vénérable écrivit
» à Héloïse, qui était religieuse au Paraclét,
» pour lui retracer les derniers moments de
» l'illustre pénitent : il voulut payer le tribut
» de ses regrets à la mémoire de son ami en
» composant son épitaphe, où il le loue d'avoir
» passé de la philosophie du monde à la phi-
» losophie du Christ. »

Les dernières pages de l'étude de M. l'abbé Azais présentent la suite des événements concernant l'abbaye, depuis le commencement du XIII^e siècle jusqu'au moment où, frappés par le décret de l'Assemblée constituante, les moines s'exilèrent de leur antique asile, où les richesses furent livrées au pillage, les manuscrits déchirés ou brûlés et entre autres une *Vie de Charlemagne*, par Alcuin. Puis se laissant aller à une sainte mélancolie, l'auteur termine ainsi son attachante composition :

« Que reste-t-il aujourd'hui de la grande
» basilique bâtie par S. Hugues ? Un clocher,
» le seul debout des cinq qui ornaient autre-
» fois l'Eglise, et la partie méridionale du
» transepts qui nous fait comprendre les vas-
» tes dimensions du monument. Il reste enco-
» re, à côté des ruines de la basilique, un gra-

» ceux édifice qui rappelle la^e sainte chapelle «
» de saint Louis à Paris ; c'est la^e chapelle «
» Bourbon, élevée au XV^e siècle, dans toute «
» la richesse de l'art gothique, mais triste, «
» nue, dépouillée de ses tableaux, de ses au- «
» tels, de ses statues ; Pauvre chapelle ! que «
» la protection administrative a sauvée de la «
» destruction, pour en faire un reliquaire où «
» reposent les débris admirables de quelques «
» chapiteaux, une magnifique pierre sculptée «
» d'autel roman, quelques tronçons de colo- «
» nnes, de fragments de tombeaux et une par- «
» tie de l'inscription funéraire gravée sur la «
» tombe de saint Hugues, le fondateur de l'église. n
» Le voyageur peut admirer encore les belles et «
» nombreuses fenêtres ogivales des appartements «
» destinés à recevoir les étrangers. Ce «
» sont de beaux restes de l'art gothique qui ont «
» échappé au vandalisme des modernes démo- «
» lisseurs. La vaste abbaye, reconstruite au «
» milieu du XVIII^e siècle, est toujours debout. «
» Mais que sa destination est changée ! La «
» mairie, l'audience du juge de paix, l'école «
» des enfants, la prison des malfaiteurs, la «
» salle de spectacle, de nombreux locataires, «
» tout est réuni et confondu dans les vastes bâ- «
» timents du monastère. «
» Et maintenant, de toutes les splendeurs «
» du passé, il ne reste plus que des ruines in- «
» formes et un souvenir. Le lieu qui recevait «
» autrefois la visite des papes, des rois, des «
» empereurs, des princes, des évêques et des «
» seigneurs de toute la chrétienté, ne reçoit «
» plus dans ses murs aucun hôte illustre. Ce «
» chef lieu de la religion monastique, qui ne «
» relevait que du Souverain-Pontife et du roi «
» de France, qui avait jeté deux mille monas- «
» tères dans le monde, qui voyait venir à ses

» solennités et se presser dans l'enceinte de
» son immense basilique, rivale par ses dimen-
» sions de Saint-Pierre de Rome, des myria-
» des de pèlerins et d'hôtes magnifiques,
» n'est plus aujourd'hui qu'un humble terri-
» toire, destitué à jamais de tous les honneurs
» de la terre, et dont les habitants ne peuvent
» remuer une pierre sans qu'elle leur rappelle
» leur ingratitude envers celle qui fut leur
» mère et leur vandalisme. »

M. Plagniol rend compte de quelques récentes communications de M. Benjamin Valz, membre honoraire.

La première est relative à l'invention de deux procédés nouveaux pour déterminer la hauteur des nuages.

Dans la seconde, M. Valz reproduit les idées qu'il a développées dans une lettre écrite à M. le Maire de Nîmes, idées qui ne sont qu'une application remarquable de la formule des annuités.

« Lorsqu'on ne paie, dit-il, que l'intérêt échu
» d'une dette, cette dette reste toujours la même,
» mais en payant cet intérêt la première an-
» née d'avance, ainsi que cela est en usage
» chez les banquiers quand il s'agit d'escompte,
» et continuant de même, la dette diminue
» chaque année, ensorte qu'au bout d'un temps
» plus ou moins long, suivant le taux de l'in-
» térêt, cette dette se trouve éteinte. C'est ce
» que l'on détermine à l'aide de la formule
» bien connue des annuités, en adoptant le
» taux de 5 pour 100, le calcul donne 61,4
« ans pour le terme cherché.

» On pourrait aussi éviter de payer l'intérêt

» d'avance ; mais dans ce cas , il faudrait aug-
» menter l'intérêt de son intérêt annuel. »
» On comprend comment des évaluations
» ainsi obtenues , peuvent servir à éclaircir la
» question des emprunts à faire par les admi-
» nistrations publiques et les sociétés financiè-
» res. Ce mode d'amortissement s'appliquerait
» aussi avantageusement à la dette publique.
» Ainsi , un emprunt de 500 millions , tel que
» celui qui a été contracté récemment par l'E-
» tat , serait soldé en 60 ans , en émettant 2
» 1/2 millions de rente qui seraient remis à la
» caisse d'amortissement pour être employés à
» des rachats successifs. »

M. Plagniol fait ensuite part d'une nouvelle
astronomique pleine d'intérêt que vient de lui
donner le savant directeur de l'observatoire de
Marseille.

« Vous connaissez, lui dit-il, la découverte
» faite par le docteur Lescarbault d'une planète
» hélioscopique. Comme il n'a observé qu'un
» seul passage sur le soleil, cette unique ob-
» servation ne suffirait pas pour calculer l'or-
» bite de la planète, à moins d'admettre à
» priori, comme je l'ai fait d'abord à l'exemple
» de M. Leverrier, que cette orbite est circu-
» laire. Néanmoins je suis parvenu ensuite à
» assigner les limites de la courbe réelle dé-
» crite par le nouvel astre ; et mention en a été
» faite dans le *Bulletin* publié par l'Observa-
» toire de Paris.

« L'observation du docteur Lescarbault, la seu-
» le bien complète en ce genre, en a rappelé une
» foule d'autres malheureusement insuffisantes
» pour servir de base à des calculs, mais qui
» ont amené du moins à reconnaître qu'il exis-
» te deux planètes différentes entre le soleil et

» **Mercuré.** Il y a déjà un assez grand nombre
» d'années, j'avais calculé isolément et sans les
» comparer entre elles, trois observations de
» passage dues à M. Fostorf. J'ai songé en der-
» nier lieu à les combiner, et mes calculs m'ont
» conduit à admettre l'existence d'un corps
» planétaire caractérisé par les éléments sui-
» vants : Demi-grand axe 0,44096, d'où révolution
» 143,412 jours, excentricité 0,86, longitude
» périhélie 170°, distance périhélie 1,65 de celle
» de la terre. Ces éléments, sont bien distincts de ceux
» qui peuvent être attribués à la planète décou-
» verte par le docteur Lescarbault, ils se rap-
» portent donc à la seconde planète infra-
» mercurielle et qui se trouve encore plus
» rapprochée du soleil. Je propose de lui don-
» ner le nom d'Icare. Je n'ai point encore
» envoyé mon nouveau travail à l'Institut. Il
» vient seulement d'être annoncé dans le *Bul-*
» *letin* de l'Observatoire de Paris.

» Enfin, M. Valz, continue le rapporteur, a
» communiqué à l'Académie une formule qu'il a
» déduite des observations magnétiques récentes
» de M. Lamon (1), et qui a pour objet de déter-
» miner la déclinaison d'un lieu d'après les
» observations faites dans un autre lieu dont les

(1) M. Lamon, directeur de l'Observatoire de Mu-
nich, a été chargé par le roi de Bavière de dresser la
carte magnétique de l'Europe. Il a fait deux excu-
sions en France, l'une en 1856 et l'autre en 1859. Il
a multiplié ses observations dans plusieurs villes de
notre Midi ; à Toulon, Marseille et Cette. Il ne s'est
point arrêté à Nîmes. A Montpellier il a observé seu-
lement l'intensité magnétique et l'inclinaison, mais
non la déclinaison.

coordonnées géographiques sont connues. Cette formule est présentée concurremment avec une autre du même genre dont notre confrère m'a fait donner connaissance et que nous allons rapporter. Si l'on désigne par L_1 et L_2 la latitude et la longitude d'un lieu par rapport à un autre dont la déclinaison magnétique est connue, et que l'on appelle D la différence de déclinaison calculée pour l'autre lieu, on a :

$$D = \pm 0,24L_1 \pm 0,40L_2$$

Dans cette formule la minute est prise pour unité, tant pour les coordonnées géographiques que pour la déclinaison, et les signes sont déterminés d'après la considération que la déclinaison augmente avec la latitude et diminue avec la longitude comptée de l'ouest à l'est.

J'ai vérifié cette formule en en faisant l'application à un grand nombre de localités en France. Les résultats qu'elle donne sont à quelques minutes près d'accord avec les observations que M. Lamon a recueillies avec ses instruments perfectionnés et l'habileté qu'on lui connaît.

J'ai songé à faire servir la même formule à vérifier l'observation de déclinaison que j'ai faite à Nîmes, en mars 1854, et qui a été insérée dans les Mémoires de notre Académie. Voici les chiffres que j'ai obtenus pour la déclinaison de Nîmes à cette époque, en partant des observations faites par M. Lamon, en divers points du Midi de la France, et en admettant une diminution annuelle de 7' pour la déclinaison.

0119	Déclinaison de Nîmes, calculée	
0120	D'après celle de Marseille.....	48° 12'
0121	D'après celle de Cette.....	48° 12'
0122	D'après celle d'Orange.....	17° 55'
0123	D'après celle de Tournon.....	17° 55'
0124	D'après celle de Toulouse, observée par M. Petit	18° 4'
	Moyenne.....	17° 59'

L'observation m'a donné 17° 57'. On voit que la concordance existe à bien peu de chose près. Maintenant si de la déclinaison, en 1854, on veut passer à celle qui a dû exister en 1857, il faut, d'après le décroissement annuel que nous avons indiqué, retrancher 21', ce qui ramène la déclinaison de Nîmes, pour les deux époques, à 17° 36'. M. Valz, en prenant pour base l'observation faite à Marseille, par M. Lamon, en 1857, et en appliquant son autre formule, a trouvé 17° 38'. Ces deux résultats sont bien près de se confondre. Actuellement, en 1860, la déclinaison dans notre ville, par suite d'une nouvelle diminution, en trois ans, de 21', doit avoir été ramenée à 17° 15'. C'est là une évaluation qu'en l'absence d'une nouvelle détermination directe il nous semble bien permis d'adopter.

M. Plagniol communique ensuite à l'Académie, qui l'écoute avec un vif intérêt, la note suivante sur quelques expériences relatives à l'asphyxie des chrysalides de vers-à-soie et leur application à l'étouffage à froid des cocons.

« On lisait, dit-il, dernièrement dans les journaux, qu'on venait de découvrir en Italie un moyen d'étouffer, à froid les cocons, et qu'une souscription avait été ouverte pour désintéresser l'inventeur et obtenir que son

» procédé soit livré au public. Cette annonce
 » nous a remis en mémoire quelques expériences
 » ces auxquelles nous nous étions livré, il y
 » a déjà plusieurs années, et qui se rattachent
 » à la question industrielle dont il s'agit. Nous
 » avons pensé qu'il ne serait peut-être pas
 » sans intérêt de publier ces expériences, et
 » les conséquences pratiques que nous avons
 » cru pouvoir en déduire. «
 » De tous les animaux les insectes sont
 » ceux qui résistent le plus fortement à la plu-
 » part des causes d'asphyxie. Ainsi l'illustre
 » physicien Boyle a reconnu le premier que
 » les chenilles et les papillons supportent la
 » privation d'air bien plus longtemps que les
 » autres animaux. Les expériences de M. Biot
 » ont ensuite montré que certain insectes, tels
 » que les blaps et les ténébrions, placés dans
 » un vide presque absolu commencent par s'en-
 » gourdir durant quelques minutes, reprennent
 » bientôt après la liberté de leurs mouvements
 » et la conservent même quand l'expérience se
 » prolonge pendant plusieurs jours. D'autres
 » insectes au milieu d'un air raréfié arrivent
 » promptement à un état de mort apparente ;
 » mais rendus à l'air même au bout d'un temps
 » assez long ils reviennent alors pleinement à
 » la vie. «
 » Les gaz plus ou moins délétères sont loin
 » d'agir de la même manière sur les différents
 » organismes. Certains gaz qui ont une action
 » toxique puissante, tels que l'hydrogène arsé-
 » nié, frappent de mort presque instantanément
 » toutes les espèces d'animaux. C'est quand il
 » s'agit de gaz peu vénéneux que la différence
 » dans les effets produits peut devenir très-
 » grande. Ainsi M. Herpin a constaté récem-
 » ment que dans une atmosphère artificielle

» formée par un mélange d'air et d'acide car-
 » bonique en certaines proportions, les oiseaux
 » peuvent être asphyxiés en peu de temps, tan-
 » dis que les mammifères, résistent, trois fois
 » plus ; les sauriens, les batraciens, et les
 » mollusques, surtout, montrent une vitalité
 » bien plus grande ; mais pour les insectes elle
 » est poussée encore plus loin. Ainsi M. Herpin
 » a vu les larves de la teigne du blé vivre plu-
 » sieurs jours dans un mélange d'acide carbo-
 » nique et d'air en état d'éteindre instantané-
 » ment une bougie allumée.

» D'après ce que nous venons de voir, ce
 » n'est donc pas à une machine propre à faire
 » le vide qu'il faut demander un moyen nou-
 » veau d'étouffage, pour les chrysalides des
 » vers-à-soie; ce n'est pas non plus à un gaz à
 » réaction peu énergique sur l'économie ani-
 » male qu'il faut recourir; mais ne peut-on pas
 » faire un choix, parmi les autres fluides aéri-
 » formes ?

» On sait que les insectes, sont repoussés
 » par les corps odorants, en général, et que
 » c'est de là même que dérive, l'un des moyens
 » employés pour la conservation, en été des
 » fourrures, et des tissus en laine. En partant
 » de ce fait qui dénote une action délétère exer-
 » cée par les odeurs, je fus conduit à entre-
 » prendre quelques essais que je vais rap-
 » porter.

» J'introduisis dans un flacon contenant du
 » camphre un certain nombre de cocons, et je
 » tins le flacon bouché. Au bout de 24 heures
 » quelques unes seulement, des chrysalides
 » étaient asphyxiées. Il fallut laisser écouler un
 » intervalle d'environ deux jours pour que
 » l'asphyxie s'étendit à tout le reste. J'opé-
 » rai ensuite avec l'essence de térébenthine,

» les résultats furent semblables ; mais il
» fallut mettre encore plus de temps pour
» les obtenir. Une pareille lenteur dans les
» effets produits ne pourrait se concilier
» avec les exigences de l'étouffage en grand
» des cocons , lequel a besoin de marcher avec
» une certaine célérité. On ne pourrait donc
» pas avoir recours utilement dans ce but à
» l'action de substances telles que le camphre
» et l'essence de térébenthine , dont les odeurs
» ne résultent que d'une émanation de parties
» matérielles dans un état de ténuité et de ra-
» réfaction extrêmes. En présence de cet insuc-
» cès, je songeai à faire usage d'un corps a
» odeur de la classe des gaz, et je choisis l'am-
» moniac. Il y avait lieu d'ailleurs de se promet-
» tre que l'emploi de ce fluide aériforme pourrait
» être réglé facilement et de manière à éviter
» de faire courir des risques aux personnes qui
» seraient chargées de le pratiquer.

» Plusieurs expériences auxquelles je me
» livrai vinrent démontrer que le gaz ammo-
» niac est très-propre à faire périr prompte-
» ment les chrysalides. L'effet a lieu alors
» même que le gaz n'est répandu dans l'air
» qu'en très-faible proportion. Ainsi l'ammo-
» niaque qui se dégage à la température ordi-
» naire d'une dissolution aqueuse de ce gaz
» suffit , quand on opère en vase clos , pour
» produire l'asphyxie en moins d'une heure ,
» mais il faut pour cela que les cocons déposés
» dans le vase n'y forment qu'une couche de
» peu d'épaisseur. Dans le cas où ils sont
» entassés l'action se retarde, et il faut d'au-
» tant plus de temps que la couche est plus
» épaisse.

» A la suite d'essais exécutés en petit , je
» désirai opérer dans des conditions qui fussent

» rapprochées de celles de la pratique. A cet
» effet, je fis construire une caisse prismatique
» en bois d'un mètre de haut sur une section
» de 45 décimètres carrés environ. Dans cette
» caisse venaient se placer des tablettes à re-
» bord, en forme de tiroirs de 7 centimètres de
» profondeur et dont le fond était formé par un
» grillage en fil de fer. Ces tablettes à rebord
» d'une section un peu moindre que celle de
» la caisse pouvaient, par conséquent, s'empi-
» ler dans cette caisse les unes au-dessus des
» autres. Chacune d'elles portait à ses quatre
» angles un talon destiné à maintenir, pendant
» la mise en jeu de l'appareil, un intervalle
» libre pour la circulation du gaz ammoniac
» en dessus et en dessous des cocons contenus
» dans ces tablettes. La plus basse se trouvait
» maintenue à une certaine distance du fond
» de la caisse, et laissait au dessous d'elle un
» espace dans lequel on placait un vase à dou-
» ble fond en fer blanc. Un tuyau métallique
» partant du compartiment inférieur du vase
» et traversant la paroi latérale de la caisse
» venait communiquer au-dehors, en formant
» un coude dont la branche verticale arrivait
» à une hauteur plus grande que le vase à
» double-fond.

» Pour procéder à l'étouffage, on commen-
» çait, par verser dans le compartiment du
» vase une certaine quantité de la dissolution
» aqueuse d'ammoniaque du commerce. On
» introduisait ensuite dans la caisse les tablet-
» tes à rebord garnies de cocons, et l'on fer-
» mait la caisse à l'aide d'un couvercle en bois
» dont le rebord venait s'engager dans une
» gouttière établie autour du bord supérieur de
» la caisse et où l'on coulait du sable pour

» s'opposer encore mieux à toute déperdition
» de gaz de l'intérieur à l'extérieur.

» C'est alors que, par l'orifice extérieur du
» tuyau du vase à double fond, on faisait arriver
» de l'eau bouillante dans le compartiment infé-
» rieur de ce vase, la chaleur de cette eau se
» communiquant à travers la paroi métallique
» à la dissolution d'ammoniaque, le gaz déga-
» gé du liquide se répandait dans l'intérieur
» de la caisse, où il restait contenu. Son ac-
» tion s'exerçait alors sur les chrysalides des
» cocons placés sur les tablettes. Comme, sui-
» vant ce qui a été dit, ces cocons n'y for-
» maient que des couches d'une faible épais-
» seur, ils se laissaient pénétrer plus promp-
» tement par le gaz, et l'étouffage se trouvait
» ainsi facilité.

» Nous avons laissé égarer la note des expé-
» riences faites avec cet appareil. Nous ne pou-
» vons donc indiquer d'une manière bien pré-
» cise les résultats que nous avons obtenus,
» mais nous croyons nous rappeler qu'une du-
» rée de six à sept heures était suffisante pour
» chaque opération. La quantité de dissolution
» ammoniacale employée était peu considé-
» rable, et comme cette liqueur est à très-bas
» prix dans le commerce, la dépense pour l'é-
» touffage restait très minime.

» Il ne suffisait pas d'avoir établi la possibi-
» lité d'un étouffage complet et facile à l'aide
» du gaz ammoniac, il fallait, en outre, re-
» chercher dans quel état les cocons avaient été
» amenés par l'effet de l'opération. Dans ce
» but, une grande quantité de cocons traités
» par le nouveau procédé, furent livrés à un
» fabricant qui prit soin de les faire filer et d'en
» examiner les produits. Il fut constaté que
» non-seulement la soie qui en provenait n'a-

» vait subi aucune espèce d'altération dans la
» qualité , mais que l'opération du dévidage
» avait présenté une régularité remarquable et
» s'était montrée exempte de certains inconvé-
» nients qui sont l'effet du système d'étouffage
» à la vapeur actuellement en usage.

» En indiquant , comme nous avons eu soin
» de le faire , la construction de l'appareil qui
» avait servi dans nos essais , nous sommes
» loin de prétendre qu'il ne puisse être rem-
» placé par un autre présentant des disposi-
» tions meilleures. Ainsi , par exemple , à la
» caisse en bois on pourrait substituer des bas-
» sins en pierre avec un système de couvercle
» plus ou moins analogue à celui que nous
» avons adopté. C'est dans ces bassins que se-
» raient reçues plusieurs piles de tablettes à
» rebord dont la manœuvre , au besoin , pour-
» rait être facilitée à l'aide de cordes et de pou-
» lies. On aurait alors la latitude d'opérer tout-à-
» fait en grand, et vraisemblablement quelque
» disposition particulière viendrait donner le
» moyen d'abrèger la durée des opérations.
» Nous ne saurions non plus affirmer qu'on ne
» dût trouver avantage à remplacer l'emploi de
» la dissolution ammoniacale par la prépara-
» tion directe du gaz. Ce sont là autant d'étu-
» des à poursuivre et dont nous avons désiré
» surtout marquer le point de départ. Il nous
» a paru qu'il convenait d'appeler l'attention
» sur tout ce qui pouvait sembler propre à ou-
» vrir la voie même au moindre perfectionne-
» ment d'une industrie à laquelle se rattachent
» de si grands intérêts dans nos contrées.

» En réfléchissant dernièrement sur les effets
» si énergiques que produisent sur les insectes
» les gaz à odeurs fortes , telles que l'ammo-
» niaque , nous nous sommes demandé si des

» vapeurs caractérisées de la même manière ne
» seraient pas capables d'exercer une ac-
» tion semblable. Il y a lieu de le présumer.
» Il est donc probable que la vapeur à odeur
» pénétrante, qui se dégage en abondance de
» l'éther sulfurique et dont on a su faire un
» emploi si remarquable en médecine, pour-
» rait (sous la réserve de la question d'écono-
» mie), être appliquée à l'asphyxie des chry-
» salides de vers-à-soie. Il faudrait, sans doute,
» pour cela, pousser les expériences bien au-
» delà du simple effet d'anesthésie. L'appareil
» que nous avons décrit et dans lequel on rem-
» placerait la dissolution ammoniacale par de
» l'éther, pourrait servir à une expérimenta-
» tion assez en grand pour permettre d'en ap-
» précier convenablement les résultats. »

M. Ollive Meinadier, chargé par l'Académie de lui faire connaître un opuscule intitulé : *De l'Agriculture et de l'Education des chenilles soyeuses*, qui a été offert par M. Planque, en présente l'analyse détaillée.

L'auteur s'occupe d'abord des céréales et à propos de la puissance de germination si long-temps conservée dans le sarcophage égyptien du Caire, il se demande si on ne pourrait pas, par une bonne semence de réserve, se prémunir contre les disettes et les famines.

M. Planque s'occupe ensuite des vignes, des oliviers et surtout de la culture des pommes de terre. Il en note les espèces et recommande, pour assurer les récoltes, de couper une partie des tiges ou du moins la fleur, afin de concentrer dans les tubercules une plus grande force végétale.

Après quelques autres conseils utiles et quelques considérations sur les inconvénients

graves qui résultent du défrichement des bois, M. Planque traite de la culture du mûrier. Il détermine, suivant la nature du sol, la distance à mettre entre les arbres, la manière de les tailler, de les fumer; puis il passe des soins à donner à l'arbre, aux soins à donner à la précieuse chenille qui s'en nourrit, et consigne le résultat de ses observations relativement à la délicate observation du grainage.

« Pour le grainage, dit-il, on doit choisir
» les meilleurs cocons d'une chambrée où on
» a obtenu un résultat satisfaisant sans un de-
» gré de calorique élevé, et recevant du nord
» ainsi que du levant un air tempéré. Des
» chenilles mal élevées peuvent produire de
» bons cocons pour le filage, mais non pour
» graines.

» La chance d'obtenir de bonnes récoltes de
» cocons ne peut être égale dans l'emploi des
» graines, entre les bonnes graines appelées
» du pays et les bonnes graines étrangères,
» qu'après l'acclimatation de ces dernières, qui
» s'opère avec plus ou moins de lenteur, plus
» ou moins de promptitude.

» Les cocons destinés à la graine, après
» avoir été choisis parmi les mieux formés,
» provenant d'insectes robustes, et ceux de
» grosseur ordinaire, se réunissent en un
» nombre de cordées en rapport avec la quan-
» tité de graines que l'on veut obtenir, et
» chaque cordée se suspend dans le lieu du
» grainage à une corde fixée par les deux bouts
» à une hauteur nécessaire. La pièce servant
» pour le grainage doit être grande, élevée,
» tenue très proprement, recevoir du nord
» comme du levant un air tempéré et s'arroser
» quelquefois pendant les grandes chaleurs.

» Les premiers papillons sortant des cocons
» destinés à produire de la graine sont toujours
» en très-petite quantité. S'ils ne paraissent
» pas bons pour cela, on étouffe les autres in-
» sectes avant leur sortie.

» M. Planque croit utile de renouveler, après
» une certain nombre d'années, la race des che-
» nilles en choisissant, pour le grainage, des
» cocons de deux chambrées, d'espèce, mais
» non de couleur différente, et par moitié dans
» chaque chambrée. A la sortie des papillons,
» il faut, matin et soir, dit-il, à l'heure où
» elle commence jusqu'au moment où elle se
» termine, les tenir accouplés. Lorsqu'ils se
» séparent, après six heures d'accouplement,
» interrompu seulement par intervalles ou non
» interrompu, les femelles doivent être pla-
» cées sur un linge à ponte en toile rousse ou
» blanche, neuve ou lessivée, et que l'on a
» suspendue au mur. Mais il faut empêcher que
» la graine ne s'amoncelle trop sur le linge,
» ne pas y laisser les papillons femelles plus de
» vingt-quatre heures, ni conserver la graine
» qu'ils pourraient encore pondre après ce laps
» de temps. Au bout de trois jours d'intervalle,
» le linge doit être suspendu dans un lieu où
» l'air ne soit pas trop concentré, à l'abri de
» la chaleur, de l'humidité ou d'un froid trop
» intense.

» L'enlèvement de la graine, du linge à
» ponte et le lavage s'opèrent pendant un beau
» jour du commencement d'octobre ou de
» mars. On emploie pour le lavage de l'eau
» préalablement exposée un peu de temps au
» soleil. Après ce lavage, la graine qui s'est
» séchée à l'ombre pendant quelques minutes
» sur un nouveau linge et en la remuant fré-
» quemment avec une plume, se trempe dans

» du bon vin rouge et se remet ensuite à sécher
» à l'ombre comme précédemment; l'œuvre
» est alors terminée. Vingt-quatre heures après,
» la graine se suspend dans le lieu d'où on l'a-
» vait retirée pour cette préparation qui doit
» précéder au moins de quinze jours celle de
» l'éclosion.

» Le système du couvage au lit est générale-
» ment mis en usage, M. Planque pense tou-
» tefois qu'on pourrait essayer un second sys-
» tème qui consisterait à suspendre la graine à
» la voûte ou au plancher d'une étable salubre
» habitée par des bœufs ou bêtes à laine, et
» dans laquelle l'éclosion résulterait de la cha-
» leur naturelle du lieu, tout en y opérant,
» pendant les premiers jours, des transitions
» de température par la sortie des animaux.

» La feuille destinée à servir de pâture aux
» chenilles, ne doit pas être humide. Lors-
» qu'elle ne s'emploie pas immédiatement ou
» dans un court intervalle, il convient de l'é-
» tendre d'abord dans une pièce du rez-de-
» chaussée, pour qu'elle conserve sa fraîcheur,
» et la remuer autant de fois que la chose pa-
» rait nécessaire, quelques heures avant la
» distribution, dans une pièce au-dessus du
» rez-de chaussée où on la remue de nouveau.

» La feuille à distribuer aux jeunes insectes
» doit être coupée avec un couteau jusqu'après
» le deuxième jour qui précède la seconde mue,
» étroite d'abord, moins étroite ensuite, sui-
» vant leur degré de développement. Le nom-
» bre des repas des chenilles doit-être chaque
» jour en rapport avec les besoins de nourri-
» ture, et la quantité de feuilles à distribuer
» à chaque repas se base sur leur plus ou
» moins d'appétit, soit afin que la pâture se

» mette ainsi mieux à profit , soit afin qu'il ne
» se forme une couche de litière trop épaisse. »
» Il faut entretenir, parmi les insectes nou-
» vellement sortis des mouchoirs à couvages,
» par les moyens en usage, une chaleur en
» rapport avec leur âge et les habituer gra-
» duellement à la température ordinaire de la
» magnanière, que l'on doit maintenir entre le
» 14° et le 18° degré.

» Il est avantageux pour les magnaneries,
» ajoute M. Planque, qu'elles soient précédées
» au midi d'un autre bâtiment, lorsqu'elles ne
» sont pas abritées de ce côté par des arbres
» ou la colonne d'air d'une rivière. On évite
» par ce moyen l'inconvénient de la muscar-
» dine, ainsi qu'il paraît résulter d'un fait
» signalé par M. Planque. Parmi des chenilles
» de même couvée, élevées de la même manière,
» les unes furent placées dans une maison
» abritée du côté du midi par un autre bâti-
» ment et une partie dans une maison séparée
» dont les murs sont chauffés davantage par le
» soleil, ayant fenêtres au midi, au levant et
» au couchant. Dans le premier local, il n'y
» eut pas de muscardins, tandis que dans le
» dernier l'épidémie fit périr beaucoup d'in-
» sectes. Le même phénomène s'est produit,
» au dire de l'auteur de l'opuscule que nous
» analysons, par suite de la différence des
» feuilles données aux insectes. Dans une
» chambre, sur deux tables placées à côté
» l'une de l'autre, il y avait des chenilles de
» même couvée, élevées de la même manière.
» Celles d'une table ayant reçu de la feuille
» sortant d'une pièce située au rez de-chaussée,
» furent atteintes de l'épidémie, tandis que les
» autres qui reçurent, pendant la même distri-
» bution, de la feuille déposée depuis quelques

» heures dans une pièce du premier étage, où
» l'humidité et la trop grande fraîcheur avaient
» pu disparaître, en furent préservées.
» La plupart des indications relatives à l'é-
» ducation des chenilles soyeuses dont nous
» venons de vous entretenir sont consignées,
» vous devez vous en souvenir, dans un écrit
» plein de charme dû à la plume élégante et fa-
» cile d'une femme-poète (1) que l'Académie du
» Gard s'honore de compter au nombre de ses
» membres, mais dont la modestie de l'auteur
» s'était obstinée à lui cacher l'existence, jusqu'à
» ce que l'un de ses descendants (2) que nous
» avons vu avec bonheur prendre place dans
» nos rangs, nous en ait donné la bienveillante
» communication. Nous dirons donc en termi-
» nant que, sans renfermer des idées nouvelles,
» l'ouvrage de M. Planque sera un guide sûr
» que les agriculteurs et les sériciculteurs
» consulteront avec fruit, et qu'à ce titre l'Aca-
» démie lui doit de sincères remerciements. »

Séance du 17 mars 1860.

L'Académie qui reçoit communication du discours prononcé par M. Pelet aux obsèques de M. Liotard, décide que ce discours sera inséré au procès-verbal et au bulletin.

« Messieurs, dit M. Pelet, avant que cette tombe se referme, qu'il me soit permis d'adresser quelques

(1) M^{me} Verdier-Allut.
(2) M. G. de Clausonne.

paroles d'adieu à celui qui a été et notre collègue et notre ami.

» Ce privilège pieux appartenait à un autre, sans doute, mais pourquoi ne l'usurperais-je pas ? Il ne s'agit point ici d'une lutte de l'intelligence ; n'ai-je pas été dans ce monde le meilleur ami de celui que nous pleurons ?

» Liotard a été, pendant tout le temps de sa vie, un savant modeste, sans prétention, sans ostentation !

» Les misérables intrigues qui affligent notre époque, ont passé devant lui, sans l'atteindre, il les a ignorées ou méprisées. Il savait bien ce qu'il savait, et que l'on ne croie pas que ce soit là un éloge médiocre ! Que de savants en renom dont on ne pourrait pas en dire autant ! Les mathématiques, la botanique ont été pour lui des sciences de prédilection. La botanique surtout avait pour lui de l'attrait ; elle a eu cet heureux privilège, en développant son intelligence, de contribuer à embellir sa vie.

» Liotard avait, par dessus tout, le talent d'enseigner ; notre ville et les contrées environnantes sont remplies de ses élèves.

» Tant que l'âge le lui a permis, personne n'a été plus que lui assidu à nos réunions, personne n'apportait avec plus de régularité son tribut à nos paisibles travaux.

» Mais laissons-là la science ; c'est surtout par le cœur qu'il faut apprécier notre ami.

» Qui fut plus dévoué que lui à l'accomplissement de ses devoirs ? Nommé bibliothécaire de la ville en 1848, il a accompli ses fonctions avec une régularité qui a fait l'admiration de tous ; qui de nous ne l'a vu, dans les dernières années de sa vie, au moment où ses forces physiques l'abandonnaient évidemment, lutter contre la faiblesse, marcher avec résolution, je dirais presque avec héroïsme, vers l'accomplissement de ses devoirs ?

» Qui a été meilleur époux ?

» Qui, mieux que lui, a élevé sa famille ?

» Ici vous comprendrez tous ce qui m'arrête ; en donnant des marques de sympathie à une profonde

douleur, il est d'autres sentiments que je dois respecter :

» Adieu Liotard, notre collègue, notre ami,

adieu ! Si nous ne t'avons plus, ton bon souvenir, ton exemple, tes modestes vertus nous resteront.

» Ce sera-là comme une douce lumière qui éclairera ceux qui te survivent, dans le court trajet qui leur reste à parcourir !

M. Pelet lit ensuite un essai sur les médailles de *Nemausus* :

« Nous n'avons aucune donnée historique sur la fondation de la colonie de Nîmes ; ce n'est que sur une supputation fort spécieuse qu'on l'a fixée à l'époque du séjour que fit Auguste dans les Gaules vers l'an 727 de Rome (1).

» N'est-il pas étonnant, toutefois, que les écrivains du premier siècle et particulièrement les historiens d'Auguste ne fassent aucune mention de la colonie de Nîmes, dont l'établissement devait cependant être de quelque importance dans la vie de ce prince ? Dion Cassius lui-même, qui se plaît à énumérer les colonies envoyées par Octave, sur divers points, ne comprend pas celle de Nîmes dans cette énumération !

» Un historien, contemporain d'Auguste, va peut-être nous donner la clé de ce singulier silence :

« Je tracerai, à la fin de ce premier livre, dit Vellius Paterculus (2), le tableau des colonies créées par le Sénat depuis la prise de Rome par les Gaulois, en indiquant l'époque de leur établissement ; je ne dirai

(1) 27 ans avant J.-C.

(2) Hist. rom., liv. 1, ch. 13.

» rien des colonies militaires, on connaît
» assez leur nom, celui de leur fondateur
» et la cause de leur origine. » Après avoir
fait l'énumération de toutes ces colonies, parmi
lesquelles ne se trouve point celle de Nemausus,
il ajoute : depuis lors on n'a plus établi
que des colonies militaires.

» Or, de ce que le nom de la colonie de Nimes ne se trouve pas compris dans cette nomenclature, ne résulte-t-il pas nécessairement que l'historien latin la comprenait parmi les colonies militaires ? Ce titre ne l'assujétissait que politiquement sans toucher à ses libertés ; elle vivait en son *autonomie*, au point de vue du droit civil et de sa police intérieure, possédant sa juridiction propre en sa qualité de ville libre (1).

» Strabon, qui vécut sous Auguste et mourut sous Tibère, est le premier historien de l'antiquité qui ait fait mention de la ville de Nimes, qu'il désigne comme la capitale des Volces Arécomiques, ayant vingt-quatre villes ou bourgs sous son gouvernement politique et jouissant du droit latin (2).

» Plus tard, sous l'empire de Claude, un autre géographe, Pomponius Mela, comprend parmi les villes importantes de la Gaule Narbonnaise, *Nemausus Arecomicorum*.

» En parlant de la même province, Pline, qui écrivait sous Vespasien, dit : On compte parmi les villes qui jouissent du droit latin, *Nimes des Arécomiques* (3).

» Le *Jus latinum* dont jouissait la ville de Nimes, (4) Prérrogative qu'elle conservait encore sous Hadrien.

(2) Géog., liv. iv, p. 487.

(3) Géog., ch. 42, liv. ii.

(4) Depuis Sylla, les Romains furent des colonies militaires, telle qu'Auguste l'avait établie, telle qu'Auguste l'avait établie, telle qu'Auguste l'avait établie.

Nîmes, donnait à ses habitants la faculté d'acquiescer, mais chacun en particulier, le droit de cité romaine, et, quoique appartenant à un pays qui se gouvernait par ses propres lois, celui qui l'avait obtenu devenait citoyen romain aussi parfaitement que s'il fût né à Rome; on lui assignait une tribu dans laquelle il donnait son suffrage.

» Ici l'épigraphie vient à l'appui de l'histoire; il nous reste encore aujourd'hui cinquante-cinq inscriptions relatives à des citoyens qui, ayant obtenu le droit de *cité romaine*, étaient appelés à apporter leur vote à la tribu *Voltinia*; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, par la disposition générale, la forme et l'élégance des caractères, toutes ces inscriptions appartiennent au premier siècle, pendant lequel l'histoire ne donne à la ville de *Nemausus* que l'épithète d'*Arecomicorum*, et qu'il n'est plus question de la tribu *Voltinia* dans aucune des légendes qui sont postérieures à la première moitié du second siècle.

» Enfin; après cette époque, un géographe qui vécut pendant tout le règne d'Antonin, et mourut sous l'empire de Marc-Aurèle, Ptolémée, qualifie pour la première fois de *colonia* la cité de *Nemausus*.

» Nous ne prétendons point déduire de cette circonstance qu'avant le règne d'Antonin, Nîmes n'était pas une colonie, l'inscription de la porte d'Auguste et quelques autres, nous donneraient un démenti; nous croyons seulement que, jusqu'à cette époque, Nîmes resta *colonie militaire*, telle qu'Auguste l'avait constituée (1), jouissant du droit latin et se

(1) Depuis Sylla, les colonies établies par les Romains furent des *Colonies militaires*. (*Hist. du Languedoc*, vol. 4, p. 49).

gouvernant par ses propres lois ; son importance se trouvait donc alors plus dans son gouvernement politique, dans sa qualité de capitale des Volces Arécomiques, que dans son titre de colonie militaire ; il ne doit donc pas paraître étonnant que les géographes du premier siècle ne lui aient pas donné cette qualification, implicitement comprise dans la jouissance du *Jus latinum* et du protectorat de Rome qui en était la suite.

» Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, en décrivant les colonnes milliaires de nos contrées (1), que, sous l'empire d'Antonin, il avait dû s'opérer une modification administrative qui avait donné à la ville de Nîmes une importance qu'elle n'avait point avant ce prince, puisque jusques-là la ville de Narbonne avait été le point d'où l'on commençait à compter les distances en se dirigeant vers Nîmes ; mais que, lors des travaux exécutés par Antonin sur la voie Domitienne, le système de mensuration fut établi en sens contraire et que Nîmes devint à son tour le point de départ.

» L'affection que devait naturellement porter Antonin à une ville dont sa famille était originaire (2), avait eu sans doute une grande influence sur cette modification, et le prince choisit probablement cette circonstance pour opérer le renouvellement de la colonie (3), ce fut alors que Nîmes des Arécomiques, jusques-là simple colonie militaire, jouissant du droit latin, fit partie de la colonie romaine, et dès ce

(1) *Mémoire de l'Académie du Gard*, année 1853.

(2) *Histoire du Languedoc*, vol. 1, p. 124, 124.

(3) *Histoire du Languedoc*, vol. 1, p. 91. Ce renouvellement était opéré par l'empereur.

Il y a une erreur dans le texte original, il s'agit de la page 102.

moment, le droit de donner son suffrage dans les comices cessa d'être un privilège.

« Il nous semble résulter de ce qui vient d'être dit, que l'histoire et les monuments se prêtent un mutuel secours, pour caractériser trois époques bien distinctes dans la vie politique de l'antique *Nemausus* :

1° Si son origine se perd dans l'obscurité du passé, nous la voyons, il y a plus de vingt siècles, capitale des Volces Arécomiques, ayant vingt-quatre villes ou bourgs sous sa dépendance ;

2° Une nouvelle ère s'ouvrit pour la ville de Nîmes, lorsqu'après la conquête de César (1), étant demeurée fidèle aux Romains, elle devint le centre d'une *colonie militaire* sans perdre le droit de se gouverner par ses propres lois et d'élire ses magistrats.

» Au dire des historiens modernes, cet événement se serait opéré à l'époque où le peuple et le sénat déférèrent à Octave le titre d'*Auguste*, c'est à dire l'an 727 de Rome, pendant laquelle ce prince vint dans les Gaules pour y rétablir l'ordre et la police (2).

» On sait que les colonies militaires étaient composées de soldats vétérans que l'on voulait récompenser (3), et, comme alors l'organisation de la colonie de Nîmes aurait eu lieu à l'époque où Octave retournait vainqueur de l'Égypte, qu'il venait d'asservir, on supposa que les fondateurs de cette colonie avaient été choisis

(1) *Histoire du Languedoc*, vol. 4, preuve 6, n° 43.

(2) *Histoire du Languedoc*, tome V, page 134. — Tacite ; *Ann.* L. 1, ch. 33 — Dion L. 13.

(3) *Encycl. méth.*, art. Colonies, pag. 418.

parmi les vétérans de l'armée qui avait pris part à sa victoire (1).

» 3° Enfin, la troisième et la plus brillante période de sa grandeur pendant laquelle Nîmes, devenue colonie romaine, obtint pour ses habitants le droit de cité et le titre honorable de citoyens romains (2).

» M. Pelet s'est demandé si la numismatique des Volces Arécomiques n'offrirait pas, dans ses types, les caractères de ces trois grandes périodes.

» Prenant pour guide, dans cette recherche, le remarquable ouvrage de M. de la Saussaye, qui a consacré un chapitre exclusivement relatif aux divers types monétaires des *Volcæ Arecomici*, notre confrère adopte les explications qu'en donne ce savant numismate, en modifiant seulement la classification dans le sens des trois grandes époques politiques dont il vient de parler.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Nîmes capitale des *Arecomici*.

» On reconnaît dans les Gaules une numismatique toute particulière, point d'or, peu d'argent, les monnaies de ce dernier métal sont

(1) Ménard, vol. 1, p. 25, semble considérer ce fait comme certain, mais de Foy Vaillant, se sert, avec plus de raison du mot *forsan* : *qui Nemausum traducti, bello Alexandrino forsan interfuerunt, in cujus memoriam crocodilum palmæ appensum Ægypto symbolum in nummis cœlarunt.* (Numismata in Colonia, vol. 1, p. 55.)

(2) Le Sénat n'accordait que graduellement ce suprême honneur qui avait pour effet d'associer des

d'un très-petit module, celles de bronze sont généralement de moyenne et de petite grandeur. Leurs légendes, chez les Arécomiques, sont relatives au nom de ces peuples ou à la ville de Nîmes; leurs types peu variés se rapportent probablement à la localité, à ses croyances, à ses usages ou à son histoire; quelques-unes sont anépigraphes et par conséquent incertaines du lieu et des personnages, mais on les considère comme appartenant aux Arécomiques par la circonstance de la localité où on les découvre et par leur identité de type avec celle sur lesquelles les initiales VOL ne peuvent laisser aucun doute; la fabrication en est généralement mauvaise et même quelquefois barbare. En un mot, les médailles de nos contrées que nous croyons devoir classer dans la période de *Nemausus Arecomicorum*, sont purement *autonome* (1), ne présentant dans leur type aucun caractère de la domination romaine, ni de l'influence du système monétaire à ces conquérants.

» Ici M. Pelet décrit les médailles qui sont dans cette première catégorie et l'ordre chronologique dans lequel il croit devoir les ranger :

» 1^o Les médailles anépigraphes qui offrent d'ailleurs tous les caractères des premières époques du monnayage ;

sujets à la gloire du nom romain; on obtenait un à un les avantages attachés au droit civil. (*Voyage d'Horace à Brinde*, par Ernest Desjardin, p. 37. — *Encycl. méth.*, art. cité.)

(1) On donne ce nom aux médailles que les peuples ou les villes ont fait fabriquer pour leur usage particulier, sans y graver les têtes ou les noms des empereurs romains.

» 2° En recevant la soumission volontaire
» des *Arecomici* (1), le consul Fabius leur
» accorda des conditions suivant lesquelles on
» devait plutôt regarder les peuples du pays
» comme alliés que comme sujets de la Répu-
» blique romaine (2) ».

» Le droit de battre monnaie à son coin était
une des principales prérogatives des peuples ou
des villes auxquels l'alliance romaine n'enle-
vait pas la liberté. Les *Arecomici*, jaloux de
constater par des monuments durables, qu'à
cet égard, ils n'avaient rien perdu de leur
vieille indépendance, ajoutèrent, alors, aux
anciens types de leurs monnaies, les initiales
VOL, VOLC, VOL AR, AREC ou le monogram-
me AR, afin de prouver, par le nom même du
peuple qui les frappait, que sa soumission vo-
lontaire ne portait aucune atteinte à ses anciens
droits politiques.

» D'après ces considérations, et quelle que
soit d'ailleurs la divinité ou le héros que repré-
sente la figure fruste gravée sur le champ, nous
croyons devoir rapporter à l'époque de l'alliance
romaine les types gaulois qui portent les ini-
tiales ci-dessus, et dont les coins, sous le rap-
port du style, présentent peu de différence avec
les médailles anépigraphes que nous avons
considérées comme les plus anciennes ;

» 3° Il paraît que vers l'an 77 de notre ère,
les *Volcæ Arecomici* prirent part au soulève-
ment de la province ; que Pompée les en châ-
tia cruellement (3) en accordant aux *Massalio-*

(1) Les commentateurs rapportent cette époque
entre les années 120 à 112 avant notre ère.

(2) *Ammici Marcellin*, l. xv, p. 207.

(3) *Pompeii decreto decedere sunt coacti. (Cicero
pro Fontes.)*

tes, sinon leur territoire entier, du moins la plus grande partie (1).

» Cet épisode de la vie politique de nos pères semble se réfléchir sur les types de leurs monnaies.

» Lorsque, pour les punir de s'être révoltés, Pompée eut cédé leur territoire aux Marseillais, la nationalité arécomique cessant d'exister, le nom de ce peuple dut nécessairement disparaître de ses monnaies sous l'influence de ses nouveaux maîtres; celles qui furent frappées à cette époque, portèrent alors, d'un côté, l'image d'Apollon et de l'autre, celle du *Sanglier gaulois* avec le nom de NAMA ou NAMA-ΣΑΤ ou simplement NAM, tracés en caractères grecs (2).

» 4° Après la ruine de *Massalie*, par César, 49 ans avant notre ère, les *Arecomici* jouirent de nouveau de leurs anciennes prérogatives, sous la protection de la république romaine; les types de leurs monnaies portèrent alors l'empreinte de cette reprise de possession, et l'on vit, pour la première fois, des symboles de la puissance romaine, au revers de la légende arécomique: au milieu d'une couronne, un aigle aux ailes éployées, posé sur une palme et, dans ses serres, une couronne (3). Sur une

(1) *Agros Volcarum Arecomicorum publica eis concessit* (César de bell. Gall. 185).

(2) Dans un autre ordre d'idées, M. de la Saussaye attribue à la même circonstance et rapporte à la même époque les médailles de Nîmes, où l'on voit, dit-il, comme sur celles d'*Avenio*, d'un côté l'image d'*Apollon Massaliote*, et de l'autre, celle du *Sanglier gaulois*.

(3) Voyez la planche XVIII, fig. 7, 8, 9 et pl. XIX, fig. 1 de l'ouvrage de M. de la Saussaye. *Aquila im-*

autre le *démos* ou bien le sénat romain représenté par *un homme d'un âge mûr, revêtu de la toge, devant une tige de laurier* (1). Sur une troisième ; la tête du héros Nemausus (2), à côté de la lettre A (*Arecomici*).

» Le style plus élevé de ces types indique visiblement l'influence que la civilisation des Grecs de Marseille avait exercée sur l'art monétaire des Gaulois.

» Quel que soit, au reste, l'ordre chronologique qu'on veuille adopter pour le classement partiel des monnaies que nous venons de rapporter à l'époque gauloise des *Arécomici*, on remarquera que toutes ces médailles sont purement *autonomes* ; par conséquent antérieures aux *coloniales autonomes* (3), dont le monnayage ne peut être que postérieur à l'établissement de la *colonie militaire de Nemausus*. »

SECONDE PÉRIODE.

Nîmes colonie militaire.

On ne connaîtra probablement jamais d'une manière précise l'époque, ajoute M. Pelet, à

perii romani symbolum, ad coloniae dignitatem spectat. (Vaillant, preuve 4).

(1) Dion., hist. rom., liv. LXVIII, ch. 4, 5. Nouv. mém. de l'Acad. des inscript., p. 209 et 389.

(2) Les têtes qui sont placées sur les médailles des villes, n'ont le plus souvent aucun rapport avec les noms d'hommes qui y sont écrits. (*Encycl. méth., villes et peuples.*)

(3) Les pièces émises dans les colonies sont distinguées, suivant qu'elles sont aux types mêmes des villes ou aux effigies impériales, ou *coloniales autonomes* ou *coloniales impériales*. (Hennin, *Manuel numismatique*, t. 1, p. 148.)

laquelle fut établie la colonie militaire de Nîmes ; les opinions émises à ce sujet , par les historiens modernes , sont comprises entre les années 717 et 738 de Rome (1).

On sait que les colonies portaient ordinairement le nom de leur fondateur (2) ; or , il existe dans nos collections un certain nombre de monuments épigraphiques qui donnent à notre ville la qualification de *colonia Nemausensis Augusta* , ce qui prouve , en même temps , que cette colonie fut fondée par Octave et que cet événement n'a pu avoir lieu avant le 11 janvier de l'année 727, puisque ce jour-là seulement ce prince reçut du Sénat le surnom d'*Auguste* qu'il ne portait pas auparavant (3).

Cette même année, l'Empereur vint dans les Gaules pour y régler les affaires et y établir l'ordre et la police (4) ; l'organisation de colonies militaires était un moyen de prévenir les soulèvements et de maintenir les rebelles ; au point de vue stratégique , la situation de Nîmes était trop importante pour ne pas devenir le centre d'un de ces établissements ; Auguste ne dut pas la négliger , et tout porte à croire que ce fut dans cette circonstance que l'empereur fonda la *colonie militaire de Nemausus*.

(1) Le P. Lacarie l'indique en 717, Guiran, Deyron et Gautier en 725, Occo en 724, Ménard en 727, D. de Vie et D. Veissette en 758.

(2) Le P. Louis Jobert, p. 376, de *la science des Médailles*.

(3) De Mandajors, *Histoire de la Gaule narbonnaise*.

(4) Dion Cassius, l. 53 ; Tacite, *Ann.*, l. 3, p. 74 ; Appian, *de bell. civil.*, l. 21.

Pendant les années qui suivirent, le pays, en effet, ne fut agité d'aucun trouble, le calme y était affermi, et l'histoire ne présente aucun fait qui permette d'y rapporter cette fondation (1).

En faisant de la capitale des *Arecomici* le chef-lieu de sa colonie militaire, Auguste était trop habile politique pour ne pas laisser à cette petite république toute l'apparence d'Etat indépendant, et ses prérogatives politiques lui furent conservées (2).

Celle de frapper monnaie à titre d'*autonomie*, sans marque de suprématie étrangère, était, comme nous l'avons dit, le signe le plus important de la liberté que conservaient les peuples volontairement soumis à la domination romaine. Nîmes continua à user de ce droit souverain ; ses monnaies conservèrent leurs anciens types, mais à l'imitation des colonies déjà plus civilisées, les *Arecomici* ajoutèrent à leur légende le nouveau titre que leur octroyait le patronage de Rome ; et leurs médailles, en devenant *coloniales autonomes* par les initiales NEM.COL (*Nemausus colonia*) gravées dans le champ, n'en conservèrent pas moins leur caractère d'*autonomie*.

D'après ces considérations, nous classerons dans la seconde période de la vie politique des *Arecomici*, toutes les médailles caractérisées par les initiales NEM.COL. dont le monnayage ne peut, dans aucun cas, avoir précédé la colonisation (3).

(1) Ménard, vol. 1, p. 24.

(2) Strabon, *Géog.* l. 4, p. 187.

(3) Voyez, pour la description de ces médailles et l'interprétation de leurs types, la *Numismatique narbonnaise*, de M. de la Saussaye, p. 155.

Nous croyons devoir classer aussi dans cette seconde période une médaille que tous les antiquaires ont considérée jusqu'ici comme appartenant à *Nemausus*, et que M. de la Saussaye regarde, mal à propos, selon nous, comme une médaille fausse. Elle a pour type :

La tête d'Auguste radiée, à gauche, séparant les deux lettres S C (*senatus consulto*); et pour légende : DIVVS AVGVSTVS au-dessus de la tête.

Elle a pour revers celui de la médaille *Ægypto capta* frappée en l'honneur de César et Auguste, adopté comme symbole de la soumission de l'Égypte (1), c'est à-dire, un crocodile enchaîné à un palmier, avec cette différence que, sur la médaille de Nîmes, les mots *Ægypto capta* sont remplacés par les initiales COL NEM, *colonia Nemausensis* (2).

» Voici ce que dit M. de la Saussaye relativement à cette médaille :

« On connaît une médaille coloniale de Nîmes, avec la tête de l'empereur seule; elle a été fabriquée sans doute à l'aide d'une effigie prise sur une médaille d'Auguste, frappée à Rome, et ajoutée avec le type ordinaire du revers des coloniales impériales de *Nemausus*. Comme l'effigie d'Auguste s'y trouve accompagnée des lettres S. C., la ruse a été facilement dévoilée; les faussaires ne pensent pas à tout! » (3).

» Malgré notre désir de suivre les traces et de nous éclairer des conseils de M. de la Saus-

(1) Le P. Jobert, p. 176; Ecket, *Doctr. num. veter.*, t. 4, p. 83.

(2) Ménard, vol. 7, p. 489, médaille 4.

(3) De la Saussaye, p. 474.

saye , nous ne saurions admettre , avec lui , que cette médaille soit l'œuvre d'un faussaire, elle nous paraît authentique. En voici les motifs :

» Ce type n'est point unique, comme semble le supposer notre savant antiquaire, on connaît plusieurs de ces bronzes : « Le P. Vanier , » célèbre par son érudition et son savoir , en » possédait un exemplaire qui passa plus tard » dans le cabinet de M. d'Aigrefeuille , de » Montpellier. Ce magistrat regardait cette mé- » daille comme une des plus considérables de » sa collection (1). » Le P. Harduin en cite une » semblable (2) qui se trouvait dans le cabinet » du P. Jobert , auteur de la science des mé- » dailles (3). Le médailler de Nimes en possé- » dait une autre , décrite au catalogue sous le » n° 1066. »

» Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun des savants que nous venons de citer ait mis en doute l'authenticité de ces types. Quant aux lettres S. C. , gravées sur le champ , nous indiquerons tout-à-l'heure ce qui peut les avoir motivées.

« L'époque de ce monument est certaine , » dit l'historien de Nimes, la médaille fut sans » contredit frappée à la mort d'Auguste , ar- » rivée l'an 768 de Rome , 14 de J.-C. ; c'est » ce que démontre, avec la dernière évidence , » la couronne radiale dont la tête est ornée. » On sait que cette sorte de couronne ne fut » prise , avant Néron , par aucun empereur vi- » vant , et que c'était un ornement propre aux

(1) Cette médaille est à Montpellier.

(2) J. Harduin , p. 704.

(3) Ménard , vol. VII , p. 164.

» divinités ; elle n'était donnée aux princes
» qu'après leur mort , lorsqu'ils avaient été
» mis au rang des dieux. Le mot DIVVS con-
» firme aussi la certitude de cette époque ; on
» ne qualifiait de ce titre les empereurs qu'a-
» près la cérémonie de l'apothéose (1). »

» Après la mort du fondateur de l'empire ,
toutes les provinces donnèrent à l'envi des té-
moignages de vénération à ce prince déifié ; la
ville de Narbonne fut une des premières à lui
décerner les honneurs de la divinité ; elle lui
dédia un autel en marbre blanc sur la place du
Marché (2). La colonie de Nîmes ne pouvait
manquer de rendre à son fondateur des homma-
ges publics de sa reconnaissance ; elle lui con-
sacra des statues (3) , lui éleva des autels et
des temples au service desquels furent institués
des ministres particuliers ; et pour éterniser
les témoignages de sa vénération pour Auguste,
la colonie fit frapper une médaille portant ,
au-dessus de l'image de cette nouvelle di-
vinité, la légende : DIVVS AVGVSTVS (4).

» Les colonies qui jouissaient du droit latin
avaient bien la faculté de frapper des monnaies
pour leurs usages particuliers , mais il ne leur
était pas permis d'y faire graver l'image ni le
nom des empereurs romains (5) ; elles pou-
vaient cependant en obtenir l'autorisation du
sénat ou du prince ; mais alors cette faveur

(1) Ménard , vol. vii , p. 465.

(2) *Histoire générale du Languedoc*, t. 1 , preuve 1.

(3) Fléchier , *Description manuscrite des antiquités
de Nîmes*. — Guiran, p. 34.

(4) Les habitants de Tarracone lui rendirent le mê-
me hommage (Vaillant , vol. 1 , p. 45.)

(5) Le P. Jobert , page 478. — *Encycl. Méth.*, art.
Autonomes, page 380.

était exprimée sur la médaille même, par les initiales S. C. *senatus consulto*, ou P. C. *permissu Cæsaris*. Voilà comment il se fait que nous voyions, pour la première fois, dans une circonstance toute particulière, la colonie de Nîmes autorisée par un sénatus-consulte, à graver, l'effigie de son fondateur, sur une médaille commémorative ; qui n'était sans doute pas destinée à servir de monnaie ; ce qui explique la rareté de ces pièces (1).

» Les hauts faits des princes étaient généralement représentés sur les revers de leurs monnaies (2). Les *Arecomici* choisirent, pour type de la médaille consacrée à la mémoire d'Octave, l'action brillante qui valut l'empire du monde au fondateur de leur colonie ; ils adoptèrent pour revers celui de la médaille *Ægypto capta*, dédiée à Jules César et à Auguste, où déjà cette action avait été représentée d'une manière symbolique, par un crocodile enchaîné à un palmier (3) ; seulement, la légende *Ægypto capta*, fut remplacée, non point par celle de NEM. COL., appliquée jusqu'alors aux médailles de Nîmes, mais par celle de COL. NEM., *Colonia Nemausensis*, exprimant, peut-être, d'une manière plus formelle, que c'était la colonie tout entière qui, dans cette circonstance, rendait hommage à son fondateur.

» Le changement de la légende ne fut pas la seule modification apportée au revers de la médaille *Ægypto capta*, afin de rendre ce revers exclusivement applicable à Auguste, le monétaire Nemausien suspendit au palmier

(1) Le P. Jobert, pages 177 et 135.

(2) *Id.* *id.* 177 et 169.

(3) *Id.* *id.* 177 et 169.

une couronne de chêne, en commémoration de la couronne civique, que César Octave, selon Pline (1), reçut du genre humain, l'année même où ce prince fonda la colonie de Nîmes.

» Cet ingénieux emblème, destiné seulement à perpétuer le souvenir de ce fondateur, sur une médaille de circonstance, devint plus tard le symbole historique de la colonie ; et de nos jours encore, grâce à un prince restaurateur des lettres et ami de l'antiquité, il rappelle, sur le blason de la cité moderne, le souvenir de son antique origine (2).

» Ainsi, la médaille que nous venons de décrire ne doit pas être considérée comme apocryphe ; c'est un monument en quelque sorte épisodique, dont la place est parfaitement indiquée dans le classement chronologique des coloniales de *Nemausus*.

» Dans une prochaine séance, j'aurai l'honneur de vous entretenir des coloniales impériales de Nîmes, au point de vue de l'opinion émise par notre Polido d'Albenas. »

M. Nicot qui a été chargé de rendre compte du recueil de la société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, se borne à indiquer quelques mémoires qui lui ont paru dignes d'attention, et à analyser une étude forte et consciencieuse sur les villes consulaires et sur les républiques de Provence au moyen-âge. L'auteur, M. Jules de Séranon, avocat à la Cour impériale d'Aix, entre en matière par quelques considérations sur la constitution de la commune qu'il regarde comme la meilleure forme

(1) *Hist. nat.* l. xvi, 63,

(2) Ménard, vol. iv, page 432.

de l'association. Car c'est elle, dit-il, qui a uni les forces, qui a dirigé et conduit les mouvements des populations ; et qui par cela même peut être regardée comme le premier et le plus essentiel des éléments de la civilisation.

Après avoir signalé en général les avantages de la commune, en avoir recherché l'origine à laquelle se rattachent les souvenirs les plus populaires et les plus glorieux, l'auteur franchit l'intervalle qui s'est écoulé, depuis la première organisation sous l'empire romain, jusques à l'invasion des Barbares. Alors les institutions principales furent ébranlées et souvent renversées dans le nord de la France ; mais il n'en fut pas ainsi heureusement dans le Midi où le flot de l'invasion n'arriva qu'affaibli. Dans cette contrée la commune consulaire se développa fortement, rapidement, universellement, et bientôt le régime finit par embrasser comme dans un vaste réseau la Provence, le comtat Venaissin, le Languédoc, l'Auvergne, le Limousin et la Marche, la Guienne et le Périgord, la Gascogne, le Béarn et la Basse-Navarre, le comté de Foix et le Roussillon. Cet établissement du régime municipal, M. de Séranon ne le suit pas dans toutes ces provinces (la tâche eût été trop étendue), il se contente d'en tracer l'histoire dans le pays où ce régime avait trouvé sous les Empereurs un premier asile, et où il trouva comme un dernier refuge à l'époque de l'invasion. C'est donc de la Provence seule qu'il s'occupe exclusivement.

Il commence par rappeler la domination des maîtres successifs et éphémères qu'elle eut : les Ostrogoths, les Wisigoths, les Bourguignons, les Sarrasins qui démembrèrent les propriétés, opprimèrent les personnes et ne laissèrent plus dans les esprits qu'une seule

préoccupation, celle de la défense contre tant de dangereux ennemis. Aussi le territoire se couvrit-il de forteresses. Les populations peu nombreuses ne pouvant se protéger par elles-mêmes s'établirent au sommet des montagnes. Elles se mirent sous la tutelle de quelques personnages puissants qui, sous le nom de patrices, de comtes, gouvernaient le pays, n'avaient plus que des rapports lointains avec les souverains et cherchaient à créer à leur profit des souverainetés particulières. Quelques-uns se montrèrent dignes d'être les guides et les maîtres des populations, comme Guillaume I^{er}, duc d'Arles, qui chassa les Sarrasins de leur station réputée inexpugnable *Fraxinetum*. Ainsi la féodalité fut quelquefois l'auxiliaire de la liberté de peuples.

Plus tard les Croisades viennent encore favoriser l'émancipation. Marseille et Nice, Arles et Avignon, profitant des avantages de leur situation, se livrent avec une grande activité aux spéculations du commerce. Or, les habitudes que prenaient ces populations dans les entreprises périlleuses de la mer, les richesses qu'elles se procuraient par le commerce durent singulièrement développer chez elles le goût de l'indépendance. Le peuple, du reste, n'avait pas perdu le sentiment de sa personnalité. Il se réunissait dans ces assemblées qu'on appelait *Parlamenta*, où il retrouvait un souvenir du vieux Forum romain ; il était consulté pour l'élection des évêques (1) ; il avait ses *probi homines* et par suite de ce besoin de liberté et

(1) Le pape Grégoire VII s'adressait, à l'occasion d'un évêque d'Arles en 1077, *universo clero et populo arelatensi*. Raynouard, histoire du droit municipal, t. II, chap. XI, § 3.

de self-government, il alla, un jour, jusqu'à braver à la fois le pouvoir féodal et le pouvoir clérical. C'était vers la fin du XI^e siècle. La ville d'Arles ne voulut pas accepter un évêque qui lui fut envoyé par Grégoire VII et qui fut soutenu ensuite par un concile, extraordinairement convoqué à Avignon, et par le comte de Provence lui-même.

Animées par cet esprit d'indépendance dont nous venons de citer un trait bien caractéristique, les villes de Provence, durent songer bientôt à se constituer à l'état de municipalités. Elles allèrent même plus loin et se décorèrent du titre de républiques; titre exact, s'il est vrai, comme dit Montesquieu (*Esp. des lois*, l. II, ch. 44), que l'état de république se constitue par un pouvoir qui n'est ni unique, ni héréditaire, où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance.

Les villes qui, les premières songèrent à se créer une position indépendante furent les villes d'Avignon, Arles, Marseille et Nice. Nous avons assigné une première cause, les richesses, fruit du commerce et du mouvement religieux des XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Il en est une seconde, c'est la révolution qui s'était opérée au XI^e siècle dans la plupart des villes Lombardes. Là, les pouvoirs féodaux s'étaient trouvés en opposition en la personne des évêques, seigneurs temporels, et des empereurs d'Allemagne qui exerçaient sur le pays des droits de suzeraineté. Ceux-ci, pour ruiner l'influence de leurs adversaires augmentèrent l'importance de la bourgeoisie et prêtèrent la main à l'émancipation des communes. Nice plus rapprochée que toutes les autres de la Lombardie, fut la première à introduire chez elle le consulat. De là,

il s'étendit à Marseille et en 1131 il fut établi à Arles qui, en relation continuelle par le Rhône avec Avignon, lui transmit l'institution nouvelle qui bientôt gagna de proche en proche Grasse, Brignole, Apt, Tarascon, Embrun, Sisteron, Gap, Reillane, Sorgues.

Mais, qu'était ce que ce consulat qui venait ainsi modifier partout le système politique dominant ? Ce n'était autre chose qu'une ligue, une confédération formée par les habitants d'une cité et ayant pour but l'établissement, ou plutôt le rétablissement des libertés de l'ancien régime municipal. C'était une véritable révolution qui n'était ni démocratique, comme celle de 1848, ni aristocratique, comme il s'en est tant fait à Venise, mais bourgeoise comme celle de 1830, n'ayant point comme elle quelque chose de soudain, mais développant lentement ses moyens d'action. M. de Saranon après avoir indiqué l'origine de ce régime et en avoir marqué l'action qu'il définit et circonscrit de la manière la plus nette, M. de Séranon, expose les longs efforts que fit ce régime pour se bien constituer, pour se donner des règles. Il cite surtout les deux chartes consulaires que nous avons, l'une d'Avignon, l'autre d'Arles, où ces deux communes déposèrent leurs idées gouvernementales et consignèrent leurs lois d'administration.

Il raconte encore, d'une manière sommaire, mais fort lucide, comment cette omnipotence des consuls qui veillaient à la tranquillité publique, levaient les impôts, en déchargeaient les habitants ; qui concluaient les traités de paix, déclaraient la guerre, la dirigeaient ; comment cette omnipotence porta ombrage aux empereurs d'Allemagne. Par le plus étrange des revirements ; après avoir favorisé en Lom-

bardie l'esprit d'émancipation contre les évêques, ces empereurs voulurent détruire ce qu'ils avaient en quelque sorte créé ; ils établirent et nommèrent pour rendre la justice et pour contrebalancer et renverser l'autorité des consuls, des juges suprêmes du nom de *Podestats*.

Placées dans le voisinage de l'Italie, les villes de Provence empruntèrent aux cités lombardes cette magistrature qui modifiait si profondément, qui amoindrissait si notablement le pouvoir placé à leur tête, et quoique la podestatie laissât encore subsister des consuls sans lesquels le pouvoir exécutif ne pouvait fonctionner, cependant, soit que le podestat, ordinairement bien choisi, se montrât de plus en plus digne d'exercer l'autorité, soit que les comtes, vicomtes, archevêques et les seigneurs féodaux vinssent paralyser tous les mouvements de la liberté, soit que les villes engagées dans diverses luttes se fussent comme épuisées à les soutenir, soit, enfin, que Charles d'Anjou devenu l'époux de Béatrix, héritière du comté de Provence, et s'appuyant sur son frère Louis IX, voulût faire entier le pays sous son autorité et absorber la nationalité du Midi, toutes ces contrées émancipées furent livrées à un maître. Il fallait, disait un troubadour patriote, appeler cette terre *Faillenza* au lieu de *Proenza*, pays de lâcheté au lieu de bravoure. Toutefois la soumission ne fut pas complète. Pendant qu'en 1248 le comte d'Anjou partait pour la septième croisade, trois grandes villes, Arles, Avignon et Marseille, crièrent, suivant l'expression de l'historien Bouche, *haut et clair* : liberté et république !

Mais bientôt elles retombèrent sous les coups et rentrèrent dans le domaine des comtes de Provence. C'est qu'il faut bien le dire : une

autorité collective et temporaire comme celle des communes ne put point résister longtemps à ce principe de la féodalité que l'autorité doit être une, individuelle, héréditaire et perpétuelle. Pour se maintenir indépendantes, il eût fallu aux villes un lien d'association plus puissant, moins de penchant à l'antagonisme et à ces inimitiés qui, à une époque où les mœurs avaient une rudesse toute primitive, amenaient dans le sein même des communes, les conflits les plus graves et les luttes les plus sanglantes.

Pour nous faire une idée de ce qu'était cet esprit querelleur, il ne faut peut-être que rappeler, avec l'illustre chef de l'école historique moderne, le président honoraire de l'Académie, quelle était à cette époque la maison d'un bourgeois :

« Trois étages d'ordinaire, dit M. Guizot, » une seule pièce à chaque étage, la pièce du » rez de chaussée servant de salle basse, la fa- » mille y mangeait. Le premier étage était » très-élevé comme un moyen de sûreté. C'est » là la circonstance la plus remarquable de la » construction. A cet étage, une pièce dans » laquelle le bourgeois, le maître de la mai- » son, habitait avec sa femme. La maison était » presque toujours flanquée d'une tour à l'an- » gle; carrée le plus souvent, encore un sys- » tème de guerre, moyen de défense. Au se- » cond étage, une pièce dont l'usage est incer- » tain, mais qui pouvait être affectée au loge- » ment des enfants. Au dessus, très souvent » une petite plate-forme destinée évidemment » à servir d'observatoire. Toute la construc- » tion de la maison enfin rappelle la guerre (1).

(1) *Hist. gén. de la Civil.*, 7^e leçon, page 22.

Ce tableau se rapporte parfaitement aux villes de Provence. Si elles n'avaient pas eu les instincts batailleurs et orgueilleux ; si elles avaient été un peu animées de l'esprit de concorde et de conservation, elles auraient résisté probablement aux attaques de la féodalité. Mais peut-être (et cette réflexion appartient à l'auteur) elles ne devaient que passer à travers les événements marqués par la Providence, et, destinées à périr, elles furent frappées de cet aveuglement qui s'empare toujours des pouvoirs de ce monde quand leur heure est marquée.

Après avoir constaté quelles ont été les principales causes de la chute des communes consulaires et des républiques de Provence, M. de Seranon termine son attachante étude par cette réflexion si pleine de justesse : c'est que la destruction de ces communes a été un événement très-heureux. En effet, si elles avaient vécu plus longtemps ; si, unies aux villes du Languedoc, par exemple, ou agissant seules, elles avaient résisté à l'action des comtes qui voulaient les soumettre, il est incontestable que le travail de constitution de l'unité de la nation française aurait été retardé. Mais quelque bien qu'elles aient amené en tombant, il ne faut pas que nous oublions qu'elles ont été le principe de plusieurs institutions généreuses et salutaires, que le temps n'a pu détruire encore. On conservera à jamais un souvenir reconnaissant de leur existence, puisque c'est d'elles surtout que nous viennent ces conquêtes : l'égalité devant la loi, le gouvernement de la société par elle-même, l'intervention des citoyens dans toutes les affaires publiques.

Ainsi finit ce mémoire qui renferme l'histoire complète et le saisissant tableau de ces curieu-

ses institutions qui n'eurent guères que deux siècles de durée, mais dont l'existence ne fut pas sans gloire ; ainsi se termine ce mémoire qui a paru à l'Institut, comme il vous paraîtra à vous-mêmes, mes chers confrères, être le fruit de longues et patientes recherches ; et si j'ajoute qu'à ce mérite du fonds, à l'étendue du labeur, il joint une forme élégante et pure, vous ne serez pas surpris qu'il ait obtenu à l'Académie des inscriptions et belles lettres une mention très-honorable, ni que je l'aie choisi pour être analysé au milieu d'un recueil qui pourtant renferme d'autres écrits d'une véritable valeur littéraire ou scientifique.

Séance du 31 mars 1860.

M. le président dépose les recueils et ouvrages suivants : *Mémoires* de l'Académie de Caen ; *Bulletin* de la Société d'agriculture de la Sarthe ; *Discours et Rapports* sur la fête agricole d'Agen ; *Bulletin* de la Société des sciences, etc., de l'Yonne ; *Bulletins* de la Société des Antiquaires de Picardie et de la Société de Boulogne-sur-Mer, et il offre ensuite en hommage : 1° Un nouvel ouvrage de M. Ferdinand Béchard, intitulé : *le Droit municipal de l'antiquité* ; 2° une Etude de M. Rondelet, architecte, sur les *scamilli impares* ; 3° un Eloge de M. de Boniface, avocat au Parlement, par M. de Berluc-Perussis, avocat à la Cour impériale d'Aix.

M. Jules Salles annonce la mort d'un des plus anciens associés de l'Académie du Gard, M. J. L. Barbier-Walbonne, et promet de lire prochainement une notice biographique sur ce peintre estimé, qui a joui du rare privilège de tenir le pinceau jusqu'à un âge où la main tremble et où les idées ne sont plus assez fraîches, assez fécondes pour inspirer les compositions de l'artiste.

M. Teulon lit la traduction en vers de la quatrième satire de Perse, qu'il propose d'intituler : *Alcibiade*, et qui n'est vraisemblablement qu'un dialogue entre Néron et Sénèque, sous les noms grecs d'Alcibiade et de Socrate.

Le même membre communique deux morceaux d'un autre poète latin d'un caractère bien différent, de Catulle, auteur heureusement oublié de quelques épigrammes sans décence et sans sel, mais auteur admiré pour une douzaine de compositions pleines d'élégance, de naturel et d'un goût vraiment exquis. Parmi ces compositions si gracieuses, M. Teulon a choisi les *Noces de Thétis et de Pélée*, et l'*Épithalame de Manlius et de Julie*.

L'Académie ; particulièrement frappée des efforts heureux du traducteur, qui a su, dans ce dernier ouvrage surtout, reproduire le charme des vers de Catulle ; l'Académie décide qu'elle insérera, dans le procès-verbal de la séance, le chœur entier qui termine ce chant nuptial :

LES JEUNES GENS.

Voici venir le soir : jeunes gens, levez-vous. ¹
Au Ciel brille Vesper aux clartés radieuses ; ²
Il est temps de quitter les tables somptueuses ; ³
Déjà paraît la Vierge au seuil de son époux ; ⁴
Bientôt les chants d'hymen vont clore la journée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.
O Vierges, voyez-les ! Quelle ardeur à la danse !
Comme ils bondissent tous avec ordre en cadence !
Nous-mêmes, levons-nous. A l'horizon si beau
L'étoile de Vénus allume son flambeau.
Ils chantent des époux l'heureuse destinée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.
La palme est mal aisée à cueillir, chers amis.
Que de peines, de soins, nos rivales ont mis
A l'emporter sur nous ! Cette flatteuse gloire
Vaut bien quelques labeurs d'esprit et de mémoire.
Mais chez nous la pensée est distraite parfois,
Et l'oreille occupée écoute d'autres voix.
Nous serons donc vaincus : la victoire volage,
Veut être courtisée et qu'on lui rende hommage.
Et maintenant, du moins, faisons tous nos efforts.
Déjà l'air retentit de leurs premiers accords.
Il faut une réponse en rythmes ordonnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.
Quel astre plus cruel a parcouru les cieux,
Vesper, qui peux au sein d'une mère éperdue
Ravir la tendre fille à ses bras suspendue,
Pour la livrer aux mains d'un jeune audacieux ?
Que ferait donc de plus un barbare odieux,
Dans une ville prise, au fer abandonnée ?
O pudeur ! ô mépris des hommes et des dieux !
Viens, ô propice hymen ; viens, auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.
Quel astre brille aux cieux plus charmant et plus doux ?
Tu confirmes, Vesper, l'engagement suprême
Des amants assortis et des parents eux-mêmes,
Qui n'attendent que toi pour unir les époux :
Est-il dans notre vie heure plus fortunée ?
Viens, ô propice hymen ; viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.

Tu nous privas, Vesper, de notre aimable sœur.
En vain la garde veille ; elle voit, consternée,
Dans l'ombre se glisser le hardi ravisseur.
Demain, à ton retour, victime resignée,
Au joug elle sera pour jamais enchaînée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

Les vierges ne sont point franches dans leurs discours,
Quand leur bouche se plaint de l'hymen, des amours,
Vers eux secrètement leur âme est entraînée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.

Voyez la tendre fleur née en un frais vallon,
Inconnue aux troupeaux, du zéphyr caressée.
Qu'affermis le soleil, que nourrit la rosée,
Qu'aiment la jeune fille et le jeune garçon.
Dès qu'un doigt délicat touche sa tige frêle,
Ni filles ni garçons ne sont plus épris d'elle.
Ainsi la vierge intacte est chère à tous les yeux.
Mais quand elle a perdu son trésor précieux,
A languir sans éclat sa vie est condamnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

Voyez la vigne née aux lieux nus, découverts.
Elle n'élève point ses grappes dans les airs ;
Mais au niveau du sol sa tige est retombée,
Et sous son propre poids elle rampe courbée.
Ni laboureurs, ni bœufs ne travaillent ce champ.
Dès qu'elle se marie à l'ormeau, sur le champ
Et laboureurs et bœufs vont le rendre fertile.
Ainsi la vierge intacte est inculte et stérile.
Trouve-t-elle un époux ? il l'aime tendrement ;
Elle l'aime à son tour, et n'est plus un tourment
Pour la famille au sein de laquelle elle est née.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

CHŒUR GÉNÉRAL.

Cesse de repousser, ô vierge, un tel époux,
Choisi par tes parents pour un lien si doux.
Aux auteurs de tes jours tu dois obéissance.
Ils ont cédé sur toi leurs droits et leur puissance.
Cette virginité, gloire de tes appas,
Tout entière à toi seule elle n'appartient pas :
Ils l'ont, avec la dot, à leur gendre donnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

Séance du 14 avril 1860.

M. le préfet du Gard présidait la séance tenue en l'honneur de M. Guizot, président honoraire perpétuel de l'académie.

Etaient présents : MM. Jules Salles, vice-président ; A. Pelet, Teulon, Plagnol, Reboul, Fontaines, Abric, Deloche, Maurin, Girard, Pleindoux, l'abbé Privat, de Daunant, Ignon, Aurès, Ollive-Meinadier, Moriau, Curnier, de Clausonne, Viguier ; Germer Durand, secrétaire adjoint, et Nicot, secrétaire perpétuel, membres résidants ;

MM. Jules Canonge, Fontanès, Boucoiran, membres honoraires ;

MM. Dumas, de Sommières ; Mazade, d'Anduze, et Serres, d'Alais, membres non-résidants ;

MM. Ch. Vassas, Guillaume Guizot, Jules Pagézy, maire de Montpellier ; Germain, professeur de faculté à Montpellier ; Sausse-Villiers, de Montfrin ; Domergue, de Beaucaire.

M. Curnier ouvre ainsi la séance :

« Messieurs,

» Appelé par mes collègues de l'Académie du Gard à payer mon tribut, dans une solennité littéraire où nous devons entendre le grand orateur, l'illustre écrivain que notre ville s'enorgueillit de compter au nombre de ses enfants, et le poète aimé qui est aussi une de ses gloires, je n'ai consenti à répondre à cet appel que parce que j'ai compris que ce serait de ma part un acte d'abnégation et que personne, assurément, ne pourrait s'y méprendre. La lecture que je vais avoir l'honneur de vous faire, ne peut être évidemment dans une pareille circonstance, permettez-moi cette expression ; qu'un simple *lever de rideau*, et je me garderai bien d'oublier que ce qu'on nomme au théâtre *un lever de rideau*, ne se compose en général que d'un tout petit acte qui a au moins le mérite d'être court, de donner tout juste aux retardataires le temps d'arriver. Vous en avez pour garant l'impatience que j'éprouve moi-même de goûter le plaisir que veut bien nous procurer un de ces hommes éminents qui, après avoir servi leur pays dans les plus hautes fonctions, consacrent si noblement leurs loisirs à la culture des lettres auxquelles ils durent leur première célébrité, reprenant avec amour des travaux longtemps interrompus par les exigences de la politique, sans avoir rien perdu de la fraîcheur, de la vivacité de leur imagination, et comme si leur merveilleux talent eût puisé dans l'exercice du pouvoir une vigueur nouvelle, trouvant une gloire incontestée au sein de ces douces jouissances

que les lettres, *humaniores litteræ*, « qu'on dit humaines par excellence, parce qu'elles assistent l'humanité dans le combat de la vie, » selon le beau langage de M. de Broglie (1), donnent toujours à ceux qui les aiment, et offrant ainsi au monde un spectacle bien digne d'admiration, un spectacle, qui élève l'âme au-dessus de ces régions inférieures où s'agitent les passions et les intérêts.

» Je me bornerai donc, Messieurs, à vous lire un fragment d'une étude que j'ai commencée sur Frédéric Ozanam, le pieux fondateur de la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui fut professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, là où a si souvent retenti, aux applaudissements d'un nombreux auditoire, la voix éloquente de M. Guizot.

» Frédéric Ozanam a réalisé, de la manière la plus complète et la plus touchante, dans son court passage ici-bas, l'alliance de la foi, de la science, de la charité, et en rendant sa belle âme à Dieu, il a laissé parmi nous comme un ineffable parfum de sainteté. Aucun hommage ne lui a manqué après sa mort. Des hommes, venus des points les plus opposés, ont versé des larmes sur sa tombe, si prématurément ouverte. De tous côtés on s'est plu à lui tresser des couronnes, non seulement en France mais à l'étranger, dans la patrie de Dante, son poète favori, et partout le pauvre a joint ses bénédictions à un concert unanime de louanges et de regrets. Récemment encore, son éloge a été mis au concours par l'Académie des Jeux floraux, qui s'est honorée elle-même en prenant une telle initiative. S'il est vrai que l'on doive,

(1) Discours de réception à l'Académie française.

suivant la pensée de M. de Maistre (1), refuser les honneurs du génie ou du talent à quiconque abusa de ce don du ciel, on ne saurait les décerner avec trop d'éclat à celui qui ne reçut, comme Ozanam, cette flamme divine que pour glorifier son créateur et par ses actes et par ses écrits.

» Sans avoir l'intention de me mêler à ce tournoi académique, j'ai essayé de faire revivre, telle qu'elle est toujours présente à mon esprit, cette douce figure à laquelle j'ai voué depuis longtemps un culte de respect et d'amour. J'ai eu le bonheur d'avoir avec Frédéric Ozanam des relations d'intimité qui m'ont mis à même de le bien connaître. J'ai vu de près cette nature d'élite qu'on ne pouvait approcher sans devenir meilleur. C'est pourquoi j'ai voulu apporter ma pierre au monument élevé à sa mémoire. J'ai choisi de préférence, pour la lecture qui me fournit l'occasion de louer devant vous mon illustre et saint ami, les pages plus particulièrement empreintes de mes souvenirs personnels. Je crois devoir passer sur l'inconvénient qu'elles peuvent avoir, étant ainsi isolées de tout le reste, de me mettre moi-même un peu en scène, parce qu'elles retracent des faits entièrement inconnus, qui me paraissent bien propres à faire aimer le bon Ozanam; ce que je désire par-dessus tout.

» Il me sera d'autant plus doux d'acquitter ici envers lui la dette de l'amitié, que l'honorable M. Guizot eut, je le sais, beaucoup d'estime et de sympathie pour cet homme excellent qui, malgré l'ardeur de ses convictions religieuses, jouit du rare privilège de se concilier

(1) *Soirées de St-Petersbourg.*

dans tous les rangs l'affection de tous, et qu'à son tour Ozanam fut un sincère admirateur du talent et du caractère de notre célèbre compatriote, prouvant par là l'un et l'autre une fois de plus qu'il est une sphère où se rencontrent tous les grands esprits et tous les nobles cœurs. »

M. Curnier donne ensuite lecture d'un fragment de la première partie de son étude sur Ozanam. Il y a retracé l'adolescence et les débuts dans la carrière littéraire de son ami de grande et sainte mémoire. L'Académie a particulièrement remarqué le passage suivant où M. Curnier montre que Frédéric Ozanam, qui avait le goût des travaux les plus sérieux des lettres et de la philosophie, et l'intelligence des obscurités du passé, avait aussi un sentiment exquis des beautés de la nature :

.....

« Une amitié, née sous de tels auspices, amena bientôt entre nous deux un commerce journalier qui fit tout le charme de notre séjour dans la cité lyonnaise. Nous faisons souvent de délicieuses promenades sur ces bords enchanteurs de la Saône, où la nature s'est plu à déployer toutes ses richesses. Ozanam était très-sensible aux beautés de la nature ; elles le plongeaient, en quelque sorte, dans une poétique ivresse. Il était comme en extase devant un site pittoresque, devant un beau paysage aux horizons lointains, devant une belle rivière aux gracieux contours ; les prés et les bois, la verdure et les fleurs lui faisaient éprouver des jouissances ineffables. C'est-là qu'il puisera ce style plein d'images qui animent la pensée et la rendent vivante.

Mais cet esprit si profondément religieux ne se contentait pas d'une admiration stérile ; pour lui, toutes ces merveilles racontaient hautement la gloire du Souverain Maître, et il ne les contemplait jamais sans rendre hommage à leur auteur. Il voyait partout Dieu se manifestant dans ses œuvres et il lui adressait un hymne d'amour. Son pieux enthousiasme avait quelque chose de celui de Saint-François-d'Assise, à qui tout, dans l'univers, parlait une langue ignorée du reste des hommes. Il nous rappelait ces artistes du moyen-âge qui aimaient à représenter des processions d'anges sortant chacun du calice d'une fleur, en chantant les louanges de Dieu et en souriant aux charmes terrestres de la création. C'est de ce pieux enthousiasme que jailliront plus tard ses belles pages sur le symbolisme chrétien où respire un mysticisme si élevé ; c'est de ce pieux enthousiasme que jaillira cette magnifique description des montagnes et de la mer, qui n'est pas seulement « un tableau peint pas un poète » mais qui est encore un véritable acte d'adoration, « un cantique chanté par une voix qui prie. » Quoiqu'elle appartienne à une autre époque de sa vie, nous la citons ici, parce que nous avons la conviction qu'après l'avoir lue, personne ne sera tenté de nous accuser d'exagération.

« Les montagnes sont toutes divines ; elles portent l'empreinte de la main qui les a pétries. Mais que dire de la mer, ou plutôt que n'en faut-il pas dire ? La grandeur infinie de la mer ravit dès le premier aspect ; mais il faut la contempler longtemps pour apprendre qu'elle a aussi cette partie de la beauté qu'on appelle la grâce. Homère le savait bien, et c'est pourquoi s'il donnait à l'Océan des

» dioux terribles et des monstres, il le peuplait
 » en même temps de nymphes et de sirènes.
 » J'ai vu le jour s'éteindre au fond du golfe de
 » Gascogne, derrière les monts Cantabres dont
 » les lignes hardies se découpaient nettement
 » sous un ciel très-pur. Ces montagnes plon-
 » geaient leur pied dans une brume lumineuse
 » et dorée qui flottait au-dessus des eaux. Les
 » lames se succédaient azurées, vertes, quel-
 » quefois avec des teintes de lilas, de rose et
 » de pourpre, et venaient mourir sur une
 » plage de sable ou caresser les rochers qui
 » encaissent la plage. Le flot montait contre
 » l'écueil et jetait sa blanche écume où la lu-
 » mière décomposée prenait toutes les couleurs
 » de l'arc-en-ciel. Les gerbes capricieuses
 » jaillissaient avec toute l'élégance de ces eaux
 » que l'art fait jouer dans les jardins des rois.
 » Mais ici, dans le domaine de Dieu, les jeux
 » sont éternels. Chaque jour ils recommencent
 » et varient chaque jour, selon la force des
 » vents et la hauteur des marées. Ces mêmes
 » vagues, si caressantes maintenant, ont des
 » heures de colère où elles semblent déchai-
 » nées comme les chevaux de l'Apocalypse ;
 » alors leurs blancs escadrons se pressent pour
 » donner l'assaut aux falaises démantelées qui
 » défendent la terre. Alors on entend des bruits
 » terribles et comme la voix de l'abîme rede-
 » mandant la proie qui lui fut arrachée aux
 » jours du déluge. Au-delà de cette variété
 » inépuisable, apparaît l'immuable immensité.
 » Pendant que des scènes toujours nouvelles
 » animent le rivage, la pleine mer s'étend à
 » perte de vue, image de l'infini, telle qu'au
 » temps où la terre n'était pas encore, et que
 » l'esprit de Dieu était porté sur les flots. Da-
 » vid avait aussi admiré ce spectacle, et peut-

» être du haut du Carmel, son regard embras-
» sait-il les espaces mouvants de la Méditerra-
» née, lorsqu'il s'écriait : Les soulèvements de
» la mer sont admirables : *Mirabiles elationes*
» *maris.* »

» Le spectacle des œuvres de Dieu inspira-
t-il jamais de plus beaux accents et des accents
plus religieux ? Nous avons eu plus d'une fois
le bonheur d'entendre des hymnes pareils s'é-
chapper du cœur d'Ozanam dans nos longues
excursions aux environs de Lyon. Sans doute,
la pensée n'y revêtait pas des formes aussi
splendides ; Ozanam n'avait pu encore enri-
chir sa palette de si vives couleurs ; mais le
sentiment était le même ; c'était toujours la
même admiration des beautés de la nature, le
même élan vers le Créateur. Suspendu à ses
lèvres, nous cherchions à le suivre dans cet
élan mystique, ou nous recueillons avec amour
quelques uns des diamants qui tombaient de
sa bouche pour en former comme un trésor
au dedans de nous-même.

» Nous avons l'un et l'autre une prédilection
marquée pour l'Ile-Barbe, ravissante oasis que
couvre une végétation luxuriante et qui res-
semble à un navire chargé de verdure qui au-
rait jeté l'ancre au milieu de ce site charmant
comme pour compléter le tableau. Là, nous
visitions quelquefois les restes d'une antique
abbaye fondée au septième siècle, d'un de ces
monastères qui renouvelèrent la face de l'Eu-
rope par le travail, la prière et la charité. Ces
ruines reportaient nos pensées à ces temps
reculés où la civilisation menacée par la bar-
barie fut sauvée par les institutions chrétiennes,
et où les lettres se réfugièrent sous la
garde de l'austère virginité du cloître. Ozanam

avait pour elles 'une sorte' de respect.' Il les interrogeait avec une curiosité enthousiaste qui annonçait déjà l'ardent investigateur pour lequel les siècles les plus obscurs de l'histoire n'auront pas de secrets, et en même temps le plus poétique, le plus littéraire, le plus aimable des érudits. »

Après cette lecture, écoutée avec cette attention forte et soutenue qui s'attache aux choses bien dites et hautement pensées , M. Guizot se lève et prend la parole.

Dans ce moment tous les membres de l'Académie et tout le public d'élite, qui était venu avec tant d'empressement s'associer à la fête de l'intelligence et de la cité , tous sont saisis à la fois d'un sentiment de profond respect et d'affectueuse sympathie à la vue de l'homme d'Etat éminent et de l'écrivain supérieur qu'une heureuse circonstance ramène, après tant d'années , dans sa ville natale.

« Messieurs, dit-il, je n'essaierai pas de vous exprimer la profonde satisfaction que j'éprouve en me retrouvant au milieu de vous , et combien je suis touché de l'accueil que j'y reçois. C'est un bonheur bien rare , quand on a passé trente ans loin de sa terre natale, et lorsqu'en y rentrant on trouve tant de choses, presque toutes choses changées , de retrouver des amis qui n'ont point changé et les cœurs seuls constants et immuables au milieu de la mobilité universelle. Je jouis vivement de ce bonheur. Il m'en est aussi donné un autre qui a pour moi bien du prix. Quand je suis venu visiter mon pays, il y a trente ans, j'y ai trouvé beaucoup d'amis, mais j'y rencontrais aussi des adversaires. C'était le résultat inévitable de nos luttes

politiques de ce temps, luttes généreuses, mais souvent rudes et amères. Aujourd'hui, je retrouve ici mes amis, et je n'y vois plus d'adversaires. Et ce n'est pas seulement parce que nos anciennes luttes ne se renouvellent plus ; il y a de ce fait une raison plus haute et plus morale : nous avons tous reçu, du temps et des événements, bien des enseignements salutaires ; ils nous ont appris à tous que les hommes qui veulent fortement, sérieusement l'accord pratique et durable des deux grands intérêts de toute société humaine et surtout de la nôtre, l'union de l'ordre et de la liberté, que ces hommes-là, dis-je, doivent eux-mêmes être unis entre eux. C'est à travers leurs dissentiments que pénètre et se répand le torrent dévastateur de l'anarchie. J'ai la confiance que nous sommes tous aujourd'hui profondément convaincus de cette vérité et qu'elle réglerait désormais notre conduite.

» C'est cette disposition nouvelle des esprits qui me permet de satisfaire en ce moment, sans hésitation ni embarras, au vœu que m'ont exprimé quelques-uns des membres de cette Académie, la première au sein de laquelle j'aie été appelé, et qui vient de me faire l'honneur de me nommer son président honoraire perpétuel. Ils ont désiré que je lusse dans cette séance quelques pages. Je ne puis vous offrir que des fragments du travail qui m'occupe et m'occupera longtemps encore : le recueil des souvenirs qui peuvent servir à l'histoire de mon temps. Il y a trente ans, je n'aurais probablement pu lire ici rien de semblable sans réveiller des dissentiments ou susciter des plaintes que j'aurais eu à cœur d'éviter. Je suis sûr aujourd'hui que cette difficulté n'existe

plus. Je vous demande donc la permission de vous lire un fragment de mes Mémoires qui se rapporte aux années 1834 et 1835. A cette époque, les grandes insurrections révolutionnaires de Lyon et de Paris avaient été vaincues ; mais le cabinet, malgré sa victoire, avait subi dans son intérieur des agitations et des révolutions qu'il n'avait pas surmontées sans peine.

A cette courte improvisation, où déjà se montre le talent de l'orateur, succède la lecture d'un chapitre du 3^e volume des *Mémoires* actuellement sous presse. Il contient le récit des événements politiques les plus saillants des années 1834 et 1835. Ce récit n'offre pas seulement un simple exposé historique, mais à chaque instant, la vérité y jaillit et se révèle. C'est une étude faite sur le gouvernement représentatif, où se mêlent quelquefois aux considérations les plus hautes, des vues d'intérieur et des détails anecdotiques spirituellement retracés. Rien de plus saisissant surtout que la mise en scène de quelques grandes figures de l'époque : Lafayette, Royer-Collard, de Broglie ; rien de plus instructif que la relation faite et le jugement porté sur le procès d'avril ; rien de plus émouvant que la peinture des douloureuses agitations de la famille royale dans ce jour néfaste où périt le noble duc de Trévise.

Nous citerons ce beau passage :

.....
« Pendant que nous mettions ainsi sincèrement en pratique le régime constitutionnel, la Cour des Pairs le défendait fermement contre les ennemis acharnés à le renverser. Je dis les ennemis, car, de la part des insurgés

vaincus, le procès d'avril fut encore la guerre, la guerre transportée des rues dans le Palais de la Justice, hautement proclamée et systématiquement poursuivie à coups de théories, de déclamations et d'invectives, au lieu de coups de fusils. Je ne crois pas que l'histoire judiciaire du monde ait jamais offert un pareil spectacle : cent vingt-un accusés se portant accusateurs des juges, des lois, du gouvernement tout entier, refusant absolument de leur reconnaître aucun droit, se taisant quand on les interrogeait, parlant, vociférant quand on leur ordonnait de se taire, opposant leurs violences personnelles à la force publique, maudissant, injuriant, menaçant, prédisant leur victoire et leur vengeance prochaines, l'anarchie fanatique et pratique s'étalant avec arrogance au nom de la République, et se donnant toute licence, tentant tous les moyens pour prolonger et enflammer le procès, dans l'espoir d'en faire sortir de nouveau la guerre civile. Et par une inconséquence qui serait étrange, si quelque chose pouvait être étrange dans le chaos, ces accusés, qui proclamaient la guerre contre leurs juges, réclamaient de ces mêmes juges toutes les garanties, toutes les formes, tous les scrupules de la justice régulière, et prétendaient imposer toutes leurs exigences au pouvoir auquel ils refusaient tous les droits

.....
« À mesure que le procès suivait son cours, nous reconnûmes bientôt qu'en même temps que la guerre continuait, le champ de bataille était changé. Ce n'était plus à de grands mouvements publics, à de vastes complots, aux soulèvements populaires que les ennemis demandaient le succès ; c'était dans la personne même du roi qu'ils voulaient frapper et dé-

truire le régime tout entier. L'assassinat remplaçait l'insurrection. De l'automne de 1834 à l'été 1835, sept projets de ce crime, alors nouveau, furent découverts et déjoués par l'autorité; les uns conçus et poursuivis avec une obstination profonde, les autres revés par des imaginations en délire et par cette détestable ambition de célébrité, n'importe à quel prix, que suscitent les grands désordres sociaux. Nous approchions des fêtes annuelles de juillet; le Roi devait passer sur les boulevards une grande revue de la garde nationale et de l'armée; des rumeurs sinistres circulaient; des révélations à la fois précises et obscures parvenaient à l'administration; des symptômes épars, des propos décousus et pourtant d'une coïncidence singulière, indiquaient une forte préoccupation partout répandue. Au milieu de ces bruits, la plupart ignorés alors, ou peu remarqués, et qui pourtant semaient dans l'air une vague alarme, nous nous rendîmes le 28 juillet aux Tuileries, au moment où le Roi se disposait à partir pour la revue. La famille royale était réunie, la Reine émue et silencieuse, Madame Adélaïde visiblement agitée et demandant qu'on la rassurât, les jeunes princes prenant plaisir à entendre dire que la troupe était superbe et que la garde nationale devait être très-nombreuse. Il était convenu que quelques-uns des ministres accompagneraient le Roi, et que les autres iraient, avec la Reine, à l'hôtel de la Chancellerie, place Vendôme, attendre le retour du Roi qui devait s'arrêter-là pour assister au défilé. Le Roi monta à cheval avec ses trois fils, le duc d'Orléans, le duc de Nemours et le prince de Joinville, quatre de ses ministres, le duc de Broglie, le maréchal Maison,

l'amiral Rigny et M. Thiers, les maréchaux Mortier et Lobau et un nombreux état-major. Nous nous rendîmes, l'amiral Duperré, M. Duchâtel, M. Humann, M. Persil et moi, à la Chancellerie. Plus d'une heure s'écoula ; on causait, on allait dans le salon où la Reine et Madame Adélaïde s'étaient établies, entourées de beaucoup de dames. Des nouvelles venaient à chaque instant de la revue ; on se félicitait de l'ordre qui y régnait, du bel aspect des troupes, du bon esprit de la garde nationale. Tout-à coup le général de Rumigny, aide de-camp du Roi, arrive au galop et demande les ministres. Le Roi l'avait envoyé sur le-champ annoncer à la Chancellerie l'attentat auquel lui et ses fils venaient d'échapper, et qui avait fait, autour de lui, tant de victimes. Quelques minutes après midi, sur le boulevard du Temple, le roi cheminait tranquillement. le long des rangs de la garde nationale et un peu en avant de son cortège ; un jet de flamme, parti d'une fenêtre sur sa gauche, frappa soudain ses yeux : « Joinville, » dit-il à son fils, en ce moment le plus voisin de lui ; « ceci me regarde ; » et au même instant une nuée de balles éclatait sur son passage, frappant à mort ou blessant grièvement quarante et une personnes qui l'entouraient. Le Roi s'arrêta un moment, vit ses fils debout à ses côtés, promena ses regards sur les mourants, donna quelques ordres, et montrant du doigt au duc de Broglie, qui s'était aussitôt approché de lui, l'oreille de son cheval percée d'une balle : « Il faut continuer, mon cher duc ; marchons, marchons ; » et il poursuivit en effet la revue, au milieu des explosions d'indignation et des acclamations incessantes de la garde nationale, de la troupe et de la population.

» A l'arrivée de M. de Rumigny, la plus cruelle anxiété avait saisi la Reine et Madame Adélaïde. Nous les rassurâmes à l'instant sur le Roi et ses fils ; mais le récit encore obscur de l'attentat, les bruits incertains déjà répandus sur le nombre et les noms des victimes, l'absence prolongée du Roi et de sa suite maintenaient et redoublaient les alarmes. Les salons de la Chancellerie étaient pleins des femmes, des mères, des sœurs, des filles de ceux qui accompagnaient le Roi ; on accourait de tous côtés pour demander ou apporter des nouvelles. Qui était tué ? Qui était blessé ? Que se passait-il à la revue continuée ? La duchesse de Broglie arriva cherchant son mari ; la Reine se jeta dans ses bras, étouffant à grand'peine ses larmes. Toute cette société royale était en proie à toutes les terreurs, à toutes les angoisses du cœur humain, et personne ne savait bien encore quelle serait la mesure de ses douleurs.

» La vérité complète et précise, cruelle pour les uns, calmante pour les autres, fut enfin connue. La revue terminée, le Roi arriva à la Chancellerie, avec son cortège. Autour de la famille royale réunie et rassurée on comptait les pertes, on répétait les noms de dix-huit autres familles, les unes illustres, les autres obscures : un maréchal, des généraux, des gardes nationaux, des ouvriers, des femmes, une jeune fille, toutes frappées du même coup, toutes en proie à la même désolation. Après un court repos, le Roi et les princes ses fils remontèrent à cheval à la porte de la Chancellerie ; les bataillons de la garde nationale et les régiments de l'armée défilèrent devant eux avec ces acclamations ardentes mêlées, de sympathies et de colère que suscite dans les

masses le spectacle d'un grand crime , d'une grande douleur et , d'un grand péril. Le défilé terminé , tous se dispersèrent , princes et peuple ; chacun retourna à ses tristesses et à ses affaires. Le duc de Broglie, en se déshabillant, vit tomber de sa cravate une balle qui s'y était arrêtée après avoir , sans qu'il s'en aperçût au moment , emporté et ensanglanté le collet de son habit. La population affluait autour des Tuileries , sur le théâtre de l'attentat , à la porte des blessés connus ; et le soir même, le Roi , la Reine et Madame Adélaïde , dans une voiture de ville, sans escorte, allèrent porter à la veuve du maréchal Mortier , la duchesse de Trévise , ces témoignages de sympathie qui honorent ceux qui les donnent plus qu'ils ne consolent ceux qui en sont l'objet.

» L'horreur fut générale et profonde : le public était indigné et attendri. Le crime avait été préparé et exécuté avec une indifférence atroce. Toutes les classes , tous les rangs, tous les âges avaient été frappés. Les douleurs royales et les douleurs populaires s'étaient confondues. Le Roi avait déployé , au moment du péril , une fermeté imperturbable , et en revoyant sa famille , une sensibilité expansive. Nul homme n'a jamais eu un courage plus simple , plus exempt d'ostentation , moins empressé à se faire remarquer et valoir. Des milliers de spectateurs avaient vu et racontaient tous les détails , affreux ou touchants , de l'événement. Huit jours après, le 5 août, quatorze cercueils, portés sur quatorze chars funèbres , précédés et suivis d'un cortège immense, gouvernement , garde nationale , armée , clergé , magistrats , corps savants , écoles publiques , les représentants de la société tout entière , cheminèrent le long des boulevards , de la

place de la Bastille aux Invalides , à travers une population innombrable , passionnément émue et silencieuse. Le Roi , la Reine , toute la Famille royale attendaient et reçurent le cortège à l'Hôtel des Invalides. En présence de toutes ces grandeurs divines et humaines , tous ces cercueils , qu'un seul crime avait remplis de morts si divers , descendirent l'un après l'autre dans le même caveau. La cérémonie terminée , quand ce peuple de spectateurs se fut écoulé , les jours suivants , au sein des familles , dans les lieux publics , partout où se rencontraient des hommes qui n'avaient rien à cacher , un sentiment unanime éclatait ; c'était le cri général qu'un devoir impérieux commandait de mettre un terme aux attaques , aux provocations , aux manœuvres qui suscitaient de tels forfaits et infligeaient à la société de tels périls , au cœur humain de telles douleurs.

» Le Cabinet n'hésita pas un instant à remplir ce devoir. Le mal , c'était la provocation continue , tantôt audacieuse , tantôt astucieuse , au renversement de l'ordre établi. Pour atteindre à ce but , on s'arrogeait le droit de tenir et de remettre incessamment toutes choses en question , les bases mêmes de la société comme les actes de son gouvernement , le droit primitif et fondamental des pouvoirs publics , aussi bien que leur conduite. C'était là ce qu'on appelait la liberté de l'esprit humain et de la presse. Il fallait attaquer et vaincre dans son principe cette prétention anarchique , après l'avoir vaincue dans sa conséquence matérielle et armée , l'insurrection. »

Captivée par l'intérêt du sujet et frappée des beautés d'un langage où la justesse et la di-

gnité de l'expression égalent l'éclat et l'élévation de l'idée , l'assemblée , constamment placée sous le charme d'une parole lumineuse et pénétrante, qu'accompagne et fortifie le geste le plus expressif et le timbre de voix le plus sympathique , l'assemblée entière a montré sa vive satisfaction dans des applaudissements unanimes et prolongés.

M. Guizot avait fini quand M. Reboul, appelé à fêter la bienvenue de l'illustre président honoraire perpétuel de l'Académie , lui a adressé quelques stances où il a parlé la langue poétique comme il venait d'entendre parler la langue de l'histoire :

A M. GUIZOT.

Nimes de ses enfants a revu le premier ;
De son vieil écusson le glorieux palmier
A , de joie et d'orgueil, reverdi de lui-même ;
Car votre renommée entre dans nos splendeurs ,
Roi par l'esprit , tombé des civiques grandeurs ,
Sans rien diminuer de votre diadème !

Impérissables sœurs de nos débris romains
Où des siècles passés sont écrits les destins ,
Vos œuvres , dévoilant les effets et les causes
Des empires sauvés , des empires perdus ,
Avec la même voix , aux peuples suspendus ,
Rediront désormais les fastes grandioses ;

De climat en climat l'art civilisateur
Semant sous son flambeau le jour consolateur ,
Rendant le joug plus doux aux nations moins rudes ,

Et , pour ombre au tableau , les peuples au déclin
Comme un coursier sans mors courant de l'Aventin
Dans les honteux sentiers des grandes servitudes ;

Ces âges d'équinoxe où des souffles mortels
Font sous les pieds divins vaciller les autels ,
Où la justice n'est qu'une vaine formule ;
Ces terribles combats où , tout étant détruit ,
Même pour le vainqueur la victoire est sans fruit ,
Où tous veulent s'asseoir sur un trône qui brûle ;

Toute la profondeur de ces enseignements
Qu'inflige le Très-Haut avec de longs tourments
Aux peuples amoureux de frivoles doctrines ,
Où le doute de l'âme a tué le remord ,
Où l'on pare de fleurs les portes de la mort ,
Où l'on boit en riant à l'esprit des ruines !

Puis le soleil chrétien versant sous ses rayons
Une nouvelle sève aux vieilles nations
Et rendant par la foi la raison plus féconde ,
Astre qui doit survivre aux astres ennemis ,
Que nul n'effacera du Ciel où Dieu l'a mis ,
Car tout sent que sa mort serait celle du monde !

Oui , tout sent que sa mort serait la fin des jours .
Ceux-là même qui font de superbes discours
Pour le déshériter du temps et de l'espace ,
Tout en le combattant , craignant d'être vainqueurs ,
Savent , sans l'avouer , dans le fond de leurs cœurs ,
Qu'il n'est rien ici-bas qui pût prendre sa place !

• Votre vue a sondé l'avenir effrayant ,
Le monde de l'impie et celui du croyant ,

Le conflit éternel de l'Ange et de la Bête....
Mais l'oiseau ne saurait suivre l'aigle en son vol ,
Et ma faiblesse aspire à retoucher le sol
Ou votre bienvenue a fait un jour de fête.

Né sous ce ciel serein , miroir de votre esprit ,
Maître ! que votre nom reste à jamais écrit
Sur ces temples dont Rome a paré notre enceinte ;
Vous qui du penser grave avez reçu le don ,
Où pourriez-vous , ailleurs , trouver un Panthéon
Où grandeur plus austère ait laissé son empreinte ?

J. REBOUL.

Séance du 28 avril 1860.

M. le président dépose et distribue les ouvrages suivants : Mémoires des sociétés de la Marne, de Cambrai, de Dijon, de l'Oise, du Var, de Reims, de Bordeaux ; *Les gloires du romantisme*, par un autre Bénédictin.

M. le secrétaire adjoint communique la correspondance, elle consiste en diverses lettres écrites par M. le secrétaire perpétuel et en une dépêche de M. le ministre de l'instruction publique qui fait don à la compagnie de 26 volumes récemment publiés.

M. Maurin rend compte d'un ouvrage offert par M. Boucoiran : *la Monographie de la Fontaine de Nîmes*. Il félicite l'auteur du choix

de son sujet qui est assez circonscrit pour être embrassé d'un seul regard et qui a encore l'avantage d'offrir un grand intérêt local.

« Habitants de Nîmes, depuis notre enfance, dit M. Maurin, nous sommes un peu blasés sur les tableaux au milieu desquels nous avons vécu et passé toute notre vie ; mais qu'il nous arrive, un jour de printemps quand la nature commence à vêtir sa parure de feuillés et de fleurs, d'accompagner un étranger aux pieds de notre belle source. Témoins des manifestations nullement dissimulées de son admiration, à la vue de ces monuments en ruines qui se dressent au-dessus ou reposent à côté de ses eaux limpides, nous comprendrons peut-être une réalité d'impression dont le sens habituel nous manque et nous a toujours manqué. On est tenté alors de se répéter à soi-même ce qu'écrivait Plinè à un ami après une visite à la terre Amérie, propriété de l'aieul de sa femme. Nous avons l'habitude d'entreprendre de longs voyages pour voir des choses que nous négligeons lorsqu'elles sont sous nos yeux, soit que nous soyons froids pour ce qui nous environne.

» M. Boucoiran combat d'exemple cette froide indifférence ; et si jusqu'à présent, à l'exception du remarquable travail de MM. Durand et Laval, remarquable surtout au point de vue des arts graphiques, nous n'avons eu que de sèches descriptions de nos monuments, bonnes seulement à servir d'indicateur aux étrangers qui traversent notre cité, son livre a presque le mérite d'une primeur pittoresque.

» Il a puisé dans de fréquents voyages en Italie des sujets de comparaison qui éclairent et ornent ses pages descriptives.

» L'ouvrage est divisé en cinq chapitres qui

ont pour titre : Physiologie de la Fontaine, la Source, le Temple de Diane, le Temple d'Isis, le Mont-Cavalier, la Tourmagne, les Bains antiques, histoire de la Fontaine.

» Il ne se contente pas de décrire le paysage de la Fontaine ; et quand les affinités de son sujet l'entraînent au-delà de notre promenade, il n'a garde de se refuser une digression qui s'y rattache.

» C'est ainsi qu'un de nos excellents confrères retrouvera dans son livre un site de lui bien connu, puisqu'il l'a pris dans une propriété qui lui appartient.

» Comme après tout le meilleur moyen de faire connaître un écrivain paysagiste, c'est de le citer lui-même, permettez-moi de lui donner la parole.

» Voici une page détachée du chapitre intitulé : Physiologie de la Fontaine.

« Lorsqu'après une de ces périodes de sécheresse, comme il s'en présente trop fréquemment sous notre ciel, une pluie d'orage vient enfin rafraîchir l'atmosphère, et que la végétation ravive ses couleurs, les Nimois reconnaissants se rendent processionnellement de tous leurs quartiers vers la Naiade chérie, pour la voir se jouer au milieu du bouillonnement de ses ondes pressées.

» Ce spectacle leur semble toujours nouveau quoiqu'il frappe leur imagination depuis une longue série de siècles. Ce sont-là pour eux de grands jours de reconnaissance envers leur chère Fontaine, qu'il se plaisent à contempler alors comme s'ils revenaient de quelque lointain voyage.

» A chaque saison, ses jardins ont leur physionomie particulière, dont les visiteurs de

» passage n'emportent que l'impression du mo-
» ment. Ils ne soupçonnent pas les nuances
» qui complètent cette attrayante individualité,
» dont le charme ne se dévoile qu'à ceux qui
» connaissent son passé, ou qui l'ont depuis long-
» temps fréquentée.

» Ses aspects d'hiver ne sont pas moins
» saisissants que ceux du printemps, pré-
» cisément parce que nous voyons rare-
» ment ses ombrages ensevelis sous un linceul
» de neige.

» Avez-vous vu parfois les immenses bos-
» quets de Versailles dont notre jardin rappelle
» un peu la pompe, revêtus de leur manteau
» blanc de décembre ? Vous dûtes fouler les
» allées, le cœur plein d'une mystérieuse
» tristesse, et cette impression, par l'effet
» du contraste, dut dominer en vous le sou-
» venir des journées du printemps, avec l'ani-
» mation des grandes eaux, des brillantes toi-
» lettes et des joyeux couples répandus sur les
» vertes pelouses.

» Cette neige, retenue par les moindres sail-
» lies des statues et des branches, vous causait
» une tout autre impression, qui avait aussi
» son charme, et la scène ordinaire des rendez-
» vous élégants reportait votre imagination
» bien loin de là dans quelque alpestre vallée de
» vos montagnes de prédilection.

» Avez-vous parfois visité quelques villas des
» environs de Rome, où l'on dirait que règne
» un printemps éternel, où les eaux s'épandent
» en canaux et en bassins, se précipitant en
» bruyantes cascades au milieu des débris
» d'architecture antique, envahis çà et là par
» les lierres et les clématites ? Ne retrouvez-
» vous pas ici avec ces escaliers, ces vases et

» ces balustres , quelques-uns des aspects en-
» trevus auprès de Tivoli ou d'Albano ? »

Décrivant la phénomène d'une crue de la source , il s'exprime en un autre chapitre dans les termes que voici :

« Les eaux pluviales qui tombent dans le bas-
» sin de Vallongue, entre ceux de Vaquerolles
» et de la Calmette , à 7 ou 8 kilomètres au
» nord ouest de Nimes, après la première sta-
» tion du chemin de fer d'Alais , ne trouvant
» point un écoulement suffisant à la superficie
» du sol , s'infiltrent à travers le terrain cal-
» caire , elles y rencontrent des failles succes-
» sives, fondées sur une couche argileuse qui
» les conduisent dans des évents souterrains. Ce
» sont-là les réservoirs naturels de notre source
» qui, sauf le plus voisin, sont à-peu-près in-
» connus.

» Plusieurs puits , creusés à diverses dis-
» tances dans le talweg resserré de la petite
» chaîne qui conduit les eaux d'orage vers la
» ville , ont démontré l'existence de ces résér-
» voirs, puisqu'ils ont offert l'occasion d'observer
» que leurs eaux éprouvent instantanément les
» mêmes variations , soit dans leur niveau ,
» soit dans leur couleur.

» Par suite de l'exiguité de l'orifice de débit,
» ces réservoirs gardent les eaux surabondan-
» tes qui s'écoulent successivement jusqu'à
» leur épuisement presque total pendant l'été,
» lorsque les pluies ont été rares ou se font trop
» attendre.

» Lorsque surviennent des pluies d'orage
» dans nos environs , l'eau pure emmagasinée
» dans les récipients souterrains est repoussée
» par l'eau nouvelle , chargée de la vase du

» terrain qu'elle traverse. Celle-ci s'élève alors
» dans le bassin de la source en proportion du
» poids et de l'abondance des nouvelles adduc-
» tions , et l'issue étant très-resserrée , ce sur-
» croit de pression la force à s'élever en bouil-
» lonnements concentriques qui atteignent jus-
» qu'à 60 centimètres au-dessus de la surface
» du bassin.

» Ce sont ces fréquentes périodes de bouil-
» lonnements qui ont fait appliquer le nom
» vulgaire de chaudron à cet important vom-
» toire.

» On comprend ainsi pourquoi la première
» eau est d'abord limpide , puis d'un bleu
» verdâtre , et enfin jaune , lorsqu'apparaît
» celle qui a roulé la veille sur le terrain argilo-
» calcaire.

» L'abondance instantanée du liquide , di-
» sons-nous , et la forte pression qu'il reçoit
» des réservoirs les plus élevés , contribuent à
» la chasser violemment par la source, ainsi
» que par deux autres issues qui se trouvent à
» proximité de la ville , l'une à droite , l'autre
» à gauche de la route d'Anduze. Par l'un de
» ces orifices secondaires , une portion du trop
» plein s'extravase à fleur du sol , dans une
» vigne-olivette située au pied des rochers et se
» perd dans le Cadereau ; on peut en vérifier
» le phénomène à chaque crue. Par l'autre ,
» l'eau , suivant toutes les variations de niveau
» de notre source, reste contenue dans un bas-
» sin profond entouré d'ombrages , d'où elle
» ne peut s'écouler par aucune issue. C'était
» là , sans doute , à une époque reculée , l'em-
» placement d'une carrière que les exploitants
» furent obligés d'abandonner à cause de l'en-
» vahissement subit des eaux pendant les
» crues.

» De beaux arbres cachent ce frais bassin
» si bien posé, au pied d'un rocher à pic,
» dont l'ensemble offre une étude encore igno-
» rée des paysagistes. Ce site, connu sous le
» nom de *Creux-de-Moulerie*, est une des char-
» mantes retraites du docteur Fontaine. »

» En voilà assez pour que vous appréciiez l'ou-
vrage dont l'examen nous a été confié. C'est le
troisième écrit que nous adresse M. Boucoiran,
et vous jugerez, sans doute, qu'il y a lieu de
l'en remercier. »

Séance du 12 mai 1860.

M. le Président distribue les ouvrages sui-
vants :

1° *Mémoires des Antiquaires de Picardie*,
1860 ;

2° Un volume contenant les *mémoires de*
l'Institut Smithsonian (1858) ;

3° *Le Recueil de l'Aube et celui de la Rochelle* ;

4° Des *Bulletins de Mende, Valenciennes et*
Poitiers ;

5° *Congrès des Vignerons français*, par
M. Guillory ;

6° 26 volumes des publications du ministère
de l'Instruction publique : *Bulletin archéolo-*
gique, Instructions des Comités, Archives
des Missions, Revue des Sociétés savantes,
procès-verbaux, etc., etc.

M. Pelet communique à l'Académie la nou-
velle étude qu'il vient de faire d'une inscrip-

tion qui avait été découverte depuis bien des années. Cette inscription, engagée dans le mur d'une maison située sur la route de Beaucaire, vient d'être offerte à M. le Maire qui s'est empressé de la faire transporter au musée.

M. Pelet la décrit et la rétablit de la manière suivante :

« La disposition élégante et simple de la légende, la beauté des caractères, la forme triangulaire des points, la forme ronde des *o* et des *c*, signe caractéristique qui n'appartient qu'à la plus belle époque de l'art, la terminaison *NICI* qui ne peut être applicable qu'à l'un des Césars qui ont porté le surnom de *Germanique*, nous font considérer cette inscription comme un modèle d'épigraphie romaine au commencement du premier siècle de notre ère. Voici ce que porte ce magnifique fragment :

.....SVS
.....PITON.....
.....L. ET. DIVI. AV.....
.....NICI. CAESAR.....
.....TIF. PRAEF. FABP.....
.....AESSOR. FIL...

» La destruction, tant du commencement que de la fin des lignes de ce fragment, rendra toujours un peu incertaine l'interprétation du texte ; il nous semble, toutefois, que c'était là un *titre funéraire* rappelant des fonctions, que les Romains désignaient par le nom d'*honorés*, qui constituaient la dignité, la distinction personnelle du magistrat qui les avait remplies.

Cette considération nous porte à lire, à la première ligne, la formule qu'on voit sur presque toutes les inscriptions funéraires : *Dis Manibus*

ou simplement *Manibus* (1) ; et , en effet , en rétablissant , sur l'estampage même , la lettre B dont il ne reste que la partie inférieure du côté droit , on obtient la fin BVS du mot que nous prétendons substituer.

»Le nom du personnage à l'honneur duquel le monument avait été érigé présente moins d'incertitude ; la terminaison PITON ne peut guère appartenir qu'au nom de *Capiton* (2) souvent reproduit sur les inscriptions de nos contrées , toujours accompagné d'un *cursus honorum* relatif à la carrière politique du personnage auquel il s'applique (3) , et qu'il est important d'étudier sur notre fragment afin

(1) Voyez au Musée de Nîmes les nos 7 et 110.

(2) Le surnom de *Capito* appartenait aux familles *Fonteia*, *Atteia*, *Maria* et *Oppia*.

(3) A Nîmes, au Musée, .T. *Turpilius T. F. Capiton de la Tribu Voltinia, Edile de la Colonie* (Ménard 251).

A Nîmes, rue de Roussy, n° 13, . Q. *Capiton Messor* (Millin vol. IV, p. 244).

A Vienne, D. IVL. *Capiton. D. F. de la tribu Volti-*

nia. FLAM. IVENT. III. VIR. LOC. PVB. PERSE. II. VIR AERAR.

PRÆF. FABR. TRI. MIL LEG. II ADIV. CENSOR. , etc., etc., (Gruter p. 421, n° 8).

A Lyon, Q. *Capiton Probatu*s—de Boissieu p. 244. SEVIR AUGUSTALE DE LYON ET DE PUZZOLE.

A Vienne, le même personnage, *Procurator imp. Nervæ Trojani. Caes. Aug. Germ. Dacici. Provinc. Astur. et Gallæc.* (Musée de Vienne, de M. Delorme, p. 229).

A Genève, le même, *Augur II vir aerar. flam. Martis. Tr. Mel.* (Gruter p. 421, n° 6).

Enfin un autel votif dédié à *Germanicus* et à *C. Fonteius Capito, consuls*, par deux affranchis, Sex. Fonteius Trophinus et CN Pompeius Nicephorus (Grut. p. 79, n° 5).

d'expliquer par l'analogie ce qui, d'abord, peut paraître incertain.

» Si les mots *NICI. CAESAR.* qui restent de la quatrième ligne s'appliquent à Germanicus — ce qui se rapporterait à l'époque que nous assignons à ce monument — une grande partie de la ligne qui précède se trouverait naturellement expliquée, attendu que, sur les médailles comme sur les inscriptions, ce prince est toujours qualifié de *DIVI. AVGVSTI. Nepotis CAESAR. Tiberii Filii* (1).

» La restitution des deux dernières lignes ne présente aucune difficulté, on y voit que les fonctions de *Pontifex* (2), de *Præfectus Fabrum* (3) faisant parti du *cursus honorum* de Capiton auquel son fils Messor avait dédié ce monument (4).

» Dans un essai relatif aux médailles de *Nemausus*, nous avons dit que « les citoyens » de Nimes qui avaient obtenu le droit de bourgeoisie romaine étaient appelés à porter leur vote à la tribu *Voltinia*; et ce qu'il

(1) Voyez Mezzabarbe p. 73 et suiv.

(2) La dignité du sacerdoce était comme complément et récompense des charges provinciales honorablement exercées; elle se rapporte, en général, à des fonctions civiles et municipales, et désigne ordinairement des personnages appartenant à la province (de Boissieu p. 65).

(3) *Præfectus Fabrum*, c'est-à-dire, chef de la brigade des ouvriers attachés aux légions, *habet præterea legio fabros Tignarios, Structores, Carpentarios, Ferrarios, Pictores, reliquosque artifices* (Veget. de re mil. 44. xi).

(4) L'inscription funéraire de Quintus Messor Capiton existe encore à Nimes, sur un cippe qui sert aujourd'hui de borne à la boutique d'un charron dans la rue de Roussy, n° 43.

» y a de remarquable, c'est que, par la dispo-
« sition générale, la forme et l'élégance des
» caractères, toutes les inscriptions dans les-
» quelles cette tribu se trouve relatée appar-
» tiennent aux premiers temps de l'empire,
» et qu'il n'est plus question de la tribu *Voltti-*
» *nia* dans aucune des légendes qui sont pos-
» térieures à la première moitié du second
» siècle. » Eh bien, toutes les inscriptions
relatives à des personnages portant le nom de
Capiton se trouvent à-peu-près dans cette ca-
tégorie et ont un air de ressemblance qui atteste
leur contemporanéité; ce qui prouve qu'à cette
époque la famille des *Capiton* florissait dans
nos contrées, et que nous sommes dans le vrai,
à quelques années près, relativement à la date
présumée de notre fragment.

» L'intérêt que présente la discussion d'un
monument douteux, ne porte guère que sur
celui auquel il a été consacré; jusqu'à présent
nous ne connaissons que le surnom *Capito* de
l'honoratus qui fait l'objet de nos recherches
et qui, selon l'usage, devait être précédé du
nom et prénom de ce personnage (4).

Sur les six inscriptions connues portant le
nom de *Capito*, trois, de l'époque de Trajan,
sont relatives à *Decimus Julius Capiton* fils de
D. avec des différences dans le *cursus hono-*
rum de chacune d'elles; la quatrième porte le
nom de *Titus Turpilius* fils de *Titus*, édile
de la colonie; sur la cinquième on lit seule-
ment *A. Capitoni Messoris*; enfin la sixième
a été dédiée à *Germanicus César* et à *Caius*
Fonteius Capiton, consul, par deux affranchis

(4) On donnait le nom d'*honorati* aux personnes
considérables, aux privilégiés qui devaient ce titre
aux fonctions importantes qu'ils avaient remplies.

autorisés par décret des Décuriens. Or, ces deux personnages exerçaient ensemble le Consulat, l'an 765 de Rome (12 de J.-C.)

» Nous sommes d'autant plus disposé à attribuer notre fragment à ce dernier *C. Fonteius Capiton, consul*, qu'en restituant la légende entière avec ce nom tracé comme sur l'inscription rapportée par Gruter, on satisfait l'œil qui, dans ces circonstances, est toujours un bon guide. Ce résultat, purement matériel se trouve ainsi d'accord avec l'autorité de l'histoire et celle du style de l'art à l'époque assignée au monument.

» Le commencement de la troisième ligne offre une difficulté réelle que l'état incomplet du fragment n'aide pas à résoudre; il ne reste de ce qui manque que la partie inférieure de la dernière lettre E, mais la conjonction ET, dont elle est suivie, prouve que cette lettre faisait partie d'un mot exprimant une fonction honorifique; or, comme l'interprétation de ce titre ne peut être que conjecturale, nous laisserons à chacun le soin de remplir cette lacune en tenant compte, toutefois, de la lettre que porte le fragment et de l'espace qui reste à remplir.

» Le titre de *Quæstor coloniarum* que nous avons adopté satisfait à toutes ces exigences, et si nous lui donnons la préférence, c'est que plusieurs inscriptions de Nîmes nous y autorisent (1); que cette fonction indique un agent

(1) A l'intérieur du Musée, n° 466; à l'extérieur, nos 58 et 444. — Poldo-d'Albenas, ch. 27, p. 456 et 474. — Gruter, p. 463, n° 3. — *Histoire du Languedoc*, preuves, t. I, p. 4. — A la Porte d'Auguste sous le n° 56. — Au domaine d'Espeyran, près Saint-Gilles.

de l'Empereur, et qu'il est probable que *Caius Fonteius Capiton*, après avoir été consul, a dû être honoré dans sa colonie d'un titre qui, sans conférer des pouvoirs plus étendus, lui donnait une certaine prééminence sur les autres magistrats de la cité.

Voici la restitution que nous soumettons à de plus habiles que nous :

MANIBVS
C. FONTEIO. CAPITONE. COS
Q. COLONIAE. ET DIVI. AVGVSTI. N
GERMANICI. CAESARIS. TI. F.
PONTIF. PRAEF. FABR
MESSOR. FIL.

Séance du 26 mai 1860.

M. le Président distribue les *Recueils* des antiquaires de l'Ouest, de Valenciennes, et le secrétaire communique la correspondance.

M. Maurin, chargé de rendre compte de l'ouvrage récent de M. Ferdinand Béchard, rappelle d'abord les nombreux écrits de son éminent confrère et la distinction qu'a obtenue l'un d'eux qui, il y a peu d'années, fut couronné par l'Académie française. La nouvelle production de M. Béchard, intitulée : *Du droit Municipal dans l'antiquité*, paraît au rapporteur digne de ses aînées, c'est ce que démontrera l'analyse. Avant de la commencer et au lieu d'entrer dans des détails impossibles à repro-

duire, tant le nombre en est grand, M. Maurin s'attache à signaler l'esprit qui a présidé à cette composition: l'examen attentif des faits et leur constatation consciencieuse. Jamais d'omissions, jamais *de ces exagérations ou de ces atténuations pour arriver à la synthèse qu'on s'est créée a priori*; nulle part cet esprit de système qui a si souvent altéré la vérité de l'histoire, et quand l'auteur a interrogé le passé pour y chercher des arguments au profit de son idée, il a rigoureusement proscrit tout ce qui pouvait rappeler la trop fameuse maxime : COMPELLE INTRARE.

Mais quelle a été l'idée dominatrice de l'auteur, l'idée sur laquelle semble pivoter tous ses arguments et toutes ses recherches? M. Maurin l'indique et la ramène à cette formule précise :

La liberté politique chez les peuples n'est pas leur début dans la vie sociale; c'est la liberté municipale qui est la première en date, et ce n'est que par celle-ci qu'on peut s'élever progressivement à l'autre; procéder autrement, ajoute M. Maurin, c'est construire un édifice par le faite au lieu de le commencer par les fondements. »

Après ces premiers aperçus qui peuvent faire juger du but et de la portée de l'ouvrage, M. Maurin continue ainsi son examen :

« M. Béchard, dit-il, remonte au berceau des sociétés, mais à la différence du théoricien chimérique de Genève, qui se sert de la philosophie pour édifier un état social imaginaire; c'est dans les premiers rudiments de l'histoire qu'il cherche sa voie. Elle le conduit à voir l'association humaine naître, non d'un contrat qui

n'a jamais existé, mais du principè de sociabilité et se traduire sous les formes de la famille, de la tribu, du clan, avec le patriarcat d'abord et le patriciat ensuite pour gouvernement.

» Au patriciat vient succéder la monarchie absolue. L'Inde, l'Égypte sont des types de cette transformation du gouvernement des sociétés primitives.

» De là M. Béchard nous fait assister à l'écllosion d'un nouveau principe de gouvernement, le principe municipal, et il nous en montre les premiers essais dans la société hébraïque et dans la société phénicienne.

» Puis il poursuit les manifestations du même principe dans la constitution des villes grecques et de leurs colonies; enfin, dans celle de Rome aux différentes phases de son état politique, monarchie royale, république mélangée d'aristocratie et de démocratie, monarchie impériale.

» Son travail s'arrête à l'invasion des barbares, époque de décadence et de dissolution, d'où devait naître et s'épanouir un nouvel état de choses, *novus ordo*, pour lequel sa plume réserve le complément de son œuvre.

» Le champ est donc, comme on le voit, assez vaste; et à présent que nous possédons d'un côté la clé de ses idées, de l'autre tout le périmètre du terrain qu'elles embrassent, il ne nous reste qu'à mettre en relief, par deux exemples saisissants, les résultats de cet immense voyage accompli avec une persévérante unité de marche dans les régions du passé.

» Nous le savons bien, c'est à l'œuvre qu'on reconnaît la valeur des institutions. C'est la réalisation pratique du but social qui en fait tout le mérite. Il n'est pas d'autre *criterium* de vérité pour elles, car la théorie est in-

puissante à répondre du succès ; et malgré sa prétention de tout embrasser et de tout prévoir, c'est toujours par quelque fissure imprévue que se glisse la cause de ruine dans les constructions qu'elle élève sur le sol.

» Mais l'expérience du passé peut, en guidant la théorie, la préserver de plus d'une chute. C'est l'utilité de l'histoire.

» Prenons, dans les tableaux historiques que l'auteur fait passer sous nos yeux, les points émergents ; ce qui a le plus brillé dans le monde de l'antiquité, la société grecque et la société romaine.

» Toutes deux ont eu un moment de vif éclat dans l'évolution des âges. Puis la lumière s'est éclipsée et les ténèbres sont venues.

» Quelles ont été les causes de leur splendeur première, puis de la nuit qui s'est faite sur elles ?

» Quand on parle de la Grèce, on a de suite les yeux tournés vers Sparte et Athènes. C'est qu'en effet ces deux Etats résument l'histoire tout entière de l'hellade ; mais ce serait considérer les choses d'une façon incomplète que de faire abstraction des existences indépendantes de ces deux cités, que l'on vit se mouvoir à côté d'elles ; et ce serait d'ailleurs une lacune d'autant plus regrettable qu'il importe de ne rien omettre pour juger la thèse de l'auteur dans toute son amplitude.

» La vie municipale était fort développée à Athènes et à Sparte. Le mot est moderne ; mais la chose y était. Il serait peut-être plus juste de dire que la vie municipale était à-peu-près toute la vie politique des deux cités. Il y avait cette différence entre leurs gouvernements que, dans l'un prévalait l'élément aristo-

cratique, dans l'autre, l'élément démocratique. On a bien des fois dit, depuis Platon et Aristote, que le meilleur gouvernement serait celui qui associerait ces deux éléments dans un parfait équilibre ; et si cela est aussi contesté de nos jours que cela pouvait l'être de leur temps, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas d'esprit sage qui n'en admette le principe, encore que les faits, sous ce rapport, n'aient presque jamais cessé d'être en contradiction avec la théorie.

» Ce n'est pas cependant l'antagonisme de ces deux éléments, aristocratie, démocratie, qui a amené la ruine de l'autonomie de la Grèce ; et M. Béchard l'attribue principalement à l'excès du pouvoir municipal. Toutes les cités dont elle se composait, toutes les petites agrégations d'Etats qui la formaient, tendaient de plus en plus à l'isolement et à la séparation par un penchant de nature. On eût dit que pour elles la force centrifuge eût passé du monde physique dans le monde moral. Déjà affaiblies par un morcellement atomistique, si l'on peut ainsi parler, elles semblaient par leurs divisions perpétuelles, multiplier les efforts pour se réduire en poussière. Elles devaient être absorbées, selon la loi des choses, par une unité fortement constituée qui leur présenterait l'obstacle des forces sociales réunies en faisceau. Ce fut d'abord le roi de Macédoine, puis la république romaine qui opéra l'absorption.

» Voilà où conduit le principe municipal poussé à ses dernières conséquences.

» Rome va nous offrir à son tour l'excès du principe contraire. L'inconvénient d'une trop grande extension des fonctions de l'Etat, d'une absorption des libertés municipales, disons

le mot, d'une centralisation exagérée vont aboutir au même résultat : la ruine de la société romaine. Tant il est vrai que les principes exclusifs ont leur propre dissolvant en eux-mêmes et que la vérité des idées comme la stabilité des sociétés ne se rencontre que dans la pondération des contraires.

» Il faut poser le caractère essentiel du municiple romain, en face du municiple grec, et pour cela arriver par l'analyse jusqu'à sa molécule intégrante. Bien que la liberté municipale, c'est-à-dire le droit de s'administrer par des mandataires élus, fût le même, il y avait cette différence que, tandis que la cité grecque formait un Etat indépendant, l'autre en était, au contraire, une partie dépendante et se liait à la métropole comme un membre se lie au corps, suivant l'expression de M. Béchard. Cela dit tout, car si, tant que la République subsista et même aussi tant que l'Empire qui lui succéda resta fidèle en ce point aux traditions de la République, l'indépendance municipale ne fut pas compromise, tout changea avec le temps ; et par les progrès naturels du despotisme, le municiple devint la proie de l'Etat. Le fisc, que l'empereur Trajan nommait la rate de l'Empire, parce que plus la rate s'enfle, plus le reste du corps diminue de volume, finit par attirer à lui toutes ses ressources et par les confisquer à son profit. De là les charges municipales devinrent un joug insupportable.

» Les curiales, les décurions, ces fonctionnaires municipaux dont nous retrouvons ici même à Nîmes les traces si fréquentes dans nos inscriptions monumentales, eurent pour mission, sous leur propre responsabilité, de faire rentrer les impôts, et tel fut le fardeau

dont on les accabla qu'on les vit, au lieu de rechercher l'honneur de jouer un rôle dans leur cité, s'efforcer de décliner une dignité qui les rendait à la fois odieux et méprisables, en même temps qu'elle les ruinait. Ils s'expatriaient même pour y échapper; et de là les lois que l'on rencontre au Digeste pour les y ramener de vive force, en les réduisant à la condition d'esclaves du fisc. « Les villes sont abandonnées, dit M. Béchard, les campagnes se dépeuplent, et les populations réduites au désespoir envisagent comme des libérateurs plus que comme des ennemis les hordes de Barbares qui campent aux frontières. »

» Voilà ce qu'était devenue l'antique indépendance municipale, voilà comment s'explique la facilité des invasions qui, bien loin de rencontrer des obstacles dans les cités, n'y trouvaient plus que des alliés; car elles avaient cessé de faire cause commune avec une patrie qui les opprimait et les dépouillait.

» Ainsi les idées excessives, quelle que soit la différence du point de départ, aboutissent toujours aux mêmes conséquences.

» L'abus du principe municipal a amené la ruine de l'indépendance de la Grèce.

» L'abus de la centralisation de l'Etat a produit la dissolution de la société romaine.

» Contrepeser l'une par l'autre, voilà la leçon que donne l'expérience du passé. L'Etat est comme le corps humain qui vit de la vie de chacun des membres qui le composent. Si la vie se retire partiellement de ces membres, l'existence du tout s'arrête presque aussitôt.

» Les franchises municipales, outre qu'elles sont le premier degré d'initiation à la vie publique, et encore l'indispensable préparatoire à une vie politique plus étendue, ne peuvent se

passer de cette extension pour jouir de la plénitude de leur indépendance : car la participation aux affaires de l'Etat est la plus solide garantie des immunités de la cité.

» Je ne sais si cette dernière considération n'est pas dans l'esprit de l'auteur, plus encore que dans son livre ; mais quoi qu'il en soit, elle me paraît le complément nécessaire des idées qu'il exprime.

» Je suis obligé de m'arrêter à ces généralités qui résument le travail de M. Béchard ; mais à côté de l'intérêt de ces hautes questions qu'il est aisé de saisir, quels riches développements pour lesquels je ne puis renvoyer qu'à la lecture de son ouvrage. Que d'écrits ont été compulsés, que de textes de lois fouillés, que d'érudition condensée pour arriver à mettre en lumière ses conclusions.

» Il est entr'autres un chapitre consacré au régime municipal Gallo-Romain, dans lequel l'auteur suit le mouvement d'absorption de la grande métropole à travers notre propre pays et les divers modes d'organisation de ses peuplades, au moyen des colonies dites romaines, latines et italiques, dénominations dont la variété répondait à la variété des droits des populations.

» Suivant Pline l'Ancien qui florissait au temps de Vespasien et de Titus, Nîmes était une colonie latine.

» Un récent travail de notre confrère, M. Pelet, sur la médaille de notre cité, tend à modifier les idées reçues jusqu'à ce jour sur son premier état de colonisation. Si les conclusions de ce savant travail étaient admises, il en résulterait que cet état, au lieu d'être resté immuable depuis Auguste, aurait subi une transforma-

tion qui l'aurait élevé d'un degré, probablement sous Antonin.

» Toutefois, quels que soient les bienfaits dont un Empereur originaire de Nîmes ait pu vouloir entourer son berceau, il ne faut pas oublier, dans l'examen de cette question toute locale, qu'un édit de l'empereur Caracalla effaça les anciennes inégalités d'existence municipale, en mettant toutes les villes de l'Empire sur le même pied.

» Quoi qu'il en soit, les privilèges des villes latines sont très complètement développés dans l'ouvrage que j'analyse; et il peut être intéressant d'étudier, au point de vue qui nous touche quel était autrefois le régime municipal de nos pères.

» Je termine, Messieurs, et je vous propose de transmettre à notre éminent confrère nos plus vifs remerciements. La publication de son ouvrage où abondent la science et les considérations élevées, me paraît être un précieux fleuron ajouté à sa couronne littéraire qui est une partie de la nôtre; et il serait injuste de ne pas l'en féliciter, comme de ne pas nous en honorer. »

M. Viguié offre ensuite à ses confrères, pour son tribut académique de l'année, une dissertation sur le progrès actuel de la science de la nature dans son rapport avec le sentiment religieux.

Il commence par indiquer les motifs du choix de son sujet. En traitant une question aussi grave, il a voulu se conformer à la direction sérieuse des travaux de la compagnie, comme aussi il a pensé que l'important problème ne manquait point d'actualité, car aux yeux

d'un grand nombre, dit-il, la question n'est autre que celle du divorce entre le siècle et la pensée chrétienne.

- M. Viguié entre en matière en remarquant le rôle capital que les sciences exactes ou naturelles jouent à notre époque, et il montre que l'essor prodigieux qu'elles ont pris ne peut avoir pour unique résultat de simples modifications utiles dans le commerce de la vie des peuples ou de la vie des individus, il soutient *que des conditions différentes dans la vie extérieure ne peuvent pas ne pas amener des changements dans l'existence spirituelle. La séparation trop artificielle, ajoute-t-il, que nous établissons en théorie entre la matière et l'esprit ne subsiste guère dans la réalité pratique, les sciences exactes de la nature touchent en définitive au domaine le plus sacré de la conscience, car qu'elles le veulent ou non, elles remontent aux origines et posent la question suprême de la création et de la conservation.*

Il est bien vrai qu'un des grands génies scientifiques de l'époque, M. de Humboldt, dont la belle œuvre a précisément fait naître la plupart des réflexions de l'auteur, a dit : *que ce tableau physique de la nature s'arrête à la limite où commence la sphère de l'intelligence, où le regard plonge dans un monde différent. Cette limite il la marque et ne la franchit pas.*

M. Viguié croit, au contraire, que cette limite est franchie ; et, même dans le livre de l'illustre auteur du *Cosmos*, elle est franchie surtout, et quand même, par l'intelligence qui, devant des faits constatés et devant de grandioses phénomènes éloquemment décrits, se

demandera nécessairement le comment et le pourquoi.

Cet esprit de recherche s'est exercé de nos jours avec une grande liberté, et a comme créé une science nouvelle qui n'a pas encore de nom bien précis, puisqu'on l'appelle tour-à-tour la critique, la haute critique, la philosophie : on dit la philosophie de l'histoire, la critique des sciences, mais elle n'en existe pas moins et, devant ses œuvres et ses tentatives, le chrétien ne peut rester indifférent. Il a surtout à examiner une opinion que cette science nouvelle a essayé d'introduire dans le monde. La réfutation de cette doctrine est, dit M. Viguié, comme le préambule des travaux qu'il veut communiquer à l'Académie.

« Les mots de christianisme, dit il, et de progrès paraissent aujourd'hui à quelques-uns » contradictoires. On affecte de considérer la » révélation comme adversaire née de toute découverte dans le domaine scientifique. Il » paraît convenu dans un certain monde que » l'Évangile est une doctrine bien vieillie, » bien fermée, qu'il faut respecter comme on » respecte une antiquité vénérable et inoffensive, mais qui, décidément, ne peut plus se » mettre en harmonie avec le siècle. C'est une » institution surannée qui s'enveloppe de ténèbres, de mystères, et la lumière, aussi » éclatante, aussi pure qu'elle soit, elle la » redoute, elle en a peur. — Nous ne saurions » assez formellement nous élever contre une » conception pareille qui va droit à l'encontre » des faits, qui méconnaît le caractère de la » vérité évangélique, et qui ne tend à rien » moins qu'à isoler du siècle le christianisme, » lequel est, ou poliment ou brutalement,

» recusé et éconduit. Une pareille ignorance
» ou une pareille distraction se conçoit à pei-
» ne, et il suffit d'un simple regard jeté sur les
» origines de l'Évangile pour s'assurer de la
» vanité de l'accusation frivolément lancée
» contre lui. Christianisme et lumière sont,
» au contraire, deux mots synonymes. Tandis
» que les cultes anciens, pour frapper l'ima-
» gination du vulgaire et pour lui inspirer une
» tremblante obéissance, s'enveloppaient de
» silence et d'obscurité, Jésus Christ a dit de
» lui cette grande parole : Je suis la lumière,
» et par cette parole il fonde le culte définitif
» de l'humanité et le sépare à jamais des cul-
» tes menteurs. — Aussi c'est en plein jour,
» en pleine civilisation, au milieu d'un des
» siècles les plus éclairés, au temps de la
» splendeur littéraire du monde antique, que
» parle Jésus-Christ ! Il parle, c'est qu'il n'im-
» pose pas sa religion par une force brutale
» et du dehors, mais qu'il la répand par la
» lumière. Il parle et sans mystères, sans
» apprêts, sans solennité théâtrale, à toute
» occasion propice, au puits de la Samaritai-
» ne, sur le lac de Génézareth, au penchant
» de la montagne en face de la splendide na-
» ture de la Palestine ; et certes sa parole est
» plus transparente que les flots de la mer de
» Tibériade ; plus éclatante que ce soleil de
» l'Orient qui les vient échauffer. Il a bien
» dit : Je suis la lumière. Et ses disciples en
» ont-ils peur de la lumière, et tremblent-ils
» devant son éclat ? Et à qui donc vont ils
» s'adresser de la part du Maître ? A quelque
» peuplade inconnue et ignorante, à quelque
» contrée barbare et crédule, à quelque ha-
» meau perdu dans l'immensité de l'empire
» romain ? Non : c'est au cœur même des cités

» les plus savantes, les plus policées, les
» plus fameuses qu'ils viennent apporter le
» royal message. C'est Antioche, cette reine de
» l'Asie civilisée, c'est Tarse et Alexandrie,
» devant les érudits sans nombre attirés par
» les écoles et les bibliothèques, c'est Phi-
» lippes, Corinthe et Thessalonique, ces gran-
» des cités du commerce et de l'industrie, qui
» se partagent l'empire des mers. C'est Athè-
» nes, cette capitale de la pensée, où le pre-
» mier orateur chrétien parle à ces Grecs
» délicats, au milieu des immortelles richesses
» de la littérature et de la philosophie, en
» face de tous ces chefs-d'œuvre artistiques
» entassés par le génie de ce pays unique,
» au centre de l'Aréopage et à l'ombre du Par-
» thénon. C'est Rome, enfin, cette capitale de
» la puissance, dans les murs mêmes du palais
» des Césars.

» Mais c'est assez. Avait-il donc peur de la
» lumière Celui qui a dit : Je suis la lumière ?
» Redoutaient-ils son éclat, les premiers propa-
» gateurs de l'Évangile qui allèrent droit au
» centre d'où partaient les rayons de la science
» la plus avancée du temps ? »

Après cette éloquente exposition des prin-
cipes qui l'ont guidé, M. Viguié aborde la
discussion du problème qu'il s'est proposé : le
progrès actuel de la science est-il propre à
nourrir plus puissamment le sentiment reli-
gieux ? D'un autre côté, l'idée que les décou-
vertes modernes nous donnent du Créateur,
est-elle une idée plus agrandie, plus sancti-
fiante ? M. Viguié le pense et le prouve dans
une série d'arguments présentés avec autant de
force que d'éclat, et il conclut que la contem-
plation des œuvres de Dieu ne demeure point

stérile au point de vue religieux et que la puissance de la nature sur notre âme est une puissance de sainteté. Ainsi, il s'est étrangement trompé cet écrivain spirituel d'Angleterre (Burke) qui prétendait *que notre ignorance des choses de la nature est la cause principale de l'admiration qu'elles nous inspirent, que c'est cette ignorance qui produit le sentiment du sublime.*

Quand il a victorieusement combattu cette opinion, M. Viguié établit la sienne. Il se place tour-à-tour dans le domaine des diverses sciences (botanique, astronomie, géologie, zoologie, ichthyologie, etc.), il interroge les merveilles de la terre et de l'Océan, et loin que la pénétration des mystères qu'il rencontre refroidisse le cœur, rien n'est plus propre, au contraire, dit-il, à allumer une plus sainte flamme.

« Tout ce que l'intelligence peut rêver, tout
» ce que l'imagination peut concevoir est, en
» définitive, dépassé par la réalité des moyens
» divins que nous voyons en œuvre dans la
» structure et dans le mouvement de l'univers.
» Que notre esprit s'arrête sur notre planète
» et qu'il contemple les règnes divers qui en
» sont la parure et la gloire, qu'il essaie de
» pénétrer dans ces profondeurs pour y lire
» l'histoire des mondes évanouis ou pour
» comprendre la redoutable force de la vulca-
» nité, qu'il plonge dans l'océan des mers
» comme dans l'océan des airs pour y surpren-
» dre les secrets de la vie d'innombrables
» êtres, qu'il s'élançe au-delà de la terre, sa
» patrie, jusque vers ces régions où il se sent
» étranger, au moins encore, et que là, perdu
» devant l'immensité de ces mondes lumineux

» que la main du Créateur a jetés dans l'es-
» pace comme une poussière d'or, il ose jau-
» ger le ciel, mesurer l'étendue, saisir l'or-
» ganisme de la matière cosmique, depuis le
» soleil le plus rapproché de nous jusqu'à la
» plus lointaine, à la plus pâle nébuleuse;
» toujours la vérité sera plus haute que son
» rêve, toujours il sera forcé de s'humilier
» devant tant de splendeur, toujours la puis-
» sance infinie se dévoilera à son regard plus
» accablante et plus majestueuse, et le cri
» d'étonnement et d'admiration qui s'échap-
» pera de son âme, à chaque merveille nou-
» velle, se transformera nécessairement en une
» hymne d'adoration. »

L'auteur répond ensuite à une objection que quelques esprits difficiles et peu chrétiens ont faite de nos jours, que le sentiment de la dépendance et de la crainte demeure absent de l'âme par la connaissance plus exacte des lois de la nature, et qu'ainsi l'imprévu, le redoutable manquent à l'impression religieuse que la contemplation de l'univers a toujours faite sur l'homme.

M. Viguié répond :

« Le saint tremblement devant Dieu est d'au-
» tant plus réel que la puissance du Créateur
» est mieux connue, et qu'une masse de phé-
» nomènes échappent à nos prévisions. Exem-
» ples : les fléaux, la foudre, les perturba-
» tions considérables causées par Jupiter et
» Saturne dans les orbites des comètes, per-
» turbations dont le résultat peut être de trans-
» former un astre indifférent en un astre re-
» doutable : les aérolithes, les bolides et les
» étoiles filantes.

» Aujourd'hui , dit M. de Humboldt , il est
» impossible de considérer d'un œil indifférent
» les magnifiques apparitions des nuits de no-
» vembre et d'août. Je dirai plus , un seul de
» ces météores suffira souvent à faire naître de
» sérieuses méditations , voir le mouvement
» surgir soudain au milieu du calme de la
» nuit et troubler un instant l'éclat paisible de
» la voûte étoilée , suivre de l'œil le météore
» qui tombe en dessinant sur le firmament une
» lumineuse trajectoire , n'est-ce pas songer
» aussitôt à ces espaces infinis partout remplis
» de matière , partout vivifiés par le mouve-
» ment ?

» Et enfin les tremblements de terre.

» L'impression profonde qu'un tremblement
» de terre produit sur nous , ne provient pas de
» ce que les images des catastrophes dont l'his-
» toire a conservé le souvenir s'offrent alors
» en foule à notre imagination. Ce qui nous
» saisit , c'est que nous perdons tout à coup
» notre confiance innée en la stabilité du sol.
» Dès notre enfance , nous étions habitués au
» contraste de la mobilité de l'eau avec l'immo-
» bilité de la terre. Tous les témoignages de
» nos sens avaient fortifié cette sécurité. Le sol
» vient-il à trembler , ce moment suffit pour
» détruire l'expérience de toute la vie : c'est
» une puissance inconnue qui se révèle tout-à-
» coup.

» Ainsi , dans la contemplation de la nature,
» le redoutable se joint à l'admirable pour
» nous inspirer en face du Dieu fort et puis-
» sant la crainte et l'amour. Que si maintenant,
» réunissant les traits que j'ai rapidement in-
» diqués , nous voulons tirer une conclusion et
» donner une réponse , nous dirons : le pro-
» grès dans la science de la nature , loin de

» nuire au sentiment religieux , lui est , au
» contraire, favorable ; car il inspire une plus
» grande admiration et une reconnaissance plus
» constante pour l'Auteur des merveilles de
» l'univers. »

En terminant son intéressante lecture , M. Viguié pose sa seconde question , mais sans la développer, pour ne pas dépasser les limites de nos séances :

« Quelle notion de Dieu nous communique
» la science de la nature ? En agrandissant
» l'idée de l'Être , le progrès scientifique ne le
» fait-il pas en définitive résider dans l'univers
» lui-même , et ne le confond-il pas avec lui ?
» L'harmonie, l'organisme , le développement
» que nous enseignent les sciences modernes ,
» ne forcent ils pas à conclure à un Dieu, âme
» du monde , pénétrant la matière et prenant
» seulement conscience de soi dans la création ?
» En d'autres termes, la science ne conduit-elle
» pas au panthéisme ?

» J'estime encore qu'entre les deux philoso-
» phes de la nature qui concluent : l'une au
» panthéisme , l'autre au théisme ; la science
» actuelle se prononce en faveur de cette der-
» nière , et qu'un Dieu créateur et personnel ,
» et non un Dieu , force et loi nécessaire d'é-
» volution , est la conclusion logique d'une pé-
» nétration plus intime des mystères de l'uni-
» vers. J'indique cette réponse, espérant la
» développer plus tard , si la première solu-
» tion vous a paru digne de quelque intérêt.

» Si je n'ai pas eu à m'excuser auprès de vous
» du sujet que j'ai abordé , j'ai besoin sans
» doute , bien étranger que je suis aux usages
» académiques , de réclamer votre indulgence

» pour la manière trop subjective dont je l'ai
» traité, comme nous disons en philosophie.
» Mais il est dans ma nature et dans ma profes-
» sion de tout présenter sous une forme vivante
» et qui réfléchisse directement mon expé-
» rience individuelle. — Il me serait difficile
» d'être impersonnel, et dans quelque enceinte
» que je parle, c'est toujours une partie de ma
» vie intime que je me sens appelé à donner. »

Séance du 9 juin 1860.

M. le président dépose sur le bureau et distribue les ouvrages suivants :

1° *Recueils* des Académies de Castres, Montbelliard, Bordeaux ;

2° Les *Bulletins* des antiquaires de la Morinie, de l'Académie Delphinale, de la Société centrale d'agriculture ;

3° Les *Annales* de la Société académique de Nantes ;

4° *Notice* des travaux de la Société de médecine de Bordeaux ;

5° *Brevets d'invention*, tome XXIII in-4°.

6° *Annuaire des inventeurs et des fabricants* ;

7° Tome VII, n° 4 des publications de la Société protectrice des animaux.

Le secrétaire donne communication de diverses lettres venues d'Amiens, de Ratisbonne et

d'une dépêche ministérielle demandant la coopération de l'Académie pour l'ouvrage projeté de la description scientifique de la France.

M. Dumas rend compte d'un livre qu'il a été chargé d'examiner et qui est intitulé : *Les Gloires du romantisme appréciées par leurs contemporains*, et recueillies par un autre Bénédictin.

« Ce livre, dit M. Dumas, *ne laisse qu'une*
» *impression de regret et de tristesse.* Au
» lieu de marquer nettement le caractère du
» genre romantique, d'en rechercher l'origine,
» d'en signaler les résultats, l'auteur anonyme
» n'a présenté qu'une série de critiques, sou-
» vent trop sévères et toujours peu raisonnées
» des différents prosateurs ou poètes de notre
» époque. »

Pour bien faire connaître le caractère nouveau de la littérature et justifier l'opinion qu'il veut mettre à la place de celle qu'il combat, M. Dumas parcourt successivement en rappelant leur empreinte particulière, les phases de la littérature française à la fin du dernier siècle, à l'époque de la Révolution et sous l'Empire.

Puis, après cet exposé, il termine ainsi :

« On était en droit de demander à l'auteur
» la cause de cette révolution littéraire, de ce
» grand travail de rénovation qu'il a si entiè-
» rement méconnu. Certes, on y trouvera beau-
» coup de ridicules à reprendre, d'inepties à
» signaler; mais ces ridicules, ces exagérations
» prises dans des circonstances particulières,
» perdent beaucoup de l'importance qu'on est
» disposé à leur donner quand on les sépare

» du contexte. Bien des choses inexplicables et
» choquantes se justifient en quelque sorte , et
» l'on comprend que dans l'ardeur de la lutte,
» elles aient pu voir le jour.

» L'école classique , a dit je ne sais quel cri-
» tique , avait porté trop loin les dédains de
» son goût ; elle s'était fait un idéal tradition-
» nel et trop étroit , qui excluait sans raison
» de véritables beautés ; il fallait comprendre
» que le laid n'est qu'une limite ; et qu'il peut
» entrer comme moment dans l'idée concrète
» de la beauté ; qu'en tout cas , il ne doit ja-
» mais être qu'un moyen et jamais un but ,
» qu'une ombre et jamais un objet.

» M. Hugo le comprenait bien ; mais , en-
» traîné par l'ardeur de la lutte et par la loi
» inflexible de toute réaction ; il fit du laid le
» pendant nécessaire du beau , et dans la pré-
» face de Cromwell , donna sa célèbre théorie
» du grotesque.

» Pouvait il en être autrement ? — Non , en
» vérité , mais il n'en reste pas moins cette
» tendance à poursuivre la vérité , qui s'est
» manifestée dans tous les ordres de la société
» de ce temps : tendance qu'il faut reconnaître
» et qui , pervertie et mal comprise , a donné
» naissance à tant d'erreurs ; qui a produit en
» politique le dogme de la souveraineté arbi-
» traire du nombre , sans égard à celle de la
» raison ; en littérature , le culte grossier du
» réel , au détriment de l'idéal ; en philoso-
» phie , le panthéisme de la matière , au lieu
» de l'adoration du Dieu infini !

» On dirait que c'est cette perversion des
» saines doctrines , que notre auteur voudrait
» faire passer pour la règle générale , le prin-
» cipe fondamental du romantisme ; certes , on

♦ ne peut nier cette perversion, mais elle n'est
» que la conséquence nécessaire d'un principe
» nouveau qui, n'allant à rien moins qu'à
» réédifier sur d'autres bases un ordre litté-
» raire tombant de vétusté devant, à côté de
» la juste application, voir se produire l'exa-
» gération et l'excès.

» C'est donc seulement après avoir apprécié
» leurs causes qu'il eût fallu étudier la marche
» des idées nouvelles, la transformation de la
» muse française, la lutte des classiques et
» des romantiques, bien plus acharnée que
» celle des anciens et des modernes, dont elle
» semble n'être que la suite; la création des
» cénacles, l'histoire enfin de l'école romanti-
» que qui aurait successivement expliqué le
» caractère et le rôle de chacun des écrivains
» de ce temps.

» Ainsi, en parlant de V. Hugo et de Lamar-
» tine, fallait-il s'attacher surtout à dénigrer
» leurs variations politiques? Certes, il en
» fallait parler, mais, avant tout, il fallait
» parler de leurs œuvres.

» Il fallait, tout en faisant bonne et sévère
» justice du Lamartine des derniers jours, dé-
» plorer cette fin indigne d'un si grand homme,
» et réserver quelques louanges au chantre des
» *Méditations*, des *Harmonies*, de *Jocelyn*.

» Il ne nous aurait pas plu, comme à notre
» Bénédictin, d'écraser sans pitié les drames
» de M. Hugo; alors que nous y découvrons
» un talent véritable et une vigueur, un en-
» traînement si remarquables, après les œu-
» vres fades et soporifiques, bien que tant célé-
» brées, des Luce de Lancival, des Sivry, des
» Baour-Lormian et des Briffaut.... N'était-ce
» pas un énorme progrès, en présence de ces
» pâles imitateurs des imitateurs de Racine,

» d'avoir inventé des types vivants , comme
» Lucrèce Borgia, Marion Delorme, Hernani ?
» Certes , il y avait des défauts à reprendre
» dans tout cela ; le moindre est cet éternel
» abus de l'antithèse dans les caractères ,
» comme dans les idées et dans les mots ; mais
» ce n'est pas une raison pour tout condamner.
» Et que dirons-nous des Orientales, des Odes
» et Ballades, des Feuilles d'automne ? Là-même
» ne serait-il jamais permis d'applaudir et
» d'admirer ?

» Pour ce qui est des romanciers : de Balzac,
» de Georges Sand , d'Eugène Sue , en parti-
» culier ; il faut admettre avec l'auteur que
» leur œuvre est parfois immorale , et qu'elle
» ne tend à rien moins qu'à ébranler certains
» éléments de notre ordre social actuel. Mais
» la littérature d'une époque n'est-elle pas tou-
» jours l'expression des sentiments qui l'agi-
» tent ? Monarchique sous le grand roi, légère
» et philosophique au xviii^e siècle, nulle sous
» le sceptre impérial ; elle est devenue de nos
» jours économiste et humanitaire. Les auteurs,
» travaillés par ces idées nouvelles qui surgis-
» sent de toutes parts, ont sondé les abîmes de
» la société. Ils en ont mis les plates hideuses
» à jour. Souvent le tableau n'est pas flatté et
» n'est propre qu'à vous faire prendre le monde
» en dégoût ; parfois aussi les peintures en sont
» chargées. Il ne peut guère en être autrement
» dans les œuvres d'imagination où, pour ac-
» croître l'intérêt, il est naturel que l'on accuse
» un peu fortement les contours des person-
» nages.

» Ainsi Balzac a dévoilé bien des mystères
» des vies parisiennes et provinciales. C'est
» une peinture parfois cynique ; mais , hélas !
» vraie trop souvent. C'est au moins l'œuvre

» d'un talent puissant et incontestable. — Chez
» Georges Sand, chez Eugène Sue, ce sont, la
» plupart du temps, des rêves de la réorgani-
» sation sociale; et sans être partisan de la
» femme libre et émancipée du premier de ces
» auteurs, pense-t-on que l'idée du second,
» d'une association des bons contre les mé-
» chants soit si mauvaise? C'est du commu-
» nisme tout pur, crieront quelques-uns; pas
» précisément, pourrait-on répondre. Quoi
» qu'il en soit, au milieu de ce fatras et de
» cette boue, ne peut-il pas se rencontrer quel-
» ques perles?

» En fin de compte, le grand défaut de notre
» Bénédictin est de n'avoir pas bien saisi le
» caractère de ce temps; notre époque étant
» une période de transition, il résulte qu'en
» politique, en religion, en littérature, le siècle
» s'agite et cherche; que trouvera-t-il? Les
» générations futures le sauront; pour nous,
» contentons-nous d'assister en spectateurs à
» ce travail intime et puissant. Lorsque tant
» d'idées diverses, vraies ou fausses, religieuses
» ou impies, morales ou immondes, se heur-
» tent et s'entrechoquent; que tant de passions
» sont en jeu; il ne faut pas s'étonner que la
» littérature soit le reflet de cette lutte; et qu'il
» y ait, dans quelques-unes de ses œuvres, un
» vrai dévergondage d'imagination.

» Finissons en citant l'opinion d'un judi-
» cieux critique, M. Demogeot: «Pouvons-
» nous espérer, dit-il, qu'une organisation
» puissante viendra pacifier les doctrines di-
» verses en les embrassant? Bien des indices
» nous permettent de le croire; la postérité
» seule pourra l'affirmer.»

» C'est aussi là notre vœu et notre espé-
» rance.»

M. Aurès , qui a déjà communiqué à l'Académie les patientes et curieuses recherches qu'il a faites depuis longtemps sur la métrologie grecque, et notamment sur le Parthénon et le temple de Thésée , à Athènes , a porté aujourd'hui ses études sur le grand temple de Paestum , dont il a examiné les dimensions au double point de vue de l'architecture et de l'archéologie.

Voici un extrait de l'introduction de l'étude spéciale de ces dimensions; il suffira pour faire connaître les remarquables résultats qu'elle constate . •

« Les divers peuples qui ont occupé l'Italie ,
» avant les Romains, et que l'on désigne générale-
» ment aujourd'hui sous le nom commun
» d'Italiotes, ont certainement cultivé les arts,
» et le degré de civilisation auquel ils étaient
» parvenus est même fort remarquable.

« Les Etrusques , dit Winkelman (*Histoire
» de l'art chez les anciens*, livre 3 ; *De l'art
» chez les Etrusques et chez les peuples cir-
» voisins*, § 1^{er}), sont, après les Egyptiens,
» un des peuples les plus anciens qui aient
» cultivé les arts , et il paraît même qu'ils les
» ont conduits, *avant les Grecs* , à un certain
» point de perfection. »

» Cette première assertion est d'ailleurs con-
» firmée par les considérations suivantes , ex-
» traites d'un mémoire de M. Heine : (*Des
» Etrusques et des époques de l'Art chez ce
» peuple*, addition G au premier volume des
» œuvres complètes de Winkelman. Paris ,
» 1790, page 667.)

« Comme toutes les colonies de la Grande-
» Grèce se trouvèrent civilisées et soumises à

» de sages lois et à un gouvernement régulier,
» avant que la Grèce elle-même possédât un
» seul Etat bien discipliné, je pense que ces
» mêmes villes de la Grande-Grèce ont dû leur
» civilisation principalement à l'exemple que
» leur donnaient les Etrusques qui, dans ce
» temps-là, avaient déjà fondé douze colonies
» dans la Campanie.

» S'il résulte incontestablement de ces cita-
» tions que les Italiotes ont cultivé les arts et
» qu'ils ont possédé des gouvernements régu-
» liers, avant l'arrivée des colonies grecques
» dans leurs contrées, il en résulte aussi, par
» voie de conséquence nécessaire, qu'ils possé-
» daient déjà, à cette époque reculée de leur
» histoire, un système métrique officiel, et
» quand on entreprend de l'étudier en le com-
» parant aux éléments connus du système que
» les Grecs avaient emprunté eux-mêmes aux
» Egyptiens et auquel ils ont finalement laissé
» leur nom, on est d'abord frappé des diffé-
» rences radicales que ces deux systèmes pré-
» sentent.

» D'une part, en effet, chez les Grecs, c'est
» la simplicité des combinaisons *binaires* qui
» attire surtout l'attention, puisque le pied
» grec se divise en deux dichas, le dichas en
» deux palmes, la palme en deux condyles, le
» condyle en deux dactyles ou doigts; tandis
» que, au contraire, d'autre part, c'est la di-
» vision *duodécimale* qui prédomine, chez les
» Italiotes, leurs diverses mesures ayant été
» constamment subdivisées en douze onces.

» Le pied grec et le pied italique diffèrent
» d'ailleurs essentiellement par leurs longueurs
» qui sont entre elles dans le rapport exact et
» si connu de 25 à 24, ce qui revient à dire

» que le pied grec est rigoureusement égal à
» 42 onces 1/2 du pied italique.

» Malgré ces différences, il est parfaitement
» certain que les deux systèmes grec et italique
» ont existé simultanément dans l'antiquité,
» et qu'ils ont existé indépendamment l'un de
» l'autre, le premier dans les diverses régions
» de la Grèce, et le second dans toute l'Italie
» et jusque dans la Sicile.

» La question est de savoir maintenant ce
» qui s'est passé à l'époque où les colonies
» grecques sont venues s'établir dans la grande
» Grèce.

» A ce moment, les civilisations grecque et
» italique ont forcément réagi l'une sur l'autre
» et l'un des deux systèmes métriques, alors en
» usage, a dû nécessairement prévaloir, dans
» toute l'étendue des colonies grecques.

» Mais quel est en définitive celui qui l'a
» réellement emporté sur l'autre ?

» Au premier abord, il semble difficile de le
» dire. Nous croyons cependant avoir résolu ce
» problème et nous ne craignons pas d'affirmer,
» contrairement à l'opinion généralement ad-
» mise, que c'est l'ancien système italique qui
» a été unanimement préféré, et que c'est spé-
» cialement ce système qui a été adopté par
» les Grecs eux-mêmes, quand ils sont venus
» s'établir en Italie.

» Plusieurs études indépendantes les unes
» des autres et remarquables cependant par
» l'accord le plus parfait, nous ont conduit
» constamment au même résultat, et nous
» publions de préférence aujourd'hui celle qui
» se rapporte au grand temple de Paestum,
» par ce que nous trouvons, dans ce moment,
» un type incontestable de l'art grec, quoi
» qu'il soit construit, ainsi que nous nous

» proposons de le démontrer, aussi bien que
» les autres monuments de la grande Grèce,
» avec l'ancien pied italique à l'exclusion com-
» plète du pied grec. »

Après cette communication accueillie avec l'intérêt le plus marqué, M. Bousquet lit la fable et l'épigramme suivantes, qui ont pareillement commandé l'attention et mérité les suffrages de l'Académie :

LE TIGRE ET LE RENARD.

D'ou provient le nuage,
Dont s'assombrit, seigneur, votre auguste visage ?
Le plaisir de briller ne vous suffit donc plus ?
Je le croirais, car de tout on se lasse,
Et voici bien comptés six printemps révolus,
Que les amis du beau, du noble, de la grâce,
Se pressent près de vous toujours plus assidus.
Ainsi parlait d'une voix pateline
Un renard déjà vieux et d'esprit pénétrant,
Au prince le moins tolérant
De l'espèce féline ;
C'était un tigre. Ils habitaient tous deux
Ce jardin fastueux,
Ou, tour-à-tour, nos rois, jaloux de leurs conquêtes,
Rassemblent, à grands frais, des savants et des bêtes.
Le tigre y jouissait
Des honneurs du regard de la foule charmée ;
Là, chaque jour, sa gloire grandissait ;
Mais lui qui, jusqu'alors, fier de sa renommée,
D'un air joyeux s'était montré toujours,

Plus sombre, maintenant, que la robe d'un ours,
Au plus léger plaisir avait l'âme fermée.

Cette conduite étonnait le renard ;
Il ne concevait pas que l'âme d'une Altesse
Fût accessible à la tristesse ,
Ayant des dons du Ciel reçu si bonne part.

Il parlait donc de sa surprise ;
Lorsque de mille cris retentirent les airs.

La girafe conquise
Venait de s'ajouter aux animaux divers
Qui font de ce jardin un petit univers.
A son aspect les foules sont émues ,
Un concert de bravos s'élève dans les nues
Pour le tigre , plus rien ; pas le moindre regard ,
On avait oublié jusqu'à son nom peut être.
Eh bien ! dit-il alors à messire renard :
Avais-je tort , ami , de tant faire paraître
Cet air d'ennui que l'on me reprochait :
Je savais que vers nous la girafe approchait ;
J'avais vu , quelquefois , cette rare merveille ,
Et je n'ignorais pas , habitant de Paris ,
Que le héros du jour , dans ce charmant pays ,
Fait oublier le héros de la veille.

LE RETOUR AU HAMEAU.

Merci , mon Dieu ! merci : voici donc la chaumière
Ou mon œil , à ta voix , s'ouvrit à la lumière.
Après des jours bien longs je la revois enfin . . .
Dans quel moment , ô Ciel ! sous la honte abattue
Et traînée au tombeau par le remords qui tue
Mieux encor que la faim . . .

Avant que de descendre en ce froid domicile ,
Sous cette voûte où l'œil n'a plus de pleurs ,
Voudras-tu recevoir , abriter mes douleurs ;
Toi , dont le sein si pur fut mon premier asile !...
Le front couvert de cendre et la robe en lambeau ,
Ainsi parlait , de retour au hameau ,
Une femme éperdue.
Ame pudique , un amour criminel
L'avait ravie au foyer maternel ,
Elle y rentrait vierge perdue.

C'était l'heure où la nuit pour brunir le coteau
Enveloppe le jour de ses ailes d'ébène ,
Où le pâtre, à pas lents , abandonne la plaine
Et ramène au bercail son docile troupeau.
Tout annonçait du soir le pâle crépuscule ,
L'oiseau des bois ne chantait plus
Et , solitaire obscur , rentré dans sa cellule ,
L'hermite sonnait l'*Angelus*.
Au doux appel de la prière
Succède , enfant de deuil , un tintement de mort ,
Et ce glas bondissant au loin dans la clairière ,
De la fille coupable augmente le remord...

Qui donc , vers Dieu , demande-t-elle ,
S'est en allé , bons habitants ?
On lui répond : priez pour celle
Qui pour vous a prié vingt ans...
Auteur de sa chute cruelle ,
En avais-tu sondé la profondeur ?
Le lendemain , de la sainte chapelle
Deux cercueils emplissaient le chœur ,

Et la foule entourant ces cercueils de famille
Que protégeait la même croix ,
Priaient , hélas ! tout à la fois ,
Et pour la pauvre mère, et pour la pauvre fille !

Séance du 23 juin 1860.

M. le président fait hommage de la part de MM. l'abbé Besson , de Besançon ; Bigot , de Nîmes, et Parrat , de Mulhouse , d'une *Vie de Mgr Cart* , d'un volume de poésie et de deux tableaux d'étymologies sanscrites.

M. Pelet met sous les yeux de l'Académie le modèle qu'il vient d'exécuter , d'un petit édifice d'Athènes appelé la *Tour des Vents* ou *l'Horloge d'Andronicus*. Il était destiné à indiquer, à l'aide d'un triton ajusté sur un pivot, la direction du vent et à marquer l'heure pendant le jour par des cadrans solaires et probablement, la nuit, par une clepsydre à eau. Il accompagne ce travail d'un intéressant mémoire. D'abord il y disserte savamment sur le culte des vents que l'antiquité avait déifiés. Il le suit ce culte depuis les Phéniciens , qui furent les premiers à l'établir, jusqu'aux Romains , qui l'empruntèrent aux Grecs et le répandirent dans tous les pays de leur domination. Il note ensuite, chez ces divers peuples, toutes les circonstances où ils avaient sacrifié aux vents , et reproduit et discute les inscriptions qui , retrouvées à Constantine , à Rome et à Nîmes

même (1), montrent combien était répandu le culte de ces divinités.

Après en avoir montré l'universalité dans les temps anciens, M. Pelet recherche quels sont les vents connus et dénommés par les Grecs et les Romains. Puis quand il a énuméré, d'après l'anemoscope découvert, en 1759, sur la voie Appienne, les douze vents qui étaient inscrits sur l'horizon romain (2). Il aborde son sujet : la description de ce monument de si grande utilité publique.

Il commence par les mentions diverses qui ont été faites du monument, d'abord par Varron, un siècle avant notre ère, ensuite par l'architecte d'Auguste, enfin par le Père Babin qui, dans la relation d'un voyage fait à Athènes, en 1674, le compare à un pigeonnier. Trois ans plus tard, Spon et Wheeler publièrent un ouvrage sur l'Italie, la Dalmatie et la Grèce, où ils insérèrent une gravure de la tour, et Leroy, historiographe de l'Académie royale d'architecture, la décrivit aussi. Enfin elle fut fidèlement représentée dans un remarquable ouvrage : *Les Antiquités d'Athènes*, par Stuart et Revett, 1762.

« C'est là le travail le plus complet qui ait
» été publié ; il réunit, dit M. Pelet, les suf-
» frages des savants, des artistes et des ama-
» teurs. Il présente l'histoire et la description
» détaillée des monuments importants de la

(1) Voir l'inscription qui est à la Porte d'Auguste et qui porte :

*Severa nigris
Volcano et ventis
V. S. L. M.*

(2) Nous en comptons aujourd'hui 32 sur ce qu'on appelle la *rose des vents*.

» Grèce. Ainsi , grâce aux recherches patientes, aux observations multipliées , aux mesures scrupuleusement exactes de MM. Stuart et Revett, et quelques photographies, j'ai pu exécuter, sans avoir l'édifice sous les yeux , le modèle que vous voyez , sur lequel vous pouvez suivre avec facilité les descriptions que nous allons emprunter, en grande partie, à ces savants et consciencieux architectes.

» Après avoir obtenu l'autorisation de faire déblayer , à leurs frais , la Tour des Vents , MM. Stuart et Revett se convinrent que ce monument, tout en marbre, avait 14 mètres de hauteur , sans y comprendre le triton dont jadis il avait été couronné , et que chacune des faces de l'octogone régulier qui en formait le plan , avait une largeur de cinq mètres.

» Il y avait originairement deux portes ; l'une sur la face nord-est , qui lui sert maintenant d'entrée ; l'autre sur la face nord-ouest, qui est murée ; ces entrées , couronnées d'un fronton , étaient précédées d'un petit péristyle de 2 mètres de largeur , dont la couverture était supportée par deux colonnes cannelées et sans bases, établies sur trois marches qui régnaient autour du monument et en formaient le stylobate. La tour circulaire, ajoutée au monument sur la face méridionale communiquait avec l'intérieur de la tour octogone , par le moyen d'une ouverture carrée et peu considérable , pratiquée dans le mur de cette face.

» Chaque face extérieure de la tour octogone, abstraction faite de ses ornements, présente, dans toute sa hauteur, un seul plan perpendiculaire. Ce n'est pas seulement par les

» huit faces orientées de cette tour qu'Andronicus se contenta d'indiquer la situation des
» huit vents principaux ; il voulut encore représenter l'image de chaque vent sur la face
» qui regardait le côté d'où il venait ; non point avec des joues enflées , comme nos
» peintres et nos graveurs se plaisent à le faire à présent , mais chacun avec de grandes
» ailes, leur nom grec , et les attributs qui caractérisent ces figures d'après les effets de
» ces vents sur le climat d'Athènes. *Libs* et *Zephyrus* sont les seuls qui aient les jambes
» nues ; les autres portent tous des espèces de brodequins ; chacun d'eux, sauf *Eurus* , se
» distingue par un symbole particulier. Voici de quelle manière ces attributs ont été interprétés par Stuart et Revett :

» 1° ΒΟΡΕΑΣ , *Septentrio* , le nord ou la tramontane : il est froid et impétueux. On doit peut-être attribuer aux cavernes et aux rochers qui se trouvent dans la direction de ce vent, le bruit à la fois sourd et fort qu'il fait entendre à Athènes. Son sifflement ressemble assez au son que produirait une conque marine , et c'est probablement par allusion à cette ressemblance, que le sculpteur a mis en effet une conque marine dans la main de Borée. Il le représente ici sous la figure d'un vieillard qui regarde le spectateur en face : il est plus chaudement vêtu qu'aucun des autres vents, *Sciron* excepté ; car , sur la tunique ou vêtement fermé qui lui descend jusqu'aux genoux, il porte un autre vêtement court, avec des manches qui lui couvrent les bras jusqu'au poignet. Sa tunique de dessous est peut-être l'*exomis* , celle qui a des manches, la *cheirodota* , et son manteau, la *chlamys* des anciens.

» 2° ΚΑΙΚΙΑΣ, *Aquilo*, nord-est ou bise. Il
» est nébuleux, humide et froid, quelquefois
» accompagné de neige, de grêle et de tempête.
» La figure qui le représente est un vieillard
» d'un aspect sévère, qui tient de ses deux
» mains un bouclier circulaire, d'où il semble
» préparé à lancer avec fracas un orage de
» grêle. Le dedans du bouclier est tourné devant
» le spectateur; l'attache que l'on voit au mi-
» lieu, ne permet pas de douter que ce soit un
» bouclier qui contient des grains de grêle, et
» et non pas des olives, comme le suppose
» Wheler.

» 3° ΑΠΗΛΙΩΤΗΣ, *Subsolanus*, l'est à l'épo-
» que de l'équinoxe. Il amène une pluie douce
» très-favorable à la végétation. Le sculpteur l'a
» représenté sous la figure d'un jeune homme
» dont les cheveux flottent dans tous les sens.
» Il a l'air ouvert et gracieux; dans le pan de
» son manteau, qu'il soutient de ses deux
» mains, on aperçoit des fruits de toute espèce,
» un rayon de miel et quelques épis de blé. On
» suppose, à Athènes, que ce vent contribue
» à la fertilité et à l'abondance; selon les ex-
» pressions du derviche Mustapha « C'est un
» vent divin qui apporte de la Mecque les bé-
» nédictions de Dieu. »

» 4° ΕΥΡΩΣ, *Vulturnus*, sud-est, vient du
» côté où le soleil se lève dans les jours les
» plus courts. Ce vent, à Athènes, donne un
» temps sombre et étouffant, et beaucoup de
» pluie. Le sculpteur l'a représenté sous la
» figure d'un vieillard d'une physionomie mo-
» rose, enveloppé dans son manteau plus com-
» plètement que tous les autres. Une partie de
» ce manteau cache entièrement le bras et la
» main droite, tandis que l'autre, qui couvre

» le bras gauche , sert en même temps d'abri
» au visage. La tunique est beaucoup plus
» longue que dans les autres figures.

» 5° ΝΟΤΟΣ, *Auster*, sud ou marin, vient du
» midi au printemps. Le sculpteur l'a repré-
» senté sous la figure d'un homme qui vide un
» vase.

» 6° ΑΠΨΣ , *Africus*, sud-ouest, Garbin ,
» vient du côté où le soleil se couche aux plus
» courts jours ; ce vent traverse, dans sa direc-
» tion, le golfe Saronique, vient frapper toute
» cette partie de la côte de l'Attique, qui s'é-
» tend de l'isthme de Corinthe au cap *Sunium*,
» et entre droit au Pyrée. Il est représenté sous
» la figure d'un homme robuste qui tient dans
» ses mains l'aplustre d'un vaisseau (1), et
» semble le pousser devant lui. Mais ce sym-
» bole exprime-t-il la facilité avec laquelle les
» vaisseaux poussés par le vent du sud-est
» entrent dans le Pyrée ? Ou sert-il à caractériser
» celui qui le porte comme destructeur des
» vaisseaux, parce qu'en effet, lorsque le vent
» sud est souffle, cette partie de la côte de
» l'Attique est d'une navigation dangereuse ?
» C'est ce qu'il n'est pas facile de détermi-
» ner.

» 7° ΖΕΦΥΡΟΣ , *Zéphyrus* ou *Favonius* ,
» vent d'ouest, vient du côté où le soleil se cou-
» che à l'équinoxe. Pendant l'été ce vent est
» étouffant ; mais au printemps, il est agréable,
» chaud et favorable à la végétation. Il est ici
» représenté comme un beau jeune homme ,
» d'une figure douce et aimable , qui paraît

(1) L'*Aphlaston* se plaçait au sommet de la poupe
des vaisseaux , mais l'usage n'en est nulle part décrit
avec clarté.

» glisser légèrement avec un mouvement facile
» et gracieux. C'est la seule des huit figures
» qui soit sans tunique. Elle est entièrement
» nue, excepté le manteau flottant, dans le pan
» duquel elle porte des fleurs.

» 8^o ΣΚΙΠΩΝ, *Corus*, nord-ouest, vient du
» côté où le soleil se couche aux plus grands
» jours; c'est le plus sec qui souffle à Athènes.
» Ce vent, extrêmement froid en hiver, est,
» pendant l'été, impétueux, dévorant, et tou-
» jours accompagné d'éclairs vifs et fréquents.
» Il nuit beaucoup à la végétation, et affecte
» même la santé des habitants. On remarque
» un air de langueur dans l'attitude de cette
» figure. Sa tunique supérieure est, comme
» celle de Borée, très courte et garnie de man-
» ches qui descendent jusqu'au poignet. Le vase
» qu'il tient est d'une forme très-différente de
» celle du vase propre à contenir de l'eau, que
» l'artiste a placé dans les mains de *Notos*;
» celui-ci serait un symbole très-peu convena-
» ble pour un vent sec, tandis que le premier,
» travaillé avec recherche, semble représenter
» un pot à feu d'airain, dont Sciron se sert
» pour répandre des charbons ardents et des
» cendres, symboles naturels de la chaleur dé-
» vorante de ce vent et des éclairs fréquents
» dont il est accompagné (1).

» Ces figures sont aussi remarquables par
» la beauté de l'exécution que par le caractère
» admirable des têtes. Les sujets qu'elles re-
» présentent suffiraient d'ailleurs pour les ren-
» dre singulièrement intéressantes; elles sont
» d'un beau style et d'une exécution large,

(1) Jul. Pollux, appelle cette sorte de vase d'airain dans lequel on porte des charbons ardents : Πάρανον (Anom. L. VI, p. 89.)

• elles expriment , d'une manière ingénieuse ,
» les caractères des vents qu'elles représen-
» tent.

» Sous chacune des figures que nous venons
» de décrire, est un cadran solaire; or, comme
» celui qui regarde l'ouest est , sauf le ren-
» versement des lignes , absolument le même
» que celui qui regarde l'est ; et comme la li-
» gne méridienne , tracée sur la face sud , est
» une perpendiculaire de laquelle s'éloignent
» également les lignes horaires du matin et du
» soir , il est évident que l'astronome qui
» traça les cadrans , supposa que les faces de
» cette tour octogone répondaient exactement
» aux quatre points cardinaux, ainsi qu'à leurs
» quatre points intermédiaires ; et , en effet ,
» il ne s'est pas trompé.

» Toutes les lignes de ces cadrans sont en-
» core entières ; les trous dans lesquels les
» styles étaient fixés ne sont pas dégradés ,
» mais les styles n'existent plus. Ces cadrans
» indiquent par leurs projections , non-seule-
» ment les heures du jour , mais encore les
» solstices et les équinoxes, et les jours les plus
» grands, comme les plus courts , y sont tous
» partagés en douze heures.

» La couverture de l'édifice est remarquable
» par sa construction , la forme en est élégante
» et produit un très-bel effet. Ce toit est de
» marbre et taillé en forme de tuiles qui vien-
» nent s'amortir contre une petite corniche
» simple et élégante , décorée sur chaque face
» de trois têtes de lion percées , qui servent
» de gouttières pour l'écoulement des eaux
» pluviales.

» M. le Roy suppose que ces têtes représen-
» tent les vingt-quatre vents que les Romains

» faisaient entrer dans leur *schema* (1) ; c'est
» là une erreur que MM. Stuart et Revett ont
» victorieusement démontrée.

» Lorsque ces architectes arrivèrent à Athènes , la tour des vents se trouvait , jusqu'à
» une hauteur considérable , remplie de terre
» et de décombres. Pour remédier aux obstacles
» que les inégalités du terrain pouvaient ap-
» porter à la célébration du rite religieux dont
» nous avons parlé , on y avait construit un
» plancher de sapin à près de trois mètres au-
» dessus de l'ancien sol, de sorte qu'une étude
» consciencieuse de l'intérieur de cette tour
» était devenue impossible. Nos savants voya-
» geurs s'adressèrent alors au *Scherh* , ou chef
» des derviches , pour obtenir la permission
» d'ôter ce plancher et faire déblayer ce qui
» se trouvait au-dessous , ce qui leur fut gra-
» cieusement accordé. Après avoir fait enlever,
» disent-ils , environ 2700 pieds cubes de pier-
» res , d'ordures et d'ossements humains (2) ;
» ils découvrirent , en son entier , l'ancien
» pavé de la tour qui est en marbre blanc.

» Leur exploration terminée , ces architectes
» rétablirent le plancher au même niveau où
» ils l'avaient trouvé en y ménageant , toute-
» fois une trappe , pour laisser aux voyageurs
» la faculté d'étudier les particularités que pré-
» sente l'intérieur de ce monument original.

(1) Le *schema* répond au mot boussole qui serait plus clair , mais dont on ne peut pas se servir , puisque les anciens ne connaissaient pas cet instrument.

(2) Comme les Grecs enterraient leurs morts dans les églises , les ossements humains trouvés dans la Tour-des-Vents , ont fait supposer que cet édifice avait été autrefois transformé en une église chrétienne.

» Mais cette sage précaution a été , jusqu'ici ,
» sans résultat ; car nous n'avons pas eu , que
» je sache , sur la destination de cette tour ,
» d'autres détails que ceux qui nous ont été
» transmis par ces savants anglais.

» A l'intérieur , les faces octogonales ne
» présentent pas ; comme à l'extérieur , un
» seul plan perpendiculaire. A 1 m. 80 c. du
» sol antique , il y avait une corniche , toute
» simple , sur laquelle on avait appuyé le plan-
» cher dont nous venons de parler. A 2 mètres
» 60 c. plus haut , on voit une autre corniche
» denticulée avec modillons , interrompue par
» les portes d'entrée ; au-dessous de cette cor-
» niche , chaque face est en saillie de 8 centi-
» mètres ; sur la partie inférieure de la même
» face , jusqu'à la hauteur de 9 m. 60. Là se
» trouve établie une plinthe unie , en saillie
» de 50 centimètres , sur laquelle reposent huit
» colonnes cannelées de 1 mètre 20 c. de hau-
» teur , y compris le chapiteau ; ces colonnes ,
» sans base , répondant aux angles de la tour ,
» supportent un entablement circulaire , ainsi
» que la plinthe sur laquelle elles reposent ;
» le toit de l'édifice est établi sur cet entable-
» ment. Outre les deux grandes portes , l'inté-
» rieur de la tour était éclairé par huit ou-
» vertures ou fenêtres placées au-dessus des
» figures des vents.

» Il reste à examiner le plan intérieur de la
» Tour des Vents qu'on ne peut apercevoir
» sur le modèle en relief , mais dont la dispo-
» sition sera facile à comprendre sur le plan
» graphique que je joins à ce modèle.

» Le pavé de l'intérieur de la tour est plus
» bas que le seuil de la porte , et l'on y des-
» cend par la marche L. Les cercles et les
» canaux qui sont creusés dans le pavé de

» marbre n'ont encore été l'objet d'aucune ex-
» plication particulière ; on doit observer ce-
» pendant que le trou circulaire , qui est au
» centre, communique à un passage souterrain
» indiqué par les deux lignes ponctuées DE, FG.
» Il est assez difficile, disent MM. Stuart et
» Revett, de déterminer l'usage auquel étaient
» destinés ces canaux, cependant quelques
» raisons peuvent faire présumer que ce sont
» les restes d'une clepsydre, ou horloge
» d'eau (1).

» Le canal principal règne, en ligne droite,
» de la face sud de l'octogone au centre du
» pavé où se trouve un trou circulaire qui
» communique à un passage souterrain. Or, la
» partie de l'édifice qui est construite en sail-
» lie sur la face sud, et dont le plan forme
» à-peu-près les trois-quarts d'un cercle,
» pourrait fort bien avoir été le *castellum* ou
» réservoir qui fournissait continuellement la
» quantité d'eau nécessaire pour alimenter la
» clepsydre. Le trou pratiqué au milieu du
» pavé, et qui communiquait à un canal sou-
» terrain, aurait alors naturellement servi à
» l'écoulement de l'eau qui avait fait mouvoir
» la machine.

» Nous ne ferons maintenant aucune tenta-
» tive pour déterminer la structure particu-
» lière de cette machine, et pour montrer
» comment les parties qui en restent pouvaient
» s'adapter à celles qui sont détruites depuis

(1) Outre les cadrans solaires, les anciens avaient encore, au moyen de l'eau, différentes méthodes pour mesurer le temps. (Vitruve, ch. 9 du livre ix.) Pline parle de l'horloge d'eau construite à Rome par Scipion Nasica, *idque horlogium sub tecto dicavit.* (L. VIII, chap. dernier.)

» longtemps : établir une semblable discussion, ce serait annoncer la prétention de donner une preuve directe et positive, tandis que nous n'avons voulu présenter ici qu'une simple conjecture.

» On pourrait peut-être objecter, ajoutent nos architectes, que des cadrans solaires suffisaient pour indiquer les heures, et que, par conséquent, la machine intérieure dont nous supposons l'existence, aurait été superflue. Mais on sentira que cette objection n'est d'aucun poids, et que les cadrans solaires eux-mêmes présentent une circonstance de plus en faveur de notre hypothèse, si l'on réfléchit qu'ils ne pouvaient être d'aucun usage pendant la nuit et lorsque le temps était couvert, et que dans ces deux cas il fallait nécessairement avoir recours à quelque autre instrument. C'est par un semblable motif que l'on plaça en même temps un cadran solaire et une horloge d'eau dans les bains d'Hippias, dont Lucien nous a donné une description (1). Il paraît également probable, d'après un passage de Pline (2), que ces deux espèces de cadrans se trouvaient à Rome dans le *Forum*; la raison qu'en donne cet écrivain est celle que nous venons d'alléguer : il observe qu'après avoir enfin construit un bon cadran solaire dans ce lieu, on ne pouvait encore connaître l'heure, lorsque le ciel était couvert, et que, pour remédier à cet inconvénient, on construisit une horloge

(1) ... Et les heures y sont indiquées de deux manières : l'une par l'eau et par le son (ou par l'eau et une machine), l'autre par le soleil (Lucien dans Hippias).

(2) Pline, *Hist. nat.* LVII, ch. dernier.

» d'eau. Quelque habiles qu'aient été les an-
» ciens, on peut douter cependant qu'à force
» de soins ils fussent parvenus à faire une clep-
» sydre qui mesurât les heures, pendant un
» espace de temps un peu considérable, avec
» ce que nous regarderions aujourd'hui comme
» un degré d'exactitude passable; et alors le
» cadran solaire devenait le régulateur néces-
» saire de la clepsydre, comme celle-ci était
» le complément indispensable du cadran so-
» laire.

» Il est donc évident que le monument que
» nous décrivons, décoré avec tant de soin,
» placé près du marché public, dans un en-
» droit des plus fréquentés d'Athènes, servant
» à indiquer la direction du vent, la saison
» de l'année et l'heure du jour, et par consé-
» quent à régler tant d'usages importants de la
» vie civile, n'aurait qu'imparfaitement rem-
» pli cette destination, sans une machine ana-
» logue à la clepsydre. L'idée qu'il s'en trouvait
» une dans la tour octogone nous fut d'abord
» suggérée par les canaux qui en sillonnent le
» pavé: quelque eût été leur usage, il est cer-
» tain que ce sont les restes d'une construction
» autrefois plus considérable. La régularité
» avec laquelle ils ont été creusés, indique
» assez positivement qu'une grande exactitude
» dans l'exécution était regardée comme néces-
» saire pour produire l'effet, quel qu'il fût,
» auquel ils étaient destinés (1).

(1) Plin nous apprend que le premier cadran so-
laire, exposé à Rome pour l'usage du public, fut
apporté de Catane en Sicile, et placé sur une colonne
près de la tribune aux harangues, par le consul M.
Valerius Messala, l'an de Rome 494; mais comme il
avait été construit pour une latitude plus méridionale,

» Ce qui semblerait, d'ailleurs, confirmer
» l'opinion de MM. Stuart et Revett, sur l'exis-
» tence de la clepsydre, c'est une suite d'arcades
» que l'on voit hors de la tour, dans la direc-
» tion de cet édifice, au-dessus de la petite tour
» adjacente. Ces arcs, actuellement détruits à
» leur partie supérieure, ont bien pu être des-
» tinés à supporter des tuyaux pour conduire
» à ce monument l'eau de quelque fontaine
» voisine.

» Malheureusement ces judicieuses conjec-
» tures n'ont été l'objet d'aucunes recherches
» ultérieures. Obligés de rétablir le sol de la
» rue tel qu'ils l'avaient trouvé, MM. Stuart
» et Revett firent remblayer les fouilles qu'ils
» avaient faites, et, très-probablement, depuis
» cette époque, aucun de nos savants voyageurs
» ne s'est avisé de faire ouvrir la trappe que,
» dans l'intérêt de l'art, ces architectes anglais
» avaient ménagée sur le plancher de la tour.

» Vous déplorez comme moi, Messieurs,

transporté dans le forum de Rome, il n'indiquait plus les heures avec exactitude. Tel qu'il était cependant les Romains le prirent pour règle pendant quarante-vingt-dix ans, jusqu'à ce que Q. Marcius Philippus, qui fut censeur avec Lucius Paulus, en fit tracer un autre plus exact à côté de l'ancien; les Romains, observe Pline, lui surent un gre particulier de ce présent. Cependant on ne pouvait pas encore savoir l'heure, lorsque le temps était couvert. Cinq ans après on remédia à cet inconvénient: Scipion Nasica, collègue de Lœnas, introduisit la méthode de diviser la nuit et le jour en heures égales, par le moyen de l'eau. Il construisit, pour cet effet, une machine que Pline appelle *horlogium*, en ajoutant qu'il la plaça dans un lieu couvert (*sub tecto*), et il en fit la dédicace l'an de Rome 595, 158 ans avant la naissance de J.-C. (Pline, *Hist. nat.*, L. VII, chap. dernier.)

» l'état d'abandon de cet élégant et mystérieux
» monument!

» Je ne puis m'empêcher de faire ici une
» réflexion :

» Comment se fait-il que le roi Othon, issu
» d'une race où le culte de l'art est, pour ainsi
» dire, héréditaire, n'ait pas considéré comme
» un devoir pour lui de continuer l'œuvre des
» savants anglais? Aurait-il dégénéré au con-
» tact de ces populations orientales abâtardies
» par le despotisme? Sous cette funeste influen-
» ce aurait-il répudié les nobles traditions de
» ses pères? Serait-il détourné par les difficul-
» tés inséparables d'un état naissant? Cèderait-
» il à des nécessités financières?

» Quelle que soit la cause de sa conduite,
» nous en gémissons.

» A ne voir les choses que du côté matériel,
» le souverain de la Grèce devait être convaincu
» que, pour lui, surtout dans une contrée où
» l'art a enfanté tant de merveilles, le culte de
» l'art est une richesse, que c'est la source la
» plus certaine, la plus abondante peut être de
» ses revenus. »

M l'abbé Azais rend compte de l'ouvrage de
feu M. Azais, président de la Société archéolo-
gique de Béziers, intitulé : *Dieu, l'homme et
la parole, ou de la langue primitive.*

Il rappelle d'abord les nombreux travaux de
linguistique de l'antiquaire Biterrois et sa
longue carrière de savant, parcourue pendant
plus de quarante ans, et enfin les principes si
fortement chrétiens qui l'animaient.

Puis il continue son rapport ainsi qu'il suit :

« Le livre de M. Azais repose sur cette idée
» fondamentale que la langue hébraïque est

» la langue primitive de l'humanité, celle que
» Dieu révéla au premier homme et que parlait
» le genre humain avant la dispersion de
» Babel.

» Cette opinion n'est pas nouvelle. L'historien
» Josèphe, dans ses *Antiquités*, et dans
» les temps modernes, Juste-Lipse, Scaliger,
» Bochart, Vossius lui ont apporté l'autorité
» de leur nom et de leur science. Mais elle a
» aussi rencontré de savants contradicteurs, et
» la priorité de la langue hébraïque, après
» avoir eu de nombreux champions, a été dé-
» trônée par la philologie moderne.

» M. Azais commence par établir l'origine
» divine de la parole. C'est un fait constaté par
» l'expérience que l'enfant ne parle que parce
» qu'il entend parler, et il parle ce qu'il en-
» tend et comme il l'entend. Il reçoit le lan-
» gage de ses parents et de ceux qui entourent
» son berceau : ceux-ci le reçoivent de ceux
» qui les ont élevés, et nous remontons, ainsi,
» à travers les siècles, jusqu'à la première
» génération, jusqu'au premier homme. Qui
» donc a parlé au premier homme ? Dieu, son
» père et son instituteur. En effet, qu'est-ce
» que la parole ? C'est évidemment l'expres-
» sion sensible et comme le corps de la pensée.
» La pensée doit donc préexister à la parole.
» Il faut savoir déjà penser pour pouvoir par-
» ler. Mais cette pensée qui doit précéder la
» parole, qu'est-elle elle-même, sinon une pa-
» role intérieure de l'esprit avec lui-même ? et
» si cela est, comment a-t-on pu penser, si on
» ne savait déjà parler ? il fallait donc que la
» parole fût antérieure à la pensée. C'est ce
» qui faisait dire à J.-J. Rousseau que la pa-
» role lui paraissait nécessaire pour inventer
» la parole, et à M. de Bonald, qu'il faut pen-

» ser sa parole avant de parler sa pensée.
» L'origine du langage est donc inexplicable
» sans une intervention divine. Dieu, dit M.
» Azais, créa l'homme, lui apprit à parler, et
» cette parole qu'il tenait de Dieu, l'homme la
» transmet à ses descendants. Ainsi est justifié
» le titre de l'ouvrage : *Dieu, l'homme et la*
» *parole.*

» Nous avouons, pour notre part, que quoique
» cette solution de l'auteur soit celle qu'ont
» admise la plupart des philosophes chrétiens
» de nos jours, nous penchons pour une autre
» solution qui, tout en sauvegardant les droits
» de Dieu, fait une part plus large à l'activité
» humaine. C'est celle qui présente le langage
» comme un don de Dieu, perfectionné par
» l'homme, comme un produit, jusqu'à un cer-
» tain point, de l'intelligence humaine, agis-
» sant sur une donnée primitive, et développant
» ce qu'elle a reçu du Ciel, comme le résultat
» du double concours de Dieu et de l'homme.
» Cette hypothèse, également éloignée d'un
» rationalisme exagéré qui fait du langage la
» conquête de l'homme, et d'un certain mys-
» ticisme qui en fait exclusivement l'œuvre de
» Dieu, nous paraît plus philosophique, tout
» en restant conforme à la pensée de nos Livres
» Saints.

» Après avoir établi l'origine divine du lan-
« gage, M. Azais constate avec les plus célè-
» bres philologues l'existence d'une langue
» primitive unique, dont on retrouve des ves-
» tiges dans les langues des divers peuples.
» C'est là encore un fait important acquis à la
» science et une preuve de plus de la vérité du
» récit de Moïse qui nous représente la terre
» comme n'ayant qu'une langue et qu'une
» même manière de parler : *Erat autem terra,*

» *labii unius, et sermonum eorumdem.*
» (Genèse). La philologie est arrivée à ce résultat par l'observation et l'étude comparative des langues. Écoutons ses principaux organes.

« Si jamais, dit un savant russe, quelque corruption philosophique venait multiplier les berceaux du genre humain, l'identité des langues serait toujours là pour détruire le prestige; et cette autorité ranimerait, je pense, l'esprit le plus prévenu. Toutes les langues, ajoute-t-il, peuvent être considérées comme les dialectes d'un langage maintenant perdu. » Un autre linguiste allemand, Jules Klaproth, a rendu le même témoignage. « L'affinité universelle des langues, dit-il, est placée dans un jour si vif, que tout le monde doit la considérer comme complètement démontrée. Ceci n'est, explique-t-il, dans aucune autre hypothèse, qu'en admettant que des fragments d'un langage primitif existent encore dans toutes les langues de l'ancien et du nouveau monde. »

» Ce nouveau monde, cependant, a paru d'abord un obstacle à la démonstration de l'identité des langues, tant est nombreuse la variété des dialectes américains. Mais peu à peu la philologie parvint à découvrir des rapports entre les langues américaines et asiatiques, et à constater des analogies qui démontrent une origine commune, et en voyant cet air de parenté qui les rapproche malgré leurs différences, on peut leur appliquer ces vers du poète :

*Facies non omnibus una ;
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

» Mais comment cette langue primitive a-t-elle pu se briser en tant de dialectes étrangers les uns aux autres ? La philologie va encore nous répondre, et sa réponse offrira une concordance frappante avec la narration de la Genèse qui nous rappelle la confusion de la tour de Babel. Moïse nous dit que cette confusion s'accomplit d'une manière violente et soudaine. C'est aussi ce que confirme la science.

» Herder, qu'on ne peut soupçonner d'être un témoin partial, puisqu'il regarde l'histoire de Babel comme un fragment poétique dans le style oriental, et non comme un fait historique, selon les tendances générales de la critique moderne en Allemagne, Herder, après avoir dit qu'il est très-probable que la race humaine, et aussi son langage, remontent à une souche commune, ajoute que, d'après l'examen des langues, il est clair que la séparation de l'espèce humaine doit avoir été violente : non pas en vérité que les hommes aient volontairement changé leur langage, mais ils ont été violemment et soudainement séparés les uns des autres. » M. Abel Rémusat a exprimé avec non moins d'autorité le même sentiment.

» Une comparaison du cardinal Wiseman fait ressortir d'une manière frappante ce caractère philologique que présentent les langues : « Semblables, dit-il, à ces masses groupées mais désunies que les géologues considèrent comme les ruines des montagnes primitives, nous voyons, dans les dialectes variés du globe, les débris d'un vaste monument appartenant à l'ancien monde. L'exacte régularité de leurs angles en plusieurs parties, ces ruines d'aspect semblable dont on

» peut suivre la trace , indiquent que ces frag-
» ments ont été autrefois réunis de manière à
» former un tout ; tandis que les lignes nettes
» et vives des points de séparation , prouvent
» que ce n'est point par une érosion graduelle
» ou par une action lente et continue qu'ils ont
» été désunis , mais par quelque convulsion
» subite et violente. Eh bien ! ajoute-t-il , l'é-
» tude des langues conduit à des conclusions
» tout aussi positives. »

» M. Azais est parfaitement d'accord jusque-
» là avec la science moderne et ses observations
» philologiques confirment pleinement le récit
» de l'écrivain sacré sur l'unité de l'espèce hu-
» maine , l'unité de langage et la confusion
» qui s'accomplit à la tour de Babel. ""

» Mais ici l'accord cesse et ses efforts pour
» démontrer que cette langue primitive , que
» parlait le genre humain avant sa dispersion,
» n'est autre que l'hébreu , n'ont pu donner à
» son ingénieux système une autorité suffi-
» sante pour le faire accepter. En vain s'efforce-
» t-il de montrer par de nombreuses citations
» que toutes les langues conservaient quelques
» vestiges de la langue hébraïque ; ces ana-
» logies peuvent prouver que l'hébreu pré-
» sente quelques affinités avec les autres lan-
» guages : elles ne sauraient suffire à démontrer
» sa priorité. La langue primitive est perdue ;
» la science l'atteste , et on n'en retrouve que
» les débris épars dans les diverses langues du
» globe.

» La confusion des langues à la Tour de
» Babel renverse complètement le système la-
» borieusement établi par l'auteur. En vain
» dira-t-il que cette langue fut simplement al-
» térée , mais non détruite par cette confu-
» sion , et qu'elle resta au fond la même ,

» comme la basse latinité et le grec moderne
» sont, malgré leur altération, la continuation
» de la langue d'Homère et de Virgile. Mais si
» cette langue primitive n'a subi qu'une simple
» altération, comment se fait-il que les hom-
» mes ont cessé de s'entendre entre eux, et
» comment peut-on dire alors que le Seigneur
» confondit leur langage : la simple altération
» de cette langue ne pouvait pas amener une
» confusion comme celle dont parle Moïse. Il
» fallait un plus grand changement pour forcer
» le genre humain à se disperser.

» Nous ne reproduirons pas les preuves
» qu'oppose l'auteur à ceux qui voudraient re-
» vendiquer cette priorité en faveur du sans-
» crit. Nous sommes parfaitement de son avis
» et nous convenons avec lui que cette langue
» riche, savante et compliquée ne présente
» point les caractères d'une langue primitive.

» Nous aimons à rendre hommage, en finis-
» sant, aux savantes recherches de l'auteur et
» à son érudition philologique. Son livre at-
» teste une remarquable science linguistique,
» acquise par de longues et patientes études.
» Nous devons surtout louer l'esprit sincère-
» ment religieux qui a présidé à son travail.
» Son livre vient confirmer cette parole d'un
» philologue qu'il a citée lui-même : « L'étude
» des langues, lorsqu'elle est bien dirigée, ra-
» mène notre pensée vers son origine immor-
» telle. »

Séance du 7 juillet 1860.

M. le président communique la correspondance et dépose les ouvrages suivants :

1^o Le tome xlii des annales de la Société académique de la Charente ;

2^o Les numéros 23 et 24 des annales de la Société d'agriculture de la Rochelle ;

3^o Divers bulletins des Sociétés de Valenciennes, Poitiers et Mende ,

Et il fait hommage de, la part de M. Alfred de Monvaillant, d'Anduze, d'un volume de poésies intitulé : *Feuilles au vent*.

M. Ollive - Meinadier lit un rapport sur le compte rendu, publié par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen de la fête annuelle que le comice agricole de l'arrondissement d'Agen a célébrée le 25 septembre dernier à Port-Ste-Marie.

M. Ollive-Meinadier donne d'abord une analyse sommaire et substantielle du discours prononcé à cette occasion par M. d'Imbert de Mazères, président du comice et maire de Port Ste-Marie.

Ce magistrat montre d'abord les avantages qu'on retire des travaux des champs et tout le prix qu'attachent aux récompenses qu'on leur accorde les propriétaires, les cultivateurs et ceux-là même qui, après l'exercice de fonctions laborieusement remplies, ne reçoivent jamais sans émotion des distinctions flattenses pour eux.

De cet éloge de l'agriculture et de la mention des encouragements qu'elle obtient aujourd'hui dans tant de contrées, M. d'Imbert de Mazères passe tout naturellement à l'appréciation des services particuliers qu'a rendus le comice d'Agen, puis il se demande « pourquoi il lui »
» reste encore tant de progrès à accomplir pour »
» égaler plusieurs autres contrées de l'Europe. »
» dans les arts qui touchent à l'agriculture qui »
» est cependant la première de toutes les indus- »
» tries, la plus utile, la plus morale, celle du »
» plus grand nombre, qui procure les jouissances »
» les plus pures, toujours exemptes de remords; »
» pourquoi la nation la plus intelligente est, »
» dans la pratique et les connaissances agrico- »
» les, en arrière des autres nations ?

» Cette infériorité tient, sans aucun doute, »
» à ce que les grands propriétaires en France »
» n'habitent pas la campagne, ne se consacrent »
» pas à l'agriculture; à ce que les capitaux »
» qu'on jette si imprudemment dans des spécu- »
» lations de Bourse, au risque d'y engloutir »
» l'honneur et l'argent, manquent aux amélio- »
» rations agricoles. Il n'est, d'ailleurs, per- »
» sonne qui ne soit frappé de la rareté des bras »
» pour les travaux les plus pressants des exploi- »
» tations rurales. Il faut y voir une tendance »
» malheureuse de la génération nouvelle qui »
» dédaigne les paisibles jouissances de la cam- »
» pagne pour se porter dans les villes, où tant »
» d'occasions de dissipation se présentent à »
» elle, et où le plus souvent la jeunesse con- »
» somme dans le désordre et en vaines prodi- »
» galités le patrimoine de la famille. Il faut »
» s'en prendre trop souvent aussi à l'aveugle- »
» ment des parents eux-mêmes, qui, ingrats et »
» oublieux envers la profession modeste qui a »
» fait la joie et le bonheur de toute leur vie,

» rêvent pour leurs enfants une position supé-
» rieure, et les poussent ainsi fatalement vers
» leur ruine.

» Il est temps, dit en terminant M. le Maire
» de Port-Sainte-Marie, de se serrer en masse
» contre d'aussi funestes tendances. Le gouver-
» nement nous y convie par les larges récom-
» penses qu'il décerne successivement, dans
» les diverses régions, chaque année; que les
» sociétés départementales, les comices, les
» citoyens éclairés et dévoués redoublent d'ef-
» forts, et qu'animés d'un même zèle, ils
» poursuivent tous un seul et même but, celui
» de doter notre pays de ce qu'on peut appeler
» *l'esprit agricole*: véritable et solide patrio-
» tisme qui n'est encore chez nous que le par-
» tage d'un bien petit nombre, et qu'il faut
» faire pénétrer dans les masses pour assurer
» le progrès de notre agriculture, rendre la
» condition du peuple meilleure en influant
» sur la production du sol, et enfin pour élever
» la *France agricole* au premier rang parmi
» les nations.

» A ce discours succède un rapport général
» sur les primes décernées par le comice agri-
» cole de l'arrondissement d'Agen en 1859,
» présenté par M. Ernest de Brondeau. Les
» deux cantons d'Agen et de Port Sainte-Marie
» concouraient cette année pour les primes
» décernées par le comice, et le programme
» promettait une prime à l'exploitation la mieux
» dirigée dans son ensemble, entretenant, rela-
» tivement à sa surface, la plus forte proportion
» du meilleur bétail et réunissant aussi la plus
» grande quantité de cultures fourragères.

» Beaucoup de concurrents s'étaient présentés
» et le rapport les fait connaître en les classant
» par ordre de mérite.

» Enfin , des primes ont été accordées à six
» serviteurs qui ont paru réunir toutes les qua-
» lités qui doivent constituer le bon ouvrier
» agricole, au comice qui a été heureux de cou-
» ronner dans ces fidèles compagnons des la-
» beurs agricoles la bonne conduite, l'ancien-
» neté des services , l'amour et l'aptitude pour
» le travail, et la moralité surtout , vertu qui
» devrait régner en souveraine dans toutes nos
» campagnes.»

M. Germer-Durand lit ensuite deux notes :
l'une sur une découverte de médailles , et l'autre
sur une inscription inédite trouvée dans la
Sylve-Godesque, près d'Aiguesmortes :

« Une découverte de monnaies romaines ,
» dit M. Germer-Durand, vient d'être faite par
» M. de Roussel , dans son domaine de *Saint-*
» *Jean* , en *Sylve-Godesque*. Appelé à les exa-
» miner et à en faire un premier et rapide
» classement , je demande à l'Académie la
» permission de lui en dire un mot.

» Sur les 200 impériales d'argent qui for-
» maient ce petit trésor, 120 seulement étaient
» assez conservées pour qu'elles aient pu être
» classées.

» Deux causes principales expliquent l'état
» d'extrême détérioration de ces pièces. La
» première , c'est leur séjour de près de 1600
» ans dans un terrain salant ; la seconde, c'est
» le bas titre de l'argent monnayé , à l'époque
» où elles ont été frappées , par suite des frau-
» des des monétaires. Ces fraudes ; on le sait ,
» allèrent si loin , surtout à partir du règne de
» Valérien , que les réformes qu'Aurélien
» voulut introduire , dans la fabrication des
» monnaies, en 274 , provoquèrent une révolte

» des monétaires (1) ; et que, même après
» l'avoir comprimée, Aurélien ne put obtenir
» une réforme complète. C'est seulement vingt
» ans plus tard que les pièces de bronze saucé
» disparaissent, pour faire place aux nouveaux
» deniers d'argent pur portant les sigles *xcvi* .
» .marque du poids légal du denier d'argent, à
» partir de l'année 294 (2).

» Les 120 pièces environ que j'ai reconnues
» vont de Caracalla à Gallien (214—268). Nous
» sommes en droit d'en conclure que c'est sous
» le règne de ce dernier empereur que ce petit
» trésor a été confié au sol qui vient de le res-
» tituer. L'état de l'empire romain, à cette
» époque, nous permet même de supposer les
» circonstances dans lesquelles cet enfouisse-
» ment a eu lieu. Le malheur de Valérien, fait
» inoui dans les annales du peuple-roi, qui
» n'avait jamais vu tomber son chef entre les
» mains des ennemis, la peste, la famine, les
» tremblements de terre, la révolte de Pos-
» thume, ses guerres dans les Gaules contre
» ses compétiteurs, les invasions des barba-
» res, etc., toutes ces calamités réunies de-
» vaient amener, à chaque instant, dans
» l'existence des Gallo-romains de nos contrées,
» comme aussi dans celle des habitants du
» reste de l'empire, quelques-unes de ces ca-

(1) Vopisc., in *Auréliano*, 38 ; — Aurel. Victor, *de Cæsaribus*, xxxv, 6; *Epit.*, xxxv, 4; — Eutrop., *Hist.*, ix, 44 ; — Suid., V. Μοιναριοι.

(2) Marchant, *Lettres sur la Numismatique*, p. 416 et suiv. de l'édit. Leleux. — Th. Mommsen, *Ueber den Verfall des römischen Münzwesens in der Kaiserzeit*, dans les *Berichte über die Verhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig* 1851, p. 264 et suiv.

» catastrophes qui déterminaient l'esclave ou le
 » petit commerçant à enfouir son pécule, avec
 » l'espoir de le retrouver en des jours meil-
 » leurs.

« Voici en quels règnes se partagent les mon-
 » naies classées et reconnues :

Julia Domna (femme de Septime-Sévère, mort en 211)	3
Caracalla (mort en 217).	30
Julia Mæsa (aïeule d'Elagabale, mort en 217).	4
Alexandre Sévère (mort en 217).	4
Maximin I ^{er} (mort en 238).	2
Gordien II (mort en 238).	1
Gordien III (mort en 244).	42
Philippe I ^{er} (mort en 249).	6
Otacilia (femme de Philippe I ^{er}).	2
Philippe II (mort en 249).	9
Trajan Déce (mort en 251).	4
Herennia Etruscilla (femme de Trajan Déce).	2
Trébonien Galle (mort en 254).	6
• Volusien (fils de Trébonien, mort, comme son père, en 254).	4
Valérien (mort en 263).	6
Gallien (mort en 268).	6
Salonine (femme de Gallien).	4

111

» Les revers de ces pièces sont, en général,
 » assez variés. Quelques-uns m'ont paru rares,
 » et entr'autres celui des pièces de Volusien,
 » avec la légende IOVI CRESCENTI et le type de
 » Jupiter enfant monté sur la chèvre Amal-
 » thée. Les pièces qui ont le moins souffert de
 » leur long séjour dans la terre sont celles
 » d'Alexandre Sévère, sans doute à cause du
 » titre plus élevé du métal, sans doute aussi
 » parce qu'elles étaient encore neuves lors-
 » qu'elles ont été retirées de la circulation.

» C'est aussi dans la *Sylve-Godesque* et dans
» une terre contiguë au domaine de Saint-Jean
» qu'a été trouvé, il y a une quinzaine d'an-
» nées, un petit monument encore inédit,
» que je tiens de l'amitié de feu M. Saint-Alban
» Maurin, de Vauvert. C'est un autel votif avec
» cette inscription :

SILVANO
VOTVM PRO
ARMENTO

» Comme on le voit, c'est un vœu fait au
» Dieu Sylvain, pour la conservation d'un
» troupeau de gros bétail (c'est le seul sens
» en latin du mot *armentum*). Bien que l'au-
» teur de ce vœu n'ait pas, contrairement à
» l'usage, fait figurer son nom sur ce modeste
» autel votif, nul doute que ce ne fût quelque
» gardien de manade ou quelque bouvier de
» la *Sylve-Godesque*.

» L'aspect de ce petit monument, le style des
» caractères de l'inscription permettent de le
» rapporter au troisième siècle de notre ère.
» Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir le rapprocher
» ici des médailles trouvées, au même lieu,
» par M. de Roussel.

» Ces objets antiques ne sont pas les seuls
» qui aient été rencontrés sur ce point de la
» Sylve Godesque. Des fûts de colonnes, de
» grandes tuiles romaines, un pavé en béton,
» un nombre infini de fragments de poterie
» fine en terre rouge de Samos et d'autres dé-
» bris du même genre ont été successivement
» rendus au jour par suite des travaux d'ex-
» ploitation agricole. Nul doute, que, du se-
» cond au quatrième ou au cinquième siècle
» de notre ère, une villa importante n'ait existé

» dans cette partie de notre pays, si justement
» appelée *Littoraria* dans les titres mérovin-
» giens et carlovingiens. »

Après la lecture des notes de M. Germer Durand qui ont vivement intéressé l'Académie, M. Nicot, chargé d'un rapport sur la Société académique de Vannes, le fait en ces termes :

« La Société archéologique de Vannes, notre récente correspondante, nous a envoyé déjà plusieurs fois d'intéressants travaux. J'ai pensé que vous aimeriez à connaître celui qui m'a paru le plus digne d'attention : *Un Essai sur les monuments druidiques*. »

» Vous savez que depuis que le goût des études archéologiques s'est si fort répandu en France, l'esprit de curiosité et d'investigations tend à s'exercer sur tous les monuments anciens et modernes, sur toutes les ruines et tous les débris. Tous les sujets sont abordés et toutes les questions soulevées, quoique parfois en interrogeant ces monuments on n'obtienne que des réponses aussi peu intelligibles que celles du Sphinx. Applaudissons toutelois à ce zèle des antiquaires de notre époque; vous le louerez surtout dans l'auteur de la dissertation que je vais enfin analyser.

» Les dolmens sont ils des tombeaux ou des autels? Le cromlech, le *tumulus*, le menhir, ont-ils une signification religieuse ou simplement historique?

» Tels sont les problèmes que s'est posé M. l'abbé Mouillard, curé d'une petite paroisse près de Larochebernard sur la Vilaine, et non loin de la fameuse presqu'île de Quiberon. Pour les résoudre il n'a pas seulement interrogé les monuments druidiques, mais à l'aide de l'his-

toire il s'est transporté en Asie, y a trouvé des monuments semblables à ceux des Celtes et a pris dès lors la voie de l'analogie pour arriver à la vérité. Avant de suivre dans ses raisonnements M. Mouillard, qu'il me soit permis de rappeler d'abord ce qu'est un dolmen.

» Un dolmen est une table de pierre (en celtique *dol* signifie table et *men* une pierre) plus ou moins large, épaisse d'un à trois pieds, posée à plat sur d'autres pierres verticalement plantées dans le sol et hautes de trois à quatre pieds.

» Jusqu'à présent trois opinions étaient généralement admises sur la destination des dolmens, c'est qu'ils ont servi d'autels pour les sacrifices, de piedestal pour proclamer les chefs, de lieu de sépulture des prêtres. Il est très-probable, suivant l'auteur, que, malgré leur simplicité et l'absence de tout ornement, les dolmens furent des autels. Ne présentent-ils pas les trois grands caractères que nous trouvons dans les autels dont parle la Bible :

- » 1^o Pierres brutes ;
- » 2^o Pierres horizontales ;
- » 3^o Table formée d'un monolithe ?

» En effet, la Bible dit :

» I. *Ædificabis altare Domino tuo de lapidibus quos ferrum non tetigit, de saxis impositis.*

» II. La position horizontale est une suite de la destination que la pierre recevait : sur cette pierre était placé le bûcher : *et conciderunt ligna plaustris vaccasque imposuerunt super ea.*

» III. L'autel était monolithe : *Bethsamitæ mittebant triticum in valle ; plaustrum venit in agrum ; erat autem ibi lapis magnus.*

» Ainsi donc le dolmen n'était dans le culte druidique rien autre chose que l'autel biblique servant aux sacrifices.

Mais quel était ce sacrifice, se demande l'auteur, toujours guidé par son savoir et sa confiance dans l'analogie ? Sur cet autel de pierres brutes, l'offrande était placée et consumée par le feu.

Gedeoni dixit angelus Domini : tolle carnes et azymos panes... , ascendit ignis de petra et carnes azymosque panes consumpsit.

» Ici M. l'abbé Mouillard entre dans les détails les plus circonstanciés sur l'objet de l'offrande, depuis le sacrifice d'Abraham, la fille de Jephthé, les immolations des Egyptiens, jusqu'aux hécatombes des Grecs, les meurtres solennels des Phéniciens, des Crétois, des Carthaginois, l'auteur n'oublie rien et montre partout l'homme croyant, en sacrifiant l'homme, faire une œuvre agréable à la Divinité. ⁽¹⁾

» Puis rentrant dans son sujet, il cite les commentaires de César et rapporte les sacrifices humains offerts par les Druides (liv. vi, n° 16) et ces statues d'osier qu'on remplissait de victimes humaines : *Alii immani magnitudine simulacra habent quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent* ; et de tous ces faits historiques il conclut que le dolmen était l'autel druidique sur lequel étaient offerts les sacrifices en usage et sur lequel étaient parfois immolées des victimes humaines. Afin de confirmer cette conjecture, il fait remarquer que des fouilles pratiquées au pied de quelques-

uns de ces monuments ont fait découvrir des ossements humains mêlés à des ossements d'animaux et accompagnés d'instruments en bronze et en silex.

»Après les dolmens, l'auteur traite des cromlechs (1) ou enceintes celtiques circulaires, qui n'étaient pas des temples bâtis comme les nôtres, mais des enclos consacrés. Cherchant toujours à s'éclairer à la lumière de l'Écriture sainte, le savant abbé cite les descriptions que fait Moïse des premiers sanctuaires. Ce n'étaient d'abord que des bois sacrés, un espace sous un chêne, *subter quercum*, mais toujours sur les lieux hauts; le sacrifice était ainsi plus éclairé et mieux vu; tout acte religieux y acquérait une grandeur qu'il empruntait à la sublimité du théâtre où il s'accomplissait. On l'a dit dès longtemps: en s'élevant sur les hautes, l'homme semble se détacher de la terre, et quand ces hauteurs sont entourées de profondes et silencieuses forêts, combien doit s'exalter le sentiment religieux des masses et quel empire doit prendre sur elles le sacrificeur qui les domine!

»Ces enceintes sacrées et découvertes suffirent longtemps. Les temples fermés furent inconnus jusqu'à Josué qui le premier a parlé d'un lieu fermé: *mansimusque in valle contra fanum Phogor*.

»Le temple couvert ne parut que lorsque l'idée toute spirituelle de Dieu se matérialisant en quelque sorte et la Divinité ayant été rendue sensible sous des figures fragiles et périssables, on sentit le besoin de la loger et de la mettre à l'abri des injures et des saisons.

1) Du celtique *Croom* courbe et *Lac'h* pierre.

» C'est à cette époque éloignée qu'apparurent les temples nouveaux : à Tyr, le temple d'Hercule ; à Babylone, celui de Belus ; dans le pays de Chanaan, celui de Dagon ; à Candie, celui de Cybèle.

» En exprimant l'opinion que les temples couverts et en forme de maisons ou de palais sont d'une époque postérieure, M. l'abbé Mouillard a voulu, dit-il, mettre en lumière cette vérité que la pensée qui a présidé à l'érection des sanctuaires ouverts, parmi lesquels il faut classer le cromlech celtique, a été la pensée religieuse de l'Asie dans les siècles antérieurs à Moïse, pensée qui a été conservée dans le peuple Hébreu jusqu'à Salomon ; puis, de là s'est répandue dans la Germanie et le pays des Celtes où elle était appliquée avant l'invasion romaine et longtemps après, jusqu'à l'arrivée du christianisme.

» Le troisième chapitre traite du menhir (1) gaulois, c'est à-dire, de ces grandes pierres qu'on élevait comme signe mémoratif des événements dont on voulait perpétuer la mémoire, pierres qu'on trouve en si grand nombre dans le pays chartrain, en Bretagne, en Poitou et même en Auvergne où, à Langeac, existe le monument connu sous le nom patois *Peyros de las fadas*. Ici encore, fidèle à son système, l'auteur cherche ses exemples et ses arguments dans l'Écriture. C'est Jacob qui s'endort dans le désert, y prend pour reposer sa tête une pierre qu'il élève comme un signe et un signe d'espérance, car il s'était éveillé charmé de sa vision : *Surgens Jacob mane.... Tulit lapidem quem supposuerat capiti suo et erexit in titulum.*

(1) *Men pierre*, *hir* longue.

» M. Mouillard donne des exemples où les pierres levées forment un groupe quand l'événement est saisissant : la proclamation de la loi donnée à Moïse : *Mane consurgens œdificavit altare et duodecim titulos* ; le passage du Jourdain : *Duodecim quoque lapides quos de Jordanis alveo sumpserant posuit Josue in galgalis, etc. . etc.*

» Comme les Hébreux , les Gaulois multipliaient les pierres levées , quand les événements étaient importants ; aussi , M. Mouillard ne serait il pas éloigné de croire que le vaste monument existant encore à Carnac (presque sur la presqu'île de Quiberon), n'a été que la consécration de tous les événements remarquables dus à la nation gauloise. Ce monument serait comme le temple de la gloire ; il est possible aussi que le menhir fût plus qu'un signe commémoratif et qu'il fût un objet sacré. Dans cette hypothèse , chaque pierre de Carnac représentant une divinité , le monument , dans son ensemble , formerait comme l'assemblée générale des milliers de divinités en honneur dans le pays. Ce serait un Panthéon, non point artistement travaillé comme celui de la ville éternelle , mais jeté sans art comme un chef-d'œuvre de la force brute qui s'entend mieux à remuer des masses prodigieuses qu'à manier l'équerre et le ciseau.

» M. Mouillard termine son travail par l'exposé de ses recherches sur les *tumulus* , connus aussi sous le nom de galgal et de barrow. Il y a une distinction à faire si le monticule est fait de cailloux et de terre , recouvert de gazon , c'est un *tumulus* ou tombelle ; s'il est composé d'un amas de pierres , il s'appelle *galgal* ; enfin , en Angleterre , le *tumulus* ou *galgal* s'appelle *barrow*. Ce sont des monticu-

les factices élevés au-dessus de la dépouille des morts ou destinés à marquer le théâtre d'un événement plus ou moins notable.

» M. Mouillard trouve encore dans l'Écriture la description de *tumuli* ou galgals : *lapidavit Achan omnis Israël... congregaverunt que super eum acervum magnum lapidum, qui permanet usque in præsentem diem* ; deuxième exemple : *et tulerunt Absalom... et comportaverunt super eum acervum lapidum magnum nimis* ; troisième exemple : *Josue succendit urbem (Hai)... deposuerunt cadaver de cruce congesto super eum magno acervo lapidum.*

» Les fouilles que l'on a faites dans plus d'un *tumulus* confirment que ces monuments sont des tombeaux. Cependant il arrive quelquefois qu'ils sont simplement commémoratifs. M. Mouillard en cite un exemple ; Laban dit à Jacob : *Veni ergo et incamus fœdus ut sit in testimonium inter me et te, dixit que fratribus : Afferte lapides, qui congregantes fecerunt tumulum.*

» Mais ordinairement le *tumulus* est un tombeau renfermant des squelettes ou des urnes funéraires. On en éleva en tous temps, en tous lieux. Le tombeau de Patrocle n'était-il pas un *tumulus* ? étaient-ils autre chose que des *tumuli* les monuments funéraires élevés en l'honneur de Ninus, de Sardanaple et du roi Decernus (1), et les ossements entassés des légions de Varus (2) ?

(1) *Fuit ingens monte sub alto
Regis Decerni terreno ex aggere bustum. (En.)*

(2) Tacit. Ann. l. 1 : *Primum extruendo tumulo cespitem Cæsar posuit.*

» Nous avons vu un magnifique *tumulus* dans la plaine qui s'étend de Cannes à l'Estérel, près de la Napoule et non loin de la rivière de la Siagne, et il y a peu d'années que notre si regrettable confrère, M. le commandant Colson, nous en signala un au puech Caucon, entre Gênerac et Saint-Gilles.

» Telles sont à-peu-près les idées de M. l'abbé Mouillard. J'ai essayé de n'en omettre aucune d'essentielle et la chose n'a pas été facile. Quand il faut renfermer dans d'étroites limites la substance d'un mémoire étendu, on court le risque de se rendre coupable d'un acte presque déloyal, en ne signalant pas tous les aperçus et tous les corollaires de ces aperçus.

» Vous avez pu voir que la pensée religieuse a présidé, autant que la science archéologique, au travail de l'antiquaire breton, peut-être même en a-t-il été trop préoccupé. Ainsi alors même qu'on ne trouverait pas dans la Bible l'exemple de dolmens ou de menhir, est-ce que les hommes même les plus primitifs n'ont pas dû, pour noter les faits, relever les pierres, entasser de la terre ou du gazon pour fixer la mémoire d'un lieu ou d'un fait ? Ces procédés sont tout naturels plutôt que bibliques, ou plutôt ils sont bibliques parce qu'ils sont tout naturels.

» Malgré ce reproche qu'on peut adresser à l'auteur d'aller chercher souvent un peu loin l'explication des choses les plus simples, vous n'en applaudirez pas moins aux efforts qu'il a faits pour jeter un peu de lumière sur des questions qui ne sont pas encore parfaitement éclaircies. »

Séance du 21 juillet 1860.

M. le vice-président Jules Salles dépose les ouvrages suivants :

- 1° Un numéro de la *Revue de l'art chrétien*;
- 2° Un bulletin de la Société archéologique de Béziers ;
- 3° Un bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ;
- 4° Un autre de la Société protectrice des animaux ;
- 5° Une dissertation de M. Chabert, de Metz, relative à des pierres antiques ;
- 6° Un livre intitulé : *La Santé de l'esprit et du cœur*, par Paul Ernest de Rattier.

M. de Daunant offre, de la part de M. Guizot, les *Mémoires pour servir à l'histoire du temps actuel*.

M. l'abbé Azaïs, chargé d'un rapport sur la *Vie de Mgr Cart*, évêque de Nîmes, par M. l'abbé Besson, supérieur du collège de Saint-Xavier et membre de l'Académie de Besançon, le fait en ces termes :

- « Mgr Cart, cet évêque de douce et sainte
» mémoire que la Franche-Comté a donné au
» diocèse de Nîmes, a rencontré des panégy-
» ristes et des biographes dans l'Eglise qui
» fut sa mère, comme dans celle qui fut son
» épouse, et il y a eu entre eux une pieuse
» émulation pour louer une vie si belle et si
» pleine. Nous devons même avouer que ses

» compatriotes ont devancé ses diocésains ,
» qu'ils ont les premiers payé un juste tribut
» de louanges à une mémoire si chère et qu'ils
» ont élevé au saint prélat un monument digne
» de ses vertus. L'humble biographe de Nîmes
» n'a accompli sa tâche qu'après celui de
» Besançon , qui lui a préparé les voies , et
» comme dans l'amitié tous les biens sont
» communs, il se plaît à reconnaître que c'est
» au livre de M. Besson qu'il a emprunté plu-
» sieurs traits pour compléter le sien et lui
» communiquer quelque chose de cet intérêt
» attachant qui distingue l'œuvre de son spi-
» rituel devancier. Il est fier pour son évêque
» qu'on lui ait disputé l'honneur de le louer ,
» et s'il a eu le regret de n'avoir pu à son tour
» le glorifier aussi dignement que l'élégant
» historien de Besançon, il avoue « en cédant
» la palme , que le cœur trouve de secrètes
» compensations qui consolent des défaites de
» l'esprit , » et que la piété filiale ne saurait
» être jalouse, lorsqu'il s'agit d'un père , que
» d'autres lui adressent des louanges plus élo-
» quentes.

» L'hommage de la *Vie de Mgr Cart* était
» dû à une société qui conserve avec un soin
» pieux le culte des souvenirs , qui n'a pas
» oublié que des liens précieux la rattachent
» aux évêques de Nîmes, et qui a voulu hono-
» rer la mémoire du saint pontife en ouvrant
» ses rangs au plus obscur de ses biographes.
» Pour moi , qui conserve au fond de mon
» cœur, avec une sorte de piété filiale, l'image
» vivante de Mgr Cart , je saisis avec un em-
» pressement plein de reconnaissance , l'occa-
» sion que vous avez bien voulu m'offrir de
» présenter cette belle et noble figure à votre
» amour autant qu'à votre admiration. Je con-

» nais vos sympathies pour les douces et mo-
» destes vertus du vénéré prélat et jé sais qu'il
» me sera facile de vous captiver en vous rap-
» pelant ce nom bien-aimé.

» L'ouvrage de M. l'abbé Besson , dont je
» viens rendre compte , aura pour vous plus
» que l'attrait qu'il emprunta au nom de son
» héros : il aura aussi le charme irrésistible
» qu'a su répandre, avec une aimable profu-
» sion , dans ces pages , une plume facile ,
» gracieuse et élégante. En même temps que
» les meilleurs sentiments se relèvent et s'af-
» fermissent au spectacle d'une âme si pure et
» si dévouée, l'esprit est invinciblement séduit
» par l'art si délicat et si élevé de l'écrivain.
» Ceux qui aiment le beau style et les grandes
» pensées , comme ceux qui s'arrêtent encore
» devant le tableau d'un cœur généreux , d'un
» noble caractère bien senti et dignement
» peint , liront avec un vif intérêt ces pages
» attachantes. L'auteur , en écrivant cette vie
» qui a obtenu de si légitimes suffrages dans
» les deux diocèses de Besançon et de Nimes,
» a reproduit avec une vérité touchante cette
» belle physionomie , à la fois si suave et si
» forte, et nous retrouvons dans son récit, em-
» preint d'une sensibilité si exquise , notre
» bien-aimé pontife , tel que nous l'avions
» connu , avec toutes les grâces de l'esprit et
» du cœur. C'est le vrai portrait du bon et
» saint évêque : il vit , il respire dans ces
» peintures délicieuses ; il semble qu'on le
» voit , qu'on l'entend encore , tant est vive ,
» animée et saisissante l'image que nous en
» offre le biographe. On reconnaît dans cet
» ouvrage l'écrivain distingué que l'Académie
» de Besançon a deux fois couronné et qu'elle
» s'est empressée de recevoir dans son sein.

» Il y a deux parties dans la vie de Mgr Cart ;
 » la première qui appartient à la Franche-
 » Comté où s'écoulèrent les jours sercins de
 » son adolescence et les premières années de
 » son ministère ; l'autre au diocèse de Nîmes,
 » auquel il a consacré les dix sept années de
 » son laborieux et fécond épiscopat. Si le bio-
 » graphe de Nîmes a pu retracer avec plus de
 » développement cette dernière partie de la vie
 » du saint prélat avec les œuvres nombreuses
 » écloses au souffle de sa charité , M. l'abbé
 » Besson a fait revivre avec un charme sin-
 » gulier les belles années de la jeunesse et du
 » sacerdoce de M. l'abbé Cart, et nous voyons
 » apparaître tour à tour dans son récit le jeune
 » enfant de Mouthé qui s'honore d'avoir été
 » son berceau , le fervent séminariste de Be-
 » sançon, le jeune prêtre plein de zèle et d'ar-
 » deur et le vicare général qu'entoure la con-
 » fiance d'un vaste diocèse.

» A côté du berceau d'un enfant que le Ciel
 » prédestine à une grande mission , il y a tou-
 » jours une mère chrétienne qui fait germer
 » dans sa jeune intelligence les premières pen-
 » sées et dans son cœur les premières impres-
 » sions. M. l'abbé Besson fait admirablement
 » ressortir l'heureuse influence que la mère de
 » Mgr Cart exerce sur lui et la vénération pro-
 » fonde dont le fils entoura sa mémoire.

» Le jeune élève, après avoir achevé ses études
 » classiques , tourne ses pensées vers le sanc-
 » tuaire , et , après avoir parcouru cette série
 » d'épreuves par lesquelles l'Eglise travaille à
 » former l'esprit et le cœur de ses ministres ,
 » il est nommé vicare dans cette ville de Pon-
 » tartier , où il a laissé le souvenir des jeux et
 » des espiègeries de son jeune âge.

» M. l'abbé Besson fait un récit émouvant de
» son zèle et de son dévouement dans cette ville.

» En 1837, l'Eglise de Nîmes devient veuve
» de son Pontife, et nous aimons à rappeler
» que c'est à un des plus illustres enfants de
» cette cité, à celui auquel naguère l'Académie
» du Gard, par un vote qui sera un de ses
» plus précieux souvenirs, a décerné le titre
» de président honoraire, à M. Guizot, mi-
» nistre à cette époque, que le diocèse de Ni-
» mes doit la nomination de cet évêque.

» Nous voudrions vous montrer, dans le
» livre de M. l'abbé Besson, le prélat zélé par
» courant son diocèse avec une ardeur inlatti-
» gable, semant sur ses pas la parole sainte,
» bénissant les petits enfants que les mères
» s'empressaient de lui présenter et ravissant
» tous les cœurs par le charme de sa piété.
» Nous aimerions à l'offrir à votre admi-
» ration, escorté des œuvres de charité qu'il
» a accomplies, des associations pieuses qu'il
» a fondées et de ces nombreuses institutions
» chrétiennes qui révèlent avec tant d'éclat
» l'influence vivifiante de son épiscopat : il
» nous serait doux de faire passer sous vos
» yeux le tableau des vertus aimables de celui
» que ses compatriotes ont appelé le saint Fran-
» çois de Sales de la Franche Comté, de cette
» douceur qui exerçait autour de lui un charme
» irrésistible, de cette charité qui ne se lassait
» pas de donner, de tous ces touchants exem-
» ples de foi et de piété qui étaient comme une
» prédication éloquente. Nous voudrions re-
» cueillir, comme autant de perles, ces traits
» charmants, ces pensées si délicates, ces mots
» délicieux qui semblaient sortir du cœur plu-
» tôt que des lèvres, et qui le peignent bien
» mieux que notre faible parole.

» Avant de descendre dans la tombe, Mgr
» Cart avait salué d'un regard prophétique
» celui qui devait recueillir son héritage. Un
» jour, en présence de ses prêtres, éclairé de
» ce rayon d'en haut qui illumine quelquefois
» le juste à ce moment suprême, il leur dit
» d'une voix mourante : j'ai achevé ma course ;
» j'ai combattu le bon combat avec les armes
» de la prière, de la douceur et de la charité.
» Un autre viendra et il complètera mon œuvre
» en combattant avec les armes de la doctrine
» et de la science. Ces pressentiments du pon-
» tife mourant devaient recevoir une éclatante
» confirmation, et nous retrouvons dans l'é-
»minent prélat qui lui a succédé, avec le zèle
» et la charité de son prédécesseur, cette
» science si élevée qui fait les docteurs de
» l'Eglise.

» Ainsi se perpétuent les traditions d'un glo-
» rieux passé dans le diocèse de Nîmes, et si
» Mgr Cart rappelle les douces vertus des
» Cohon, des Balore, des Chaffoy; son suc-
» cesseur fait revivre l'éloquence de Fléchier.

» Cette belle *Vie de Mgr Cart*, écrite avec un
» remarquable talent par M. l'abbé Besson,
» vient donner la main, comme une sœur
» aînée, à celle que vous avez accueillie avec
» tant d'indulgence. C'est la même piété fi-
» liale pour Mgr Cart, la même admiration
» pour ses vertus qui les a inspirées toutes deux.
» L'écrivain de Nîmes a eu le regret de ne pou-
» voir glorifier son évêque bien-aimé que dans
» la mesure de son esprit, et cette mesure, hé-
» las! était bien loin d'être celle de son affection.
» L'écrivain de Besançon a été plus heureux ;
» il a élevé un vrai monument à la gloire du
» pieux pontife. Mais s'il a loué Mgr Cart avec
» plus de talent, qu'on nous permette de dire

» qu'il n'a pu le faire avec plus de cœur. Per-
» mettez-moi de vous rappeler, en finissant,
» un témoignage de bienveillance paternelle
» que notre compagnie a reçu d'un des prédé-
» cesseurs de Mgr Cart. J'emprunte ce récit à
» notre spirituel collègue, M. Boissier. En
» 1752, Mgr de Becdelièvre accueillait dans
» dans son palais notre société errante et sans
» asile et lui offrait plus tard, avec une géné-
» rosité gracieuse, une demeure digne d'elle
» et qui a longtemps porté son nom. Or, ce
» souvenir de l'hospitalité épiscopale est pour
» nous une dette d'honneur, et nous conti-
» nuerons à l'acquitter en décernant le titre de
» membre correspondant au savant prêtre
» franc-comtois qui vous a fait hommage de la
» *Vie de Mgr Cart.* »

Après la lecture de ce rapport écouté avec un vif intérêt, M. le docteur Boileau de Castelnau, continuant ses études sur les maladies du sens moral, soumet à l'Académie quelques faits de lésion de l'amour de la progéniture.

La séance est terminée par la lecture d'un fragment d'un poème intitulé : *la Comète de 1858*, adressé par l'auteur, M. Henri Calland, d'Amiens.

Où ! parmi les mortels, qui nous fera connaître
La nature, le fond, l'essence de ton être ?
Chacun, sur ton passage accourant ici-bas,
Te regarde, t'admire et ne te comprend pas.
Comme du feu s'échappe une blanche fumée,
Dans les flancs d'un soleil soudainement formée,
Aurais-tu, loin de lui, par un rapide essor,
O Comète, en fuyant, ouvert tes ailes d'or ?
Pareille aux fils légers et soyeux dont s'étonne
La campagne encor tiède aux premiers jours d'automne
N'es-tu qu'un vain amas de confuses vapeurs, [ce,

Où d'un noyau solide offres-tu les splendeurs ?
D'où viens-tu cependant !... de quelles mers profondes
Ta course aérienne a-t-elle vu les ondes ?
Sur la route aurais-tu, par une étrange loi,
Aux étoiles laissé quelque chose de toi ?
Plus vite que le vent, plus prompt que la foudre,
As-tu, d'un choc fatal, mis des mondes en poudre,
Ou ta masse fluide a-t-elle, en ses détours,
Mollement caressé leurs flexibles contours ?
Aux champs de l'infini marches-tu solitaire,
Ou viens-tu, pour jamais, asservie à la terre,
Dans un cercle prescrit, satellite nouveau,
De nouvelles clartés lui prêter le flambeau ?
Nul choc n'a fixé, robuste intelligence,
Les deux points opposés de ton orbite immense :

L'astronome, hésitant en son calcul profond,
Avec ses mille sœurs te mêle, te confond.
Bientôt, assure-t-il, voyageuse rapide,
Loin de nous émigrant vers la zone torride,
Toujours plus amoindrie enfin tu t'éteindras :
Mais qui sait d'où tu viens, et quand tu reviendras !
Peut-être quand la terre, à périr condamnée,
Aura dix mille fois accompli son année :
Quand les monts colossaux aux grands escarpements
Trembleront, secoués jusqu'en leurs fondements :
Quand, aux sons répétés de la trompe éclatante,
Les eaux se rouleront comme on roule une tente :
Quand, ministre effrayant des vengeances de Dieu,
Tu viendras nous souffler ton haleine de feu.

Seance du 4 août 1860

M. le président distribue les ouvrages suivants :

1° *Bulletins des Sociétés de la Lozère, de Bagnères de-Bigorre, de Valenciennes.*

2° *Mémoires de la Société archéologique du Midi* ;

3° Tome 91^e des *Brerets d'invention* ;

4° *Etude iconographique sur l'arbre de Jessé*, par l'abbé Corblet ;

5° *Rapport médical* par M. le docteur Vingtrinier, de Rouen ;

6° *Du Raisin considéré comme médicament*, par le docteur Herpin ;

7° *Bibliographie des Ingénieurs et des Architectes* ;

8° Un numéro des *Annales de l'Académie de la Rochelle* ;

9° *Compte-rendu des travaux de la Société littéraire de Lyon*, par M. Bellin.

M. Ignon, chargé de rendre compte d'une dissertation de M. Barry, correspondant de l'Académie, intitulée : *De la forme des chars rustiques de la Narbonnaise, à propos d'un bas relief inédit de Saint Bertrand de Comminges*, lit, comme introduction à son rapport verbal, la notice suivante sur l'histoire et les vicissitudes de cette ville, dans les murailles de laquelle se trouve encasté le monument :

« La petite ville de Saint-Bertrand de Comminges, aujourd'hui modeste chef-lieu de canton (800 ou 900 habitants), dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, a eu, dans les temps anciens et jusqu'à la révolution de 1789, une tout autre importance et des destinées diverses. Pour se consoler sans doute de sa moderne déchéance, ses habitants ont eu

» l'heureuse et patriotique inspiration de rassembler, dans un *Musée dit Pyrénéen*, les restes des monuments figurés ou épigraphiques qui peuvent servir à éclairer l'histoire un peu confuse de son antique origine.

» Si l'on doit tenir compte de la forme de quelques noms d'hommes et de divinités locales paraissant appartenir à la théogonie gauloise, dont le culte se serait maintenu sous la domination romaine, on est autorisé à penser qu'une bourgade celtique avait précédé, dans cette localité, l'établissement de la cité romaine.

» D'un autre côté, sa position topographique sur le plateau d'une montagne isolée, au pied des Pyrénées, à l'extrême frontière de la province narbonnaise, qui avait fait alliance avec les Romains, avant la conquête, permettrait d'augurer que cette bourgade dut être agrandie, fortifiée et peut être colonisée par eux, à la même époque que Narbonne (121 ans avant Jésus-Christ), ou peu de temps après, dans le but que nous révèle ce passage de Cicéron, dans son oraison *pro Fonteio*.

» *Est in eadem provincia Narbo-Martius, colonia nostrorum civium, specula populi Romani, ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et objectum.*

» Cette cité coloniale, sous le nom de *Lugdunum Convenarum*, serait ensuite devenue elle-même le centre d'une fédération de neuf peuplades voisines et d'une nouvelle unité provinciale qui prit le nom de *Novempopulana*, et plus tard, après l'invasion franque, la capitale du comté et du diocèse de Comminges, s'étendant sur le même territoire, et dont le nom rappelait, comme celui de *Con-*

» *venæ*, les rapports de voisinage et la commu-
» nauté d'intérêts qui avaient présidé à la
» fédération de ces neuf cités gallo-romaines.

» Il était dans sa fatale destinée de subir le
» sort de ces malheureuses villes que d'im-
» placables ennemis, dans des temps plus an-
» ciens, mais non pas plus barbares, car toutes
» les barbaries se ressemblent, livraient impi-
» toyablement à la dévastation et qu'ils rasaient
» de fond en comble, après avoir semé du sel et
» promené la charrue autour de ses murailles.

» — *Imprimeretque muris hostile aratrum*
» *exercitus insolens.*

» C'est en 585 que s'accomplit ce drame ter-
» rible dont il convient de faire connaître briè-
» vement les causes et les sanglantes péri-
» péties.

» Les leudes et seigneurs de la Gaule, ceux
» surtout de la partie méridionale, supportaient
» impatiemment la domination des rois Francs.
» Vers la fin de l'année 584, la mort du roi de
» Neustrie Chilpéric leur parut une occasion
» favorable pour mettre leur projet de révolte
» à exécution. Ils élevèrent sur le boucher,
» comme aspirant à devenir l'unique repré-
» sentant de la monarchie franque, Gondowald
» qui passait pour fils naturel de Clotaire I^{er},
» mais qui, méconnu et repoussé par son père
» et par ses frères, avait couru l'Europe avec
» des aventures assez curieuses. Les Aquitains
» accoururent en foule sous ses drapeaux et
» presque toutes les villes entre la Charente et
» les Pyrénées lui ouvrirent leurs portes.

» A la nouvelle de cet événement, Gonthram
» appela auprès de lui à Châlon-sur-Saône son
» neveu Childebert, il lui mit sa lance dans la
» main en présence de tous ses leudes, le déclara
» son unique héritier. Une armée austro-

» burgondienne ne tarda pas à se mettre en
» campagne.

» Gondowald et Montmole ne s'étaient point
» attendus à la coalition des Austrasiens et des
» Franco-Burgondes. Affaiblis par la défection
» subite de *Desiderius*, ils reculèrent de la
» Charente sur la Dordogne, de la Dordogne
» sur la Garonne et finirent par s'enfermer
» dans la cité des Convènes. Cette position était
» si forte et si bien garnie de vivres et de muni-
» tions de tout genre, qu'on eût pu s'y maintenir
» pendant plusieurs années sans souffrir aucun-
» nement de la faim. Elle fut attaquée et dé-
» fendue avec une égale vigueur, mais les assié-
» gés repoussèrent les premiers assauts, écrasè-
» rent ou incendièrent les machines de siège
» en roulant du haut de leurs murailles des
» quartiers de rochers et des tonneaux remplis
» de poix bouillante.

» Les généraux de Gonthram, voyant qu'ils
» n'avançaient à rien par la force, envoyèrent
» alors secrètement des messagers à Montmole
» afin de lui offrir son pardon, ainsi qu'à ses
» adhérents, pourvu qu'il abandonnât Gondo-
» wald. La femme et les enfants de Montmole
» étaient tombés au pouvoir de Gonthram, et
» peut être la crainte de causer la perte de ces
» précieux ôtages décida t elle seule ce chef à
» trahir une cause qui n'était pas encore dé-
» sespérée.

» Montmole s'entendit avec les principaux
» de la garnison et ils livrèrent le malheureux
» Gondowald entre les mains des assiégeants
» qui le massacrèrent sur place.

» La nuit suivante, les principaux des assié-
» gés s'échappèrent de la ville avec tous les trésors
» qu'ils purent emporter. Le lendemain
» matin, l'armée austro-burgondienne entra

» dans la ville; et bien, que nul ne se défendit,
» peuple, prêtres, soldats, tout fut exterminé
» et la cité fut détruite par les flammes; il n'y
» resta plus que le sol nu et vide, qui conserva
» pendant 4 siècles cet aspect de désolation
» C'était de là qu'étaient partis, pour cette
» malheureuse contrée, les premiers rayon-
» nements de la foi chrétienne; ces ruines se
» confondaient avec la cendre de ses premiers
» confesseurs. Il n'en fallait pas davantage
» pour exciter le zèle du saint évêque Bertrand,
» qui fit reconstruire la ville au commence-
» ment du 12^e siècle. Parmi les débris épars
» qui servirent à relever ses murailles, gisait le
» monument qui a donné lieu à la savante
» étude de notre collègue. A mesure que la
» construction avançait, on lui assigna une
» place d'honneur à 15 ou 20 pieds du sol sur
» la face intérieure de la porte appelée *Porte*
» *Majou* »

Après ces considérations préliminaires, M. Ignon analyse verbalement l'écrit de M. Barry; il montre combien l'interprétation de l'inscription est satisfaisante et combien sont ingénieuses et bien fondées les explications de l'auteur.

Le texte de ce *titulus* funéraire, déjà publié deux fois, en 1616 d'abord par Gruter (1), d'après les notes de Joseph Scaliger, et plus récemment, en 1854, par M. Louis de Fiancette d'Agos (2), n'avait pas encore été exactement lu, et partant n'avait pu être con-

(1) *Inscr. Rom. Corp.*, p. DCCLIII, n^o 8

(2) *Vie et miracles de S. Bertrand de Comminges*, page 42.

venablement interprété. L'auteur de la dissertation que M. Ignon analyse est le premier qui en ait fixé la lecture d'une manière incontestable. Ce *titulus* nous apprend que Sabina, fille de Fronton, a, comme exécutrice testamentaire (*ex testamento*), élevé ce curieux monument à la mémoire de son époux Andossus, fils de Primulus.

Frappé de ce fait que Sabina et son époux Andossus ne portent ni prénom ni surnom, mais seulement le nom de leur père joint au leur, le savant rapporteur en prend occasion pour exposer le système suivi chez les Romains, au sujet des noms, et la valeur du *prænomen*, du *nomen gentilitium*, du *cognomen* et de l'*agnomen*.

Passant ensuite au buste en relief qui se détache au sommet du monument, dans une espèce de triangle, M. Ignon rappelle que l'usage de sculpter sur les tombeaux, au-dessus des inscriptions funéraires, le portrait ou les portraits des morts auxquels ces tombeaux étaient destinés, n'était pas moins répandu dans notre pays que dans le reste de la Narbonnaise et dans l'Aquitaine. Il cite en preuve les deux bustes si bien conservés du tombeau de Licinia Flavilla et du tribun Sext. Adgennius Macrinus (n° 162 du Musée de Nîmes), et les bustes, au nombre de quatre, d'un tombeau encastré, à une assez grande hauteur, dans les Arènes. Avec M. Barry, le rapporteur pense que ces bustes, sculptés par le lapicide sur des indications plus ou moins précises, fournies par les membres de la famille, ne reproduisent que très-vaguement les traits des personnages, et ne sauraient avoir une ressemblance suffisante pour permettre d'étudier aujourd'hui les types distincts des po

pulations gallo-romaines de nos contrées méridionales.

La représentation, sur le bandeau central du tombeau d'Andossus, de deux charriots à quatre roues, attelés chacun de deux bêtes, de deux mules selon toute apparence, a suggéré à M. Barry l'idée que c'était là une allusion pittoresque à la profession qu'exerçait le défunt; et il en a conclu, avec beaucoup de vraisemblance, qu'Andossus était, de son vivant, un roulier ou entrepreneur de roulage. M. Ignon, adoptant cette idée, propose de la compléter, en ajoutant que la présence de deux charriots sur ce bas-relief pourrait bien indiquer qu'Andossus n'était pas un simple roulier, mais le syndic de quelque corporation de voituriers. Il entre, à ce propos, dans de savants développements sur les corporations ouvrières de l'empire romain, et sur l'organisation des *sodalitia* ou *collegia opificum* ou *fabrorum*, les lois qui les régissaient, etc.; et termine en proposant d'adresser des remerciements à l'auteur de cette dissertation.

M. Germer-Durand donne ensuite lecture d'une note conçue en ces termes :

« Dans notre dernière séance, mon excellent
» confrère M. Olive-Meinadier m'a communi-
» qué la matrice en bronze d'un sceau trouvé
» récemment dans une terre de la commune
» de Marguerittes, située au quartier de
» l'Agarne (3), eu me priant de lui en donner
» le déchiffrement et l'explication. Ce sceau,

(3) Ce quartier a gardé le nom d'un prieuré rural, *Sancta-Maria-de-Agarna*, dont les ruines ont complètement disparu aujourd'hui, et qui dépendait du chapitre de la cathédrale de Nîmes.

» au dos duquel on voit encore l'appendice ,
» percé en forme de quatrefeuille , qui servait
» à le tenir et à le suspendre, est un sceau de
» notaire. Le champ est occupé par un *signet*
» affectant la forme d'un écu triangulaire , au
» centre duquel est une croix à doubles croisil-
» lons, symbole de la dignité archiépiscopale.
» La légende porte, en caractères gothiques
» du xv^e siècle :

S'PON' D' CAUNA NOT' PVB'CI.

» C'est-à-dire, en suppléant les abréviations :

Sigillum PONCI DE CAUNA , NOTARII PVBICI.
Sceau de Pons de la Caune, notaire public.

» Je ne me souviens pas d'avoir jamais ren-
» contré, dans nos archives locales, le nom ni
» le signet de ce notaire

» Voici toutefois les renseignements que
» l'examen de ce sceau , assez négligemment
» gravé, mais dont la légende ne présente au-
» cune lettre douteuse, peut fournir sur le
» compte de l'officier ministériel qui s'en ser-
» vait, il y a trois siècles environ, pour authen-
» tiquer les instruments ou actes qu'il dressait.

» Son nom d'abord nous révèle son pays
» d'origine. Pons était de La Caune, petite ville
» du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu de can-
» ton de l'arrondissement de Castres, et à neuf
» lieues N.-E. de cette ville. Aux xiv^e et xv^e
» siècles , presque tous les notaires qui exer-
» caient dans le Bas-Languedoc descendaient ,
» soit de l'Albigeois, comme notre Pons de La
» Caune, soit du Rouergue. La Bretagne et la
» Normandie , pays procéduriers entre tous ,
» nous en envoyaient aussi sur leur superflu.

» La croix archiépiscopale placée au centre

» des traits calligraphiques et des figures géo-
» métriques , qui composent d'ordinaire ce
» que les notaires de ce temps appellent leur
» *signum manuale et consuetum* , indique
» que Pons de La Caune prenait , dans ses
» actes , la qualité de *notarius auctoritate*
» *regali et archiepiscopali publicus* , et qu'il
» exerçait habituellement dans toute la cir-
» conscription d'un archidiocèse. Ce sceau
» ayant été perdu sur le territoire de Margue-
» rittes où il vient d'être découvert, et le ter-
» ritoire de Marguerittes étant limitrophe du
» terroir d'Agence , compris autrefois , ainsi
» que la plus grande partie du canton actuel
» de Beaucaire, dans les limites de l'archidio-
» cèse d'Arles, il nous est permis d'en inférer
» que Pons de La Caune tenait de l'archevêque
» d'Arles sa mission d'officier ministériel , et
» que c'est à ce titre qu'il faisait figurer , au
» centre de son *signet* , la croix à double croi-
» sillons. »

La séance est terminée par un rapport de M.
l'abbé Azais , sur le concours ouvert en 1859.
— Les conclusions en sont unanimement
adoptées.